BnF Gallica

# Mercure galant

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Mercure galant. 1703-02.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
**utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Esquillé en 1770.

A . . I.

CHEL BRUNET, Grande Salle du Palais, au Mercure galant.

Lc2 (358)
33

# MERCURE

# GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

# LE DAUPHIN.

## FEVRIER 1703.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle du Palais, au Mercure galant.

COmme il eſt impoſſible dans la conjoncture preſente de ne pas groſſir le Mercure, ce qui en augmente conſiderablement les frais, on ne peut ſe diſpenſer d'en augmenter auſſi le prix. Ainſi les volumes qui ſeront reliez en veau ſe vendront doreſnavant trente-huit ſols, quant aux volumes qui ſeront reliez en parchemin, on n'en payera que trente-cinq. Les Relations ſe vendront autant que les Mercures.

Chez MICHEL BRUNET, grande Salle du Palais, au Mercure Galant.

M. DCCIII.

*Avec Privilege du Roy.*

# AU LECTEUR.

*IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prieres réitérées qu'on a faites d'écrire en caracteres lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoye pour estre employez, on neglige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité*

# AU LECTEUR.

*de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoyent d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Memoires, & que l'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvû qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les envoyeront en affranchissent le port.*

# FEVRIER 1703.

ON réussit toujours bien lorsque l'on travaille sur une belle matiere, quand mesme on n'auroit pas un genie aussi heureux que Mr l'Abbé de Poissi qui a fait le Madrigal

# que vous allez lire.

## A LOUIS LE GRAND.

*PUissant & sage Politique,*
*Il faut sur ton Sujet qu'en deux*
*mots je m'explique.*
*Prince, de grace écoute moy,*
*La matiere en vaut bien la*
*peine.*
*Si l'Univers admire en toy*
*Le grand Soldat & le grand Ca-*
*pitaine.*
*Il y rencontre un plus grand Roy.*

Je ne suis point surpris des applaudissemens que vos Amis ont donnez à la Relation faite par Mr du Casse,

de ce qui s'eſt paſſé entre une Eſcadre de quatre Vaiſſaux de guerre du Roy, qu'il commandoit, & une Eſcadre Angloiſe de ſept Vaiſſeaux qui eſtoient auſſi de guerre, & commandez par le General Bembow portant Pavillon Amiral. Il ne peut rien manquer au Relations écrites par les Generaux meſmes, puiſqu'ils rendent raiſon de beaucoup de choſes dont ils peuvent eſtre mieux éclaircis que les autres; de maniere qu'il ſeroit à ſouhaiter que lorſqu'il ſe paſſe quelque

action importante, tant sur terre que sur mer, les Generaux vouluſſent ſe donner la peine d'en faire eux meſmes des Relations. Il en paroiſt depuis peu de deux Combats qui ne ſont pas nouveaux. Ces Relations ſont intitulées.

*Détail fait par M^r le Chevalier d'Infreville, de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, premier Chef d'Eſcadre des Armée Navales du Roy, de deux Combats de mer rendus en differens temps entre l'Armée du Roy & celle des Ennemis.* Le

premier du 7. Juin 1672. dans la Manche d'Angleterre, & le second du 22. Avril 1676. vers le Golfe de Catania en Sicile. Il a travaillé à ces Relations, parce que Mr le Comte de Toulouse luy avoit demandé le détail de ces deux Combats. Ces sortes de morceaux d'Histoire sont bons en tous temps lorsqu'ils n'ont point esté vus, & sur tout lorsqu'ils sont faits par des Officiers Generaux.

La Relation de Mr. du Casse qui occupe une partie de ma Lettre precedente, &

ce que j'ay dit de chacun
des quatre vingt Officiers
Generaux nommez par le
Roy, pour les faire connoiſ-
tre à ceux qui pouvoient
ignorer par où ils ont meri-
té les grades d'honneur où
Sa Majeſté les a élevez, ayant
tenu la place de pluſieurs au-
tres articles j'en ay reſerve
beaucoup, dont j'aurois dû
vous parler le mois paſſé. La
plus grande partie de ceux
qui ſuivent eſt de ce nom-
bre.

Mademoiſelle de Novion

prit l'Habit dans le Monaſ-
tere des Filles de Sainte
Claire de la Nativité de Je.
ſus, de la ruë de Grenelle.
Cette Demoiſelle eſt Fille
de Mr le Comte de Novion
qui a pris le party de l'Epée
où il ſe diſtingue, & de feuë
Dame N... le Comte de
Montauglan. Mr le Comte
de Novion eſt Frere de Mr
le Premier Preſident de No.
vion & fils de feu Mr de No-
vion auſſi Preſident au Mor-
tier & fils du feu Premier Pre.
ſident de Novion, mort
avant ſon Pere, & de Da-

me N... Malon de Bercy,
Sœur de Mr le Preſident de
Bercy. Feu Mr de Novion
eſtoit venu du Mariage de
Mr le Premier Preſident avec
Dame N... Gaillard, laquel-
le eſtoit Sœur de feu Mada-
me la Preſidente le Feron,
de laquelle je vous ay parlé
en dernier lieu. La Demoi-
ſelle qui vient de prendre
l'Habit, eſt petite Niece de
Mr le Preſident de la Barde,
Chanoine de Noſtre Dame:
parce que ſa grand Mere
Maternelle eſtoit Sœur de
cet Abbé qui eſt Preſident

d'une des Chambres des Requestes du Palais. On ne sçauroit marquer plus de constance & plus de fermeté qu'en a marqué cette jeune Demoiselle dans un engagement qui durant toute sa vie doit estre regardé comme tres serieux & d'une tres-grande consequence ; mais de quoy ne sont pas capables, & que ne peuvent pas entreprendre les cœurs prevenus par la Grace : le Couvent que cette Demoiselle a choisi pour y finir ses jours dans le Service du Sei-

gneur & dans la pratique des
Vertus religieuſes, eſt un
de ceux de cette grande Vil-
le où la Regle & les devoirs
Monaſtiques ſont le plus ri-
goureuſement obſervez : en
effet ces Dames vivent dans
la pratique la plus exacte de
leur regle & dans l'eſprit le
plus parfait de leur Inſtitut :
& elles n'ont point encor
éprouvé chez elles l'effet fu-
neſte de la volubilité des cho-
ſes humaines, laquelle ſe
fait ſentir dans la Maiſon du
Seigneur auſſi ſouvent qu'ail-
leurs, je parle du relache-

ment & de la tiedeur où tom-
bent dans la ſuite des temps
les Compagnies & les Socie-
tez les plus auſteres : car l'eſ-
prit humain ſe dégoute bien
vîte de cette eſprit de fer-
veur & de ce zele qui ſe font
remarquer dans le commen-
cement des Etabliſſemens
Religieux.

Mr Grævius eſt mort à Utrecht ſubitement. Il eſtoit Profeſſeur dans cette Univerſité. C'eſt une tres-grande perte pour toute la Litterature. Il trovoit peu d'hommes plus ſçavans que lui. Il eſtoit

extrêmement laborieux, & il ne quittoit l'étude pour donner au corps les soulagemens & les délassemens ordinaires, qu'avec une peine infinie. Il travailloit quand la mort l'a enlevé, à l'Histoire du dernier Roy d'Angleterre, Guillaume III. Cette Histoire estoit assez avancée, mais selon ce que l'on écrit de ce Pays-là, il y a peu d'apparence qu'on continuë ce dessein, n'estant pas de l'interest des Etats Generaux de mettre dans le grand jour les ressorts secrets d'une Po-

litique raffinée, qui n'alloit à rien moins, à ce que prétendent les ſpeculatifs, qu'à aſſujettir ces Provinces, & eſtant d'une grande conſequence de dérober à quelque jeune ambitieux la connoiſſance de certains traits & de certaines maximes, qui pourroient un peu trop réveiller dans leur cœur l'amour de la domination. Nous avons pluſieurs ouvrages de la façon de Mr Grævius. Il nous donna il y a quelques années une nou-

velle edition des Epitres & des Offices de Ciceron, qui eſt tres-eſtimée. Il l'enrichit de Notes de ſa façon qui ſont tres-recherchées. C'eſtoit l'Autheur de ce temps qui avoit une connoiſſance plus ſure & plus ſolide des Anciens, & perſonne n'entroit ſi bien dans leur caractere & dans leur veritable ſentiment. On ſçait que Mr Grævius a eu ſur ſon eſtat des troubles & des inquietudes, qui ſont d'ordinaire les premieres démarches d'un Pecheur qui commence à ouvrir les yeux

à la verité, & à sentir les premieres impressions de la Grace. Il s'ouvrit par une Lettre qu'il écrivit à un grand Prelat du Royaume mort depuis peu de temps, d'une maniere à faire juger que les tenebres de son esprit alloient se dissiper. Ce pieux Evêque fit tous ses efforts pour cultiver d'aussi bonnes dispositions ; mais enfin ils furent vains & inutils contre les liens de la chair & du sang, qu'il n'a pas esté dans le pouvoir de Mr Grævius de rompre, & qu'il n'a fait que resserrer plus étroi-

tement, en ne courant pas à la voix du Pasteur qui l'appelloit, & qui l'a enfin livré à cet esprit d'erreur qui l'a fait romber dans l'abîme de l'impenitence finale, où il est mort.

Le Pere Jean Commire de la Compagnie de Jesus, est mort à Paris, au College de Louis le Grand. C'estoit un tres-habile homme, sur tout en matiere de belles Lettres, connu des Sçavans par ses écrits, & recommendable dans son Ordre par ses

vertus. Il avoit un genie admirable pour la Poëſie latine, beaucoup d'élevation, encore plus de ſolidité d'eſprit, & une parfaite connoiſſance des anciens Auteurs. Il écrivoit comme il penſoit, & il penſoit toûjours heureuſement ſelon les ſujets differens qu'il traitoit. Il a excellé particulierement dans les Odes & dans les Fables, n'eſtant pas moins admirable dans les unes par la grandeur & la vivacité des ſentimens, qu'il eſt inimitable dans les autres par la juſteſſe, & par ſa no-

ble ſimplicité. Tout ce qu'il nous a laiſſé eſt digne du ſiecle d'Auguſte : & ſes plus petits ouvrages ſont des modeles achevez, de bon gouſt, & de politeſſe.

Au reſte il ne devoit point la beauté de ſes penſées & de ſes expreſſions, à ce qu'on appelle dans les Poëtes, humeur ou boutade ; & le feu qui anime ſes Vers, naiſſoit ſans violence d'une imagination feconde, & d'un eſprit naturellement ſublime.

L'inclination qu'il avoit pour l'étude, n'a jamais fait

aucun tort à ſa pieté. Il a conſervé toute ſa vie un grand fond de Religion & de crainte de Dieu ; une devotion tendre envers Jeſus Chriſt & la ſainte Vierge, en l'honneur de laquelle il jeûnoit tous les Samedis, & une delicateſſe de conſcience, qui alloit quelquefois juſqu'au ſcrupule.

Il aimoit ſon eſtat & ſes devoirs, ne pouvant rien voir qui paruſt donner quelque atteinte à la Diſcipline Reguliere, ſans montrer auſſitôt un ſaint empreſſement à la

maintenir. Sa ſoumiſſion aux ordres de ſes Superieurs eſtoit ſi grande, que malgré ſes diſpoſitions naturelles qui le portoient ailleurs, il a enſeigné tres-longtemps la Theologie avec autant d'application & de ſuccés, que s'il n'euſt pas eſté né pour autre choſe.

Il s'employoit avec ardeur aux bonnes œuvres, allant aux Hoſpitaux, aſſiſtant les malades, gouvernant les conſciences, & n'ayant en veuë que la gloire de Dieu, & le ſalut du prochain. Sa droiture

droiture & ſon bon ſens le faiſoient également aimer & eſtimer, & la ſincerité dont il a toûjours fait profeſſion, l'éloignoit de toute affectation dans ſes manieres & de tout déguiſement dans ſa conduite.

Quoy qu'il fuſt déja fort âgé, la conſtitution robuſte, ſembloit luy promettre une vie encor plus longue; mais il avoit de frequens maux de cœur; dont le principe eſtoit dans le fiel, qui s'eſtant durci, bleſſa le foye & ouvrit meſme par ſa dureté quel-

ques veines. La fiévre qui lui ſurvint avec un extrême dégouſt, épuiſa peu à peu ſes forces. Quelque affoibli qu'il fut, il n'avoit cependant rien perdu de la vigueur de ſon eſprit, & la derniere Ode qu'il fit quelques jours avant ſa mort, & qu'il addreſſe au Pape touchant la Paix au nom de toute l'Europe, le marque aſſez. N'ayant plus d'eſperance de ſe retablir, on le vit attendre la mort avec la reſignation ordinaire aux perſonnes qui ont vécu dans une grande innocence de

mœurs. Enfin il mit le com-
ble à ſes merites par les dou-
leurs d'une longue agonie,
aprés laquelle il expira dou-
cement le propre jour de
Noël en la ſoixante dix-ſep-
tiéme année de ſon âge, & la
ſoixantiéme depuis qu'il s'e-
ſtoit conſacré à Dieu dans la
Religion.

On travaille à une nou-
velle édition de ſes Ouvra-
ges, à la teſte de laquelle on
mettra ſon Portrait que l'on
fait graver. On trouve pour
le preſent toutes ſes œuvres
raſſemblées dans un volume

& divisées en quatre livres chez Benard ruë saint Jacques vis à vis le College de Loüis le Grand. L'édition de 1690. est fort estimée, on voit à la teste un petit Poëme en forme de Dedicace, adressé à feu Messire François de Harlay, Archevesque de Paris, designé Cardinal, & un autre à Ferdinand, Evesque de Paderborn. Le Poëme intitulé *Sol Oriens* attira dans son temps des grandes loüanges à l'Autheur. Ceux qui sont sous le nom de *Jonas* & de *Daniel* ne luy firent pas

moins d'honneur dans le monde ſçavant. On voit dans le cours de l'Ouvrage un petit Poëme adreſſé à Mr Menage, avec qui ce Pere eſtoit fort lié d'inclinations, lequel eſt rempli de ce beau feu qui l'animoit & qui le fait ſur tout ſi bien remarquer dans le Poëme incomparable & digne du Siécle d'Horace, qu'il a fait ſur la belle maiſon de ſaint Cloud. Le Pere Commire & feu Mr de Santeüil ont eſté les deux plus excellens Poëtes Latins du dixſeptiéme Siécle, & ſans

vouloir décider ſur le paralel-
le, je crois que ſi le premier
n'a pas ſurpaſſé le ſecond,
au moins l'a t il parfaitement
égalé. C'eſt le jugement de
tous les ſçavans qui trouvent
dans les Ouvrages du Pere
Commire le meſme feu que
dans ceux de Mr de Santeüil;
mais qui y trouvent de plus,
une plus grande pureté &
une imagination plus reglée,
de laquelle en effet ce ſça-
vant Jeſuite s'eſt toûjours plus
rendu maiſtre que l'autre,
quoy qu'en s'abandonnant à
ſon feu, il aprochaſt de ſi

prés de la pompe & de la majesté de l'Ode & de l'éleva-
tion de Pindare, & que dans les descriptions & les longs détails des Poëmes heroïques où échouent si souvent les Poëtes ordinaires, il suivit de si prés Homere, Prince des Poëtes Grecs, & Virgile, Prince des Poëtes Latins. L'addition nouvelle que l'on va donner de ses Ouvrages sera beaucoup augmentée. La Poësie ne luy servit que d'amusement, & il s'estoit attaché à des études plus serieuses, puisqu'il avoit

enſeigné la Theologie avec ſuccez, qu'il eſtoit bon Critique & excellent Hiſtorien.

Mr Bozon eſt auſſi décedé. C'eſtoit un Gentilhomme de merite qui demeuroit dans la ville de Belley, où il eſt mort. Il avoit ſervi dans ſa jeuneſſe & avoit paſſé pluſieurs années dans les Mouſquetaires, où il s'eſtoit fait conſiderer & eſtimer. Il eſtoit fils de feu Mr Bozon & de Dame N.... de Migieu, ſœur de feu Mr de Migieu, preſident premier aux Requeſtes du palais à Dijon. Il a laiſſé

un frere qui eſt dans le ſer-
vice. Il eſtoit fils de feuë
Madame de Reſinay, épouſe
de feu N.... Paſſerat ſieur
de Reſinay, mort au ſervice
du Roy. Il laiſſa des enfans
de Dame N.... Chenu ſon
épouſe Son fils aiſné eſt Of-
ficier dans le Regiment de
Thoy. Il en a un cadet Lieu-
tenant dans le Regiment de
Laſſé. Il avoit une tante
ſœur de ſon pere mariée à
feu Mr de Baret, & mere
de feu Mr de Baret Gou-
verneur de Seyſſel, dont je
vous ay parlé. Madame Bo-

zon veuve de celuy dont je vous apprens la mort a une fœur mariée à Meſſire..... de Paſſerat, ſieur de Parc, qui a long-temps porté les armes & qui a eſté pluſieurs fois Marechal des Logis des Arrierebans de Breſſe & de Bugey.

Dame Marguerite Gallard, Veuve de Meſſire Jerôme le Feron, Chevalier, Seigneur d'Orville, & de Louvres en Pariſis, Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, & en ſa Cour de Parlement, Preſident aux Enqueſtes, ancien

Prevoſt des Marchands.

Cette Dame eſtoit depuis quelques années dans une grande devotion. Elle s'eſtoit même entierement retirée du monde où ſa beauté & ſes agrémens avoient fait autrefois du bruit. Sa Maiſon eſt connuë pour avoir produit pluſieurs Perſonnages recommandables par leur habileté dans les Finances & les avoir gouvernées avec un rare fidelité. Cette même famille s'eſt enſuite diſtinguée dans la Robe, & on ſçait aſſez les grandes alliances qu'elle a eu

avec les premieres Maisons de la Magistrature. On ne pouvoit toucher de plus prés feuë Madame la premiere Presidente de Novion qui touchoit Madame la Presidente le Feron, qu'un attachement extraordinaire pour son Mary a toûjours fait estimer.

La Maison de le Feron est ancienne & illustrée il y a long temps qu'elle est dans le Parlement. Les alliances qu'elle a pris dans les meilleures Maisons de la Robe, & les dignitez dont ceux de

cette Maison ont esté revê-
tus la rendent tres-conside-
rable. Mais si les honneurs
l'ont distingué, elle ne l'a
pas moins esté par les lettres,
peu de Maisons aujourd'huy
ayant plus de gens de lettres
que celle-là. Le fameux
Avocat le Feron qui faisoit
dans le seiziéme Siecle, l'or-
nement du Parlement de
Paris, ne doit jamais mourir
dans la memoire des Sça-
vans. Il a fait entre-autres
ouvrages une histoire Chro-
nologique des Connestables,
Maréchaux, & Chanceliers

de France. Cet ouvrage contient de grandes recherches ; le Sr Godefroy l'a continué. Ce celebre Historien (le Feron) vivoit en 1550. & 1570. il mourut sous le regne de Charles IX. qui en faisoit beaucoup de cas. Il estoit né à Compiegne, & il conserva toute sa vie pour sa patrie un tres tendre souvenir. Feu Mr le premier President le Feron, dont la Femme a donné lieu à cet article, estoit tres Sçavant & tres profond dans la connoissance du Droit François.

Dame Eliſabeth Rolland, Veuve de Meſſire Georges Iſoré d'Hervault, Chevalier Seigneur, Marquis de Plumartin, la Rochepozay & autres lieux, eſt morte. Elle eſtoit fille de feu Mr Rolland qui eſtoit dans les affaires du Roy, qu'il a gouvernées avec une ſageſſe & un deſintereſſement aſſez rares dans la haute fortune; de maniere que dans un poſte où l'on ne fait ſouvent que des envieux, il trouva le ſecret de ſe faire beaucoup d'amis, & celuy de ſe faire regreter univer-

fellement. Il avoit deux Fil-
les parfaitement belles, Ma-
dame de Plumartin faiſoit
l'admiration du grand mon-
de, tant par les agrémens
de ſa perſonne, la regularité
de ſes traits & la douceur de
ſa phiſionomie, que par des
airs inſinuans qui luy attiroient contre ſon gré les
cœurs de ceux qui la voyoient
& qui luy faiſoient preſque
autant d'adorateurs qu'il y
avoit de perſonnes qui
eſtoient à portée de la voir &
de l'entretenir. Mademoi-
ſelle ſa Sœur n'a pas moins

d'agrémens & le merite de toutes les deux, eſt fort connu. Elle avoit épouſé feu Mr le Marquis de Plumartin dans un âge aſſez peu avançé, elle en a eu quelques enfans. Mr l'Archevêque de Tours qui eſté long-temps Auditeur de Rote pour la France, eſtoit ſon Oncle.

La maiſon d'Hervault eſt tres ancienne, elle a toûjours tenu un des premiers rangs dans la Province de Lorraine. Son nom eſt Iſoré, on croit qu'il a eſté donné à ceux de cette maiſon par Charlema-

gne pour les recompenſer du zele qu'ils marquerent pour ſon ſervice dans la guerre contre les Saxons. Girard d'Iſoré d'Hervault eſtoit avec Matthieu Seigneur d'Hamickes, qui ſous le Regne de Charles le Sage fut choiſi entre les premiers Chevaliers de la Manche d'Artois, qui levoient Banniere pour accompagner le Duc Loüis de Bourbon au voyage de Pruſſe. Froiſſard dit qu'il ſe trouva aux funerailles de Loüis de Nevers, Comte de Flandres l'an 1383. & qu'il porta

la premiere Banniere dudit Convoy ; mais il ne dit pas que le Seigneur d'Hervault dont il estoit l'amy inseparable, portoit la seconde, & que sur une difficulté qu'un autre Gentilhomme forma le Seigneur d'Hervault accompagné d'une troupe de gens armez disputa un jour tout entier l'entrée de l'Eglise à ce Convoy Funebre ; mais qu'enfin il ceda à la veuë de quelques pieces de campagne qu'on amena pour le reduire.

En vous parlant le mois passé de Mr de la Faluere, je n'eſtois pas encore bien informé de ce qui ſuit, que je devois ajoûter à la fin de l'article qui le regarde.

Meſſire Pierre de Brilhac de Nouziere, Chevalier Vicomte de Jenzay, Seigneur de Nouziere, & autres lieux, Conſeiller en la Troiſiéme Chambre des Enqueſtes du Parlement de Paris, a eſté nommé par S M. pour remplir la place de Premier Preſident du Parlement de Bretagne, vacante par la déminſion vo-

lontaire de Mr de la Faluere.

Ce Parlement, l'un des plus illuſtres du Royaume, & dont tous les Membres ſont Gentilshommes d'extraction, ne pouvoit avoir un plus digne Chef, par ſon merite perſonnel, par ſon experience conſommée dans un âge tres peu avancé, & par ſon ancienne Nobleſſe originaire de Poitou, où elle eſtoit diſtinguée dés le treiziéme Siécle, le nom de Nouziere ayant eſté ajoûté à celuy de Brilhac dans le Contrat de Mariage de Jean de Brilhac,

fils puiſné de Mre Robert de Brilhac, Chevalier Seigneur d'Argy avec Damoiſ. Guyonne de Nouziere en 1413.

Depuis ce temps-là, ſes Anceſtres ayant rempli les premieres Dignitez de la Province de Poitou, ceux qui ont embraſſé l'Eſtat Eccleſiaſtique s'y ſont pareillement diſtinguez. François de Brilhac ayant eſté Eveſque d'Orleans en.... Chriſtophe ſon neveu Archeveſque d'Aix en 1503. & Archeveſque de Tours en 1514. aſſiſta en 1517. au Sacre de la

Reine Claude fille de la Du-
cheſſe Anne de Bretagne, &
de Loüis XII. femme de
François I. il mourut ſelon
Mr de Sainte Marthe en 1520.

Mr de Brilhac choiſi par
le Roy, pour la place de Pre-
mier Preſident de Bretagne,
dont je vous parle, eſt fils de
Meſſire Nicolas de Brilhac
de Nouziere, Conſeiller en
la Quatriéme Chambre des
Enqueſtes du Parlement de
Paris, & de Dame Jeanne
Auzanet fille de Mr Auza-
net Conſeiller au Grand Con-
ſeil. Il a eu quatre oncles de

ſon nom Chevaliers de Mal-
the, & il n'en reſte plus
qu'un qui eſt Commandeur
des Commanderies de Ville-
gaſt, & de l'Iſle Bouchard.
Du coſté de Madame ſa me-
re, il eſt neveu de Madame
de la Malmaiſon, couſin ger-
main de Madame de Bon-
neüil, veuve de Mr de Bon-
neüil Introducteur des Am-
baſſadeurs, & de Meſſieurs
de la Malmaiſon, Conſeiller
au Parlement & Chevalier
de Malthe. Il eſt auſſi cou-
ſin germain de Madame la
Marquiſe de Courance, &
de

de Madame la Marquise de Bregy.

Le grand Pere de Mr de Brilhac étoit Messire Pierre de Brilhac de Nouziere, mort sous Doyen au Parlement de Paris, l'un des Commissaires nommez par le Roy pour la Chambre de Justice, lequel avoit épousé Dame Marie Benoise, fille de Mr Benoise, Secretaire du Cabinet sous Henry III. lequel a fondé un Service perpetuel pour le repos de l'ame de son Maistre, dans l'Eglise de saint Cloud, &

fut le seul, selon Mezeray ; qui en conserva la memoire. C'est par sa grand mere que Mr de Brilhac, est Cousin issu de Germain de Mr de Benoise, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & Chef du Conseil de Monsieur le Comte de Toulouse, & de Messieurs Benoise, Chevaliers de Malthe, dont l'un fit naufrage il y a deux ans dans la Galere de Malthe qui perit dans les mers de Sicile, & l'autre Capitaine de Vaisseau est mort au dernier voyage de la Havane.

Vous avez vû plus au long le merite & la distinction de Messieurs Benoise dans ma lettre du mois d'Avril 1699. où en parlant de Messieurs de Brilhac, on a fait une faute, en les nommant Brisnac.

Mr de Brilhac est aussi parent de Messieurs de la Roche du Maine, l'une des plus illustres maisons de Poitou, & par ses Bisayeuls paternels, Dame Catherine Tudert, dont la Famille rempliſſoit les premieres places du Parlement de Paris,

il y a plus de deux cens ans, il a l'honneur d'estre parent de Madame la Duchesse du Lude, & de Messieurs les Ducs de Coislin, & de Sully, cette Tudert estant sœur de la mere de Mr le Chancelier Seguier, dont Mesdames les Duchesses de Verneuil & Marquise de Laval, sont filles.

Mr de Brilhac, Capitaine aux Gardes, & fort distingué dans le Regiment, où il sert depuis plus de quinze ans, est cadet de Mr le premier President de Brilhac. Il

a pour Armes au Champ d'azur écartelé au premier & troiſiéme à trois fleurs de lis d'argent, deux en chef, & une en pointe qui eſt de Brilhac, au ſecond & quatriéme au chevron briſé d'or chargé de cinq roſes de gueule, & accompagné de trois molettes d'argent, qui eſt de Nouziere.

Mr de Brilhac épouſa en 1693. Damoiſelle Marie Anne Dechoüet de Géureau, fille de Mr de Géureau, Conſeiller en la grand Chambre du Parlement de Bretagne,

d'une ancienne Maiſon ori-
ginaire du Bas Maine, &
de Dame..... du
Moley, fille de Mr du Mo-
ley, ancien Secretaire du
Roy en la grande Chan-
cellerie de France, l'un de
ceux qui furent choiſis par Sa
Majeſté, pour aſſiſter à ſon
Sacre, dont la Famille eſt ori.
ginaire de Nantes en Breta-
gne, où la Chambre des
Comptes de la Province
ayant été établie, il y a eu des
du Moley, & des Chreſtiens,
dont ils deſcendent, Maiſ-
tres des Comptes preſque

dés l'établissement de cette Cour Souveraine. La fille de l'un des Chrestiens, maistres des Comptes de Nantes, eut l'honneur d'épouser il y a deux Siecles un phelypeaux.

Madame de Brilhac est Cousine Germaine de Monsieur de Roize, Conseiller au Parlement de Paris en la quatriéme Chambre des Enquestes, fils de Mr d'Entzegues, Conseiller au Parlement de Mets & de Dame du Moley, & Cousine issuë de Germaine de Mr de la Monnezaye, Conseiller au Par-

lement de Bretagne auſſi fils d'une du Moley.

Du coſté de Mr le Géureau, ſon Pere, Madame de Brilhac eſt proche Parente de Mr de la Haye Saint Hilaire, Exempt des Gardes du Roy, d'une Nobleſſe diſtinguée dans la Province de Bretagne, & auſſi de meſſieurs de la Faluere, Conſeillers au grand Conſeil, & au Parlement de Paris, fils de Mr de la Faluere, Doyen du Parlement de Bretagne, Frere de Mr de la Faluere, ancien premier Preſident de cette Province.

Mr Thuret, ancien Prieur de l'Ordre de Saint Benoist eut l'honneur de presenter au Roy le 3. de ce mois une grande Carte Genealogique des Rois d'Espagne, faite de la main dans le mesme ordre qu'il a fait autrefois la Carte Genealogique des Rois de France, laquelle il avoit eu aussi l'honneur de presenter à Sa Majesté il y a quarante ans. Cette derniere Carte ne cede rien à la premiere, tant en beauté qu'en tout ce qu'elle contient de curieux. Sa Ma-

jesté fit l'honneur à Mr Thu-
ret d'en entendre l'explica-
tion de sa bouche, & elle
eut la bonté de luy dire lors
qu'il eut fini, qu'elle trouvoit
cette Carte tres belle & tres
curieuse. Elle a huit pieds de
haut sur dix de largeur, &
comprend les trois Maisons
Royales de Navare, de Cas-
tille & d'Arragon, dans trois
grands arbres qui la rempliss-
sent avec les branches qui en
sont sorties, le tout est en-
richi de Blazons, & disposé
dans un ordre si clair & si
net, qu'on voit tout d'un

coup ſans peine & ſans em-
barras la ſuite de tous ces
Rois, & la réunion qui s'eſt
faite de ces trois Familles en
une dans la perſonne du
Roy Catholique Philippe V.
qui ſe voit au plus haut de
cette Carte ſous la Couron.
d'Eſpagne. Sa Majeſté l'a
fait tendre dans ſon grand
Cabinet de Verſailles & a
agréé que Mr Thuret en
faſſe une ſeconde ſemblable
pour la preſenter au Roy
d'Eſpagne; mais l'approba-
tion que Sa Majeſté luy a fait
l'honneur de donner à cet

ouvrage, l'a porté à l'augmenter & à l'embellir encore davantage dans la nouvelle Carte qu'il va faire par les recherches des autres Rois d'Eſpagne plus anciens que ceux de Caſtille & d'Arragon, en remontant juſques aux premiers Rois d'Eſpagne de la race des Gots, & y ajoutant encore les anciens Comtes d'Arragon, de Caſtille & de Barcelone, avec leur union & incorporation à la Couronne d'Eſpagne ; le tout dans un ordre auſſi clair & intelligible que le

reſte de la Carte. Mr Thuret eſpere la faire graver au pluſtôt pour la donner au Public. Il rendra ces Cartes de France & d'Eſpagne de meſme grandeur.

Le livre qu'a fait un ſçavant Pere de l'Oratoire dont on doit taire le nom par diſcretion, puiſqu'il ne s'eſt pas voulu nommer, contenant la Relation de l'Abjuration de Madame la Princeſſe Eleonor Charlotte de Virtemberg Montbelliart, Ducheſſe d'Olſt en Sileſie, faite

dans l'Eglise Royale de Maubuisson le 3. Aouſt 1702. entre les mains de ce meſme Pere, eſt rempli d'une matiere trop éclatante & d'un ſujet trop édifiant, pour ne vous en pas entretenir. Vous ſçavez que la naiſſance de cette Princeſſe eſt des plus illuſtres : ſa mere eſtoit de la maiſon de Coligni, & fille du Maréchal Duc de Châtillon. Elle eſt fille du Duc de Wirtemberg Montbelliard, & petite fille de Loüis Frederic Duc de Wirtemberg, Comte de Monte

belliard, qui avoit épousé la Princesse Anne Eleonor Duchesse de Wirtemberg, Comtesse de Nassau. Elle avoit épousé le Prince Sylvius Frederic de Wirtemberg & d'Olsf en Silesie, son cousin, si bien qu'elle est Wirtemberg de beaucoup de costez, & par toutes ces illustres Alliances elle se trouve proche parente de l'Imperatrice, du feu Roy d'Angleterre (Guillaume III.) du Roy de Pologne, du Roy de Suede, & du Roy de Danemark. Aprés quelques

années d'un mariage fort heureux, elle demeura veuve du Prince son époux dont elle n'eut point d'enfans. Le Prince Leopold Oberard Duc de Wirtemberg, Comte de Montbelliard, est son frere. La grace s'est fait sentir par dégrez dans le cœur de cette Princesse, & c'est enfin dans l'Hostel de Mailly auprés de sa chere cousine Madame la Comtesse de Mailly, qu'elle a frappé ses derniers coups : & c'est à Maubuisson auprés de Madame l'Abbesse qui est de

la maiſon de Rohan & cou-
ſine de la Réine des Ro-
mains, que cette Princeſſe
a renoncé à ſon infidelité
& à ſes erreurs ; mais com-
me ce n'a eſté qu'avec con-
noiſſance de cauſe, on ſera
peut eſtre bien aiſe de ſça-
voir de quelle maniere elle
a gueri ſes doutes, par quels
liens & par quels funeſtes
engagemens elle perſiſtoit
encore dans les préjugez d'u-
ne malheureuſe éducation.
Aprés qu'on l'eut éclaircie
ſur toutes les difficultez qui
juſques-là avoient arreſté

l'ouvrage du Ciel, je veux dire celuy de ſa converſion, & aprés avoir elle meſme conſulté le Texte Sacré dans les plus anciennes Bibles de la Bibliotheque du Roy, elle voulut eſtre éclaircie ſur quatre points qui luy avoient toûjours fait beaucoup de peine dans la Communion de l'Egliſe Romaine : ſçavoir 1°. L'adoration de l'Euchariſtie. 2°. La reſervation du Corps de Jeſus Chriſt. 3°. La verité du Sacrifice. 4°. La Communion ſous une ſeule eſpece. Le ſçavant homme

qui avoit entrepris de la ramener à la Religion de ſes peres, offrit, s'il ne la convainquoit pas de la pureté de la Doctrine de l'Egliſe, ſur ces quatre chefs, d'embraſſer luy meſme le Luthe-raniſme. Propoſition qui auroit parû bien hardie pour tout autre qui auroit eſté moins ſûr de la bonté de la cauſe qu'il deffendoit, & qui auroit eſté moins pourveu de raiſons & d'authoritez. Il prouva l'adoration par l'Ecriture, par la Tradition, par tous les Saints Peres & par

la conduite uniforme depuis
ſa naiſſance. Il ne prouva
pas la reſervation par des ar-
gumens moins forts & moins
ſenſibles. Il raporta ſur ce
ſujet le Decret du troiſiéme
Concile de Carthage qui
abolit la coutume de donner
la Communion aux morts ;
preuve qu'on reſervoit dé-
ja dans ce temps éloigné
le Corps de Jeſus-Chriſt. Il
prouva la verité du Sacrifice
par ſon antiquité ; & pour la
Communion ſous la ſeule
eſpece, il raporta l'affaire ſi
celebre de Serapion dont

parle saint Denis, & celle de saint Jerosme, qui favorisent si fort la Doctrine de la seule espece. Elle se rendit enfin à la force de ces raisons.

Philbert Masson vient d'achever d'imprimer à Tours un livre intitulé, *Moralitez curieuses sur les six premiers jours de la Creation du Monde.* Les Superieurs de differens Ordres ont jugé ce livre si convenable à estre lû dans les Maisons Religieuses, que presque toutes les Communautez des Provinces de Bre-

tagne & de Touraine en font lecture. Mr le Marquis de Chaſtres, Chef de la Famille de Brodeau, dont je vous a y fait connoître le nom & la naiſſance dans ma Lettre du mois de May dernier 1702. eſt l'Auteur de ce livre, ce qui ne vous doit pas moins exciter à le lire, que le ſuccés d'un autre livre du même Auteur. Il eſt intitulé *Jeux d'Eſprit & de Memoire*. La modeſtie de l'Auteur l'avoit empêché de ſe faire connoiſtre, mais la grande réputation de ces Jeux

d'eſprit l'a fait découvrir. Il s'eſt imprimé en France plus de ſix mille exemplaires de cet ouvrage, dont les Etrangers ont auſſi fait pluſieurs éditions.

On parle depuis quelque temps d'une Muſique nouvelle, ſous le Titre de *l'Armonie reduite en Art, ou de la Muſique naturelle & par raiſonnement, rapportée au Mathematiques à l'uſage ordinaire.*

Quoy qu'elle ait eſté imaginée par une perſonne dont les fonctions ſont fort éloignées de celles de cette ſcien-

ce, on pretend qu'il la poſ-
ſede parfaitement, & que
l'Auteur a conduit par une
voye facile, agreable &
courte à la connoiſſance de
tout ce que cet Art a de pro-
fond & d'interieur, & qu'il
retranche tout ce qu'l a d'ob-
ſcur, d'ennuyeux, d'équivo-
que & d'embaraſſant.

Il ne ſe ſert d'aucunes clefs,
ny de bécarre, ny de bé-
mol, & rejette toutes les
fauſſes dénominations, les
doubles emplois des noms,
des intervalles, & fixe l'eſ-
prit & l'imagination par des
notes

notes certaines qui portent avec elles par des proportions Geometriques, leurs mesures, leurs nombres & l'octave ou la partie qu'elles occupent dans la Musique.

Ces notes sont simples, ou composées; les composées reçoivent une espece de dieze qui se fait par un trait qui augmente & éleve la note d'un demi-ton.

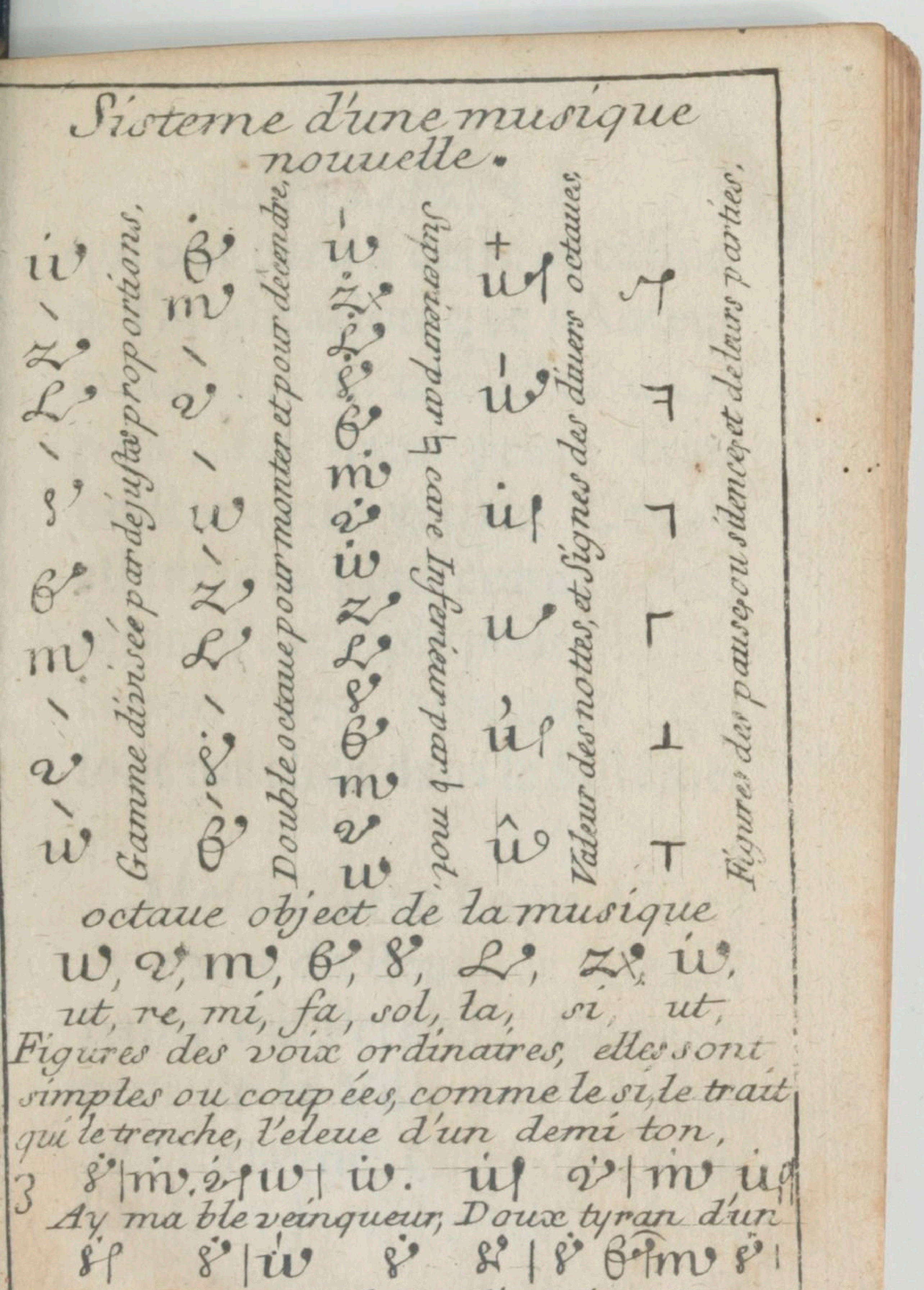
Et bien loin (comme quelques uns l'ont crû) quelle ait esté inventée pour donner quelque atteinte à celle qui est en usage, ainsi que

quelques uns l'ont crû, ce qui seroit une prétention chimerique, elle donne au contraire un nouveau jour qui sert beaucoup à l'éclaircir & à en abreger les longueurs.

Et pour faire connoistre qu'elles n'ont dans le fond l'une & l'autre qu'un même principe & qu'un même objet, que toutes les productions de l'ancienne servent à verifier les démonstrations de la nouvelle.

Voicy le plus clair, & le plus intelligible des Sistêmes

# Sisteme d'une musique nouuelle.

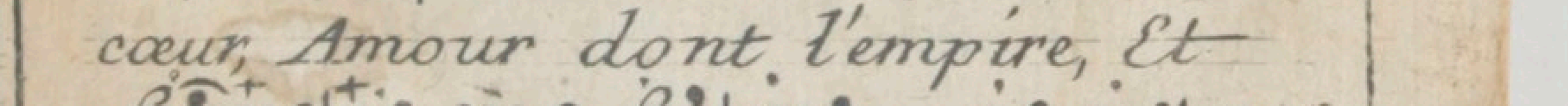



octaue object de la musique

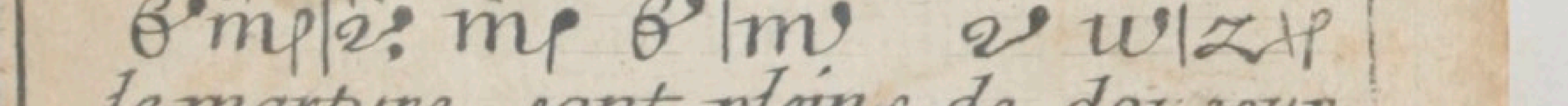


ut, re, mi, fa, sol, la, si, ut,

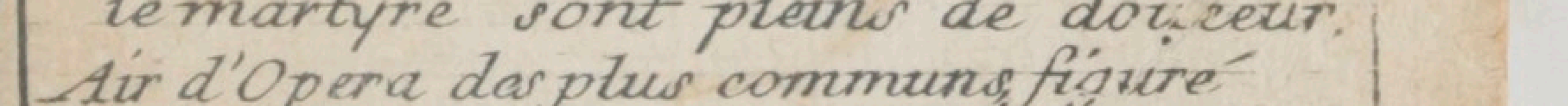
Figures des voix ordinaires, elles sont simples ou coupées, comme le si, le trait qui le tranche, l'eleue d'un demi ton,



Ay mable veinqueur, Doux tyran d'un



cœur, Amour dont l'empire, Et



le martyre sont pleins de douceur.

Air d'Opera des plus communs figuré par la musique naturelle ∞

qui ont paru à cette occasion & l'application que l'Auteur en fait sur un trait d'air d'Opera, fait sans peine connoistre cette verité. Cet air estant des plus connu peut servir d'exemple pour l'explication des principes qui sont touchez dans le Sistême.

Messire Jean Louis Abot, Seigneur du Bouchet, Grand Bailly du Perche, Gouverneur de la Ville & Chasteau de Mortagne, Chef de la Noblesse, & Juge du Point d'honneur, épousa sur la fin du

meſme mois Mademoiſelle de Torcy, petite Niece de Mr le Duc de Beauvilliers, dans la Chapelle du Chaſteau de la Frette. La Ceremonie ſe fit par Mr le Curé de Theval, Official de Mr l'Evêque de Séez nommé par ce Prélat pour celebrer ce Mariage. Au ſortir de la Chapelle on trouva les tables ſervies avec beaucoup de magnificence. Aprés les repas, les Mariez accompagnez de leur famille monterent dans les Caroſſes qui les attendoient pour les conduire à Mortagne. Ils

trouverent les chemins bordez des Habitans des lieux où ils devoient passer. Ils estoient sous les armes, & les salüerent d'une décharge de Mousqueterie. Les Bourgeois de Mortagne, & toute la Noblesse vinrent au devant d'eux, & firent plusieurs décharges, sitost qu'ils eurent apperçu leurs Carosses, & les conduisirent en fort bon ordre jusqu'à l'Hotel du Marié, où toutes les Dames attendoient la Mariée qui arriva au son de toutes les cloches qui n'avoient

point ceſſé leur carillon depuis la veille. A peine furent ils deſcendus de Caroſſe que tous les Corps de la Ville les harangueront chacun à leur tour, & que la Ville leur fit preſent de vin & de confitures. La Nobleſſe ſe diſtingua par les empreſſemens qu'elle montra à leur faire compliment ainſi que les Reverends Peres Capucins qui les avoient attendus à l'entrée de la Ville pour eſtre des premiers à leur témoigner leur zele. On ſoupa aprés tous ces complimens. Le

repas fut magnifique, tou-
res les tables furent tres-
bien ſervies, & avec une
égale profuſion. Les Habi-
tans vinrent enſuite ſupplier
la Mariée d'allumer un feu
d'artifice qu'ils avoient pre-
paré devant la porte de l'Hô.
tel du Gouverneur. Elle defera
cet honneur à Mr le Comte de
Montgeorge, Capitaine aux
Gardes & Brigadier des Ar-
mées du Roy, ſon Oncle,
Toutes les ruës furent illumi-
nées & beaucoup de muids
de vin furent défoncez pour
ſaluer la ſanté du nouveau

marié. Le Bal ſucceda au feu de joye. Il dura peu par l'empreſſement que le Marié eut de faire repoſer ſon épouſe des fatigues de la journée. Mr le Gouverneur ſe diſtingua en tenant table ouverte pendant huit jours.

Mr le Duc de Geſvres a épouſé Mademoiſelle de la Chenelaye. Il eſt inutile de rien dire de la maiſon de Potier, dont ce Duc eſt ſorty aprés ce que je vous en ay dit dans une de mes Lettres au ſujet de la mort de Madame la Ducheſſe de Geſ-

vres. Mademoiſelle de la Chenelaye, eſt fille de Mr le Marquis de la Chenelaye, d'une illuſtre maiſon de Bretagne, qui a donné à cette Province de grands perſonnages, & des premiers Officiers aux derniers Ducs de Bretagne. Mr le marquis de la Chenelaye, un des ayeux de celuy cy, eſtoit favory déclaré de François dernier Duc de Bretagne : On ſçait que c'eſt luy qui deſabuſa le Duc des facheuſes impreſſions que luy avoit mis dans l'eſprit Landais, ce favori qui

eut enſuite un ſort ſi tragi-
que. Mr le marquis de la
Chenelaye a eu madame la
Ducheſſe de Gelvres de ſon
ſecond mariage avec Dame
N..... de Soyecourt, fille
de mr le marquis de Soye-
court, qui, comme l'on ſçait,
n'eſt pas le ſeul de la mai-
ſon qui ait eû des Charges
de la Couronne. Madame
de la Chenelaye eſt ſœur de
madame de Boisfranc, &
elles ſont toutes les deux les
ſeuls enfans qui reſtent à
mr le marquis de Soyecourt,
dont les deux fils furent tuez

en même temps & dans le même combat dans la derniere guerre. Mr de la Chenelaye avoit épousé en premieres noces Dame N.... de Montbel d'Entremonts fille de feu François Virgine de Montbel, Chevalier Comte d'Entremonts & de Montbel, Seigneur d'Espine & Marquis du Montolier, & de Dame Magdelaine du Tillet fille d'Helie du Tillet, Seigneur de Nojan, maistre d'Hôtel du Roy, & de Françoise de Faucon de Ris. Feuë Madame de la Chenelaye

estoit sœur du dernier Comte d'Entremonts mort à Paris sans enfans. Il estoit Lieutenant General de Bresse & de Bugey. Mr de la Chenelaye du premier lit a eu une fille mariée à Mr le Marquis de l'Hospital, laquelle a heritè de tous les grands biens de la maison d'Entremonts que lui à laissé son oncle. Les derniers Comtes d'Entremonts n'estoient Montbel que par les femmes: car Jacqueline de Montbel fille unique du Comte Sebastien de Montbel En-

tremonts, laquelle fut celebre dans le seiziéme Siécle par les rares qualitez de son esprit & par les disgraces qu'elle essuya, épousa en premieres noces Claude de Bastarnay Comte du Bouchage fils de René de Bastarnay, & d'Isabelle de Savoye, & aprés avoir perdu cet époux qui fut tué à la bataille saint Denis sans laisser des enfans, elle épousa en seconde noces dans la ville de la Rochelle l'Amiral de Coligni, dont elle eut Beatrix de Coligni, Comtesse

d'Entremonts, premiere Dame d'Honneur de Catherine Infante d'Espagne, Duchesse de Savoye, qui épousa à Turin en presence du Duc de Savoye le Baron de Meüillon & de Montauban, Grand Chambellan de Savoye, fils du Baron de Meüillon si renommé dans l'Histoire de Provence, Gouverneur de Marseille, du Château d'Hieres & de Nostre Dame de la Garde, & de Marguerite de Robine de Gravezon; c'est de ce mariage que descendoient le dernier Comte d'En-

tremont, & madame de la Chenelaye mere de madame la marquise de l'Hopital.

Madame la Ducheſſe de Geſvres ayant eſté à la Cour quelques jours aprés ſon mariage, elle y prit poſſeſſion des honneurs que luy donne le rang de Ducheſſe. Elle eſt jeune, brune, grande & bien faite, & tres agreable, & ſa preſence a confirmé à la Cour tout le bien qui s'y eſtoit répandu de ſon merite: elle en a infiniment & meſme beaucoup plus qu'elle n'en laiſſe voir, ſa

ſa modeſtie n'en laiſſant pa-roiſtre que ce qu'elle n'en peut cacher. Il n'a point paru qu'elle ait eſté embaraſſée de ſa nouvelle dignité, & elle a ſoutenu avec une ſage & modeſte fermeté les regards curieux de tous ceux qui ont marqué de l'empreſſement pour la voir.

Je vous envoye une Liſte des Officiers de terre, nommez par le Roy, Chevaliers de l'Ordre de Militaire de ſaint Loüis, dans la promotion du vingtiéme de Jan-

vier. Cette Liſte eſt auſſi exacte qu'il eſt poſſible d'en donner une de plus de ſix cens noms. Quoy qu'il ſoit tres difficile, ou pour mieux dire impoſſible de donner tant de noms ſans qu'il y en ait beaucoup d'eſtropiez, parce que le ſens d'un diſcours qui aide à faire trouver un mot mal écrit, ne peut ſervir à faire deviner un nom propre lorſqu'il eſt défiguré par quelques lettres mal formées, je ſuis aſſuré que vous n'en trouverez pas une douzaine parmy le grand

nombre de ceux que je vous envoye, qui puissent estre méconnus à cause du changement de quelques lettres, à moins que ceux qui ont écrit ces noms les premiers n'ayent fait quelques fautes. Cette Liste est d'autant plus curieuse que tous ceux qui la rempliſſent, sont d'une valeur éprouvée, & qu'ils ont servy le Roy & l'Etat, pendant un grand nombre d'années.

# PROMOTION
## DES CHEVALIERS DE L'ORDRE DE SAINT LOUIS.
### *Du 20. Janvier 1703.*

MESSIEURS,

LE *Baron d'Asfeld.* Maréchal de Camp.
*Le Chevalier d'Asfeld.* Maréchal de Camp.
*Alel.* Major de Mets.
*Le Marquis de Bouzolles.* Mestre de Camp du Regiment Roïal, Piémont Cavalerie.
Le *Marquis de Blainville.* Lieu-

tenant General.

*Bligny.* Colonel du Regiment de Xaintonge.

Le *Chevalier de Broglio.* Mestre de Camp de Cavalerie.

Le *Comte de Beaujeu.* Mestre de Camp reformé de Dragons.

*Berulle.* Maréchal de Camp.

*Bernieres.* Capitaine aux Gardes.

*Baravy.* Lieutenant Colonel du Regiment d'Orleans.

*Bellefonds.* Lieutenant Colonel du Regiment Colonel general des Dragons,

*Bruzac.* Enseigne des Gardes du Corps du Roy.

*Bambiny.* Capitaine de Mineurs.

*Brissac.* des Gardes du Corps.

*Beaumanoir.* Capitaine du Regiment d'Infanterie d'Anjou.

*Le Chevalier de la Bretesche.*
Mousquetaire du Roy.

*Bouchard de Rigal.* Lieutenant Colonel d'Auvergne, Infanterie.

*Bretteville.* Capitaine du Regiment de Cavalerie de Villeroy.

*Bernard.* Lieutenant au Regiment de Cavalerie de Brissac.

*Beaucoroy.* Major du Regiment de la Marine.

*Bariere.* Commandant à Fenestrelles.

*Boudeville.* Capitaine des Grenadiers à Leuville.

*Bert.* Capitaine de Sault.

*Boisle.* Lieutenant dans les Cravattes.

*Le Chevalier de Buade,* Capitaine

au Regiment Royal d'Artillerie.

*Bertou.* Lieutenant au Regiment Royal Piémont de Cavalerie.

*Bidou.* Lieutenant Colonel de Vivans, Cavalerie.

*Bidou le Cadet.* Capitaine au même Regiment.

*Brazilly.* Major du Regiment de Medoc.

*Bonlieu.* Capitaine d'une Compagnie ſeparée de Normandie.

*Berenger.* Capitaine de Maulevrier.

*Brice.* Lieutenant Colonel du Regiment de Cavalerie de Vivans S. Criſtaud

*Boizeclou la Brandiere.* Lieutenant colonel de Beauſſe.

*Bogne.* Enſeigne des cent Suiſſes.

*Beaupuy.* Commandant le troiſiéme Bataillon du Regiment du Roy.

*Blanchon des Bardes.* ci-devant Command. au Fort des Medes.

*Barville.* Major de Boüillon.

*Bois-André.* Lieutenant colonel du Regiment de Vexin.

*Bombelles.* Lieutenant colonel reformé d'Infanterie.

*Bouzonval.* Lieutenant colonel de Verac, Dragons.

*Belocier.* Lieutenant colonel reformé d'Infanterie.

*Broiſſart.* Lieutenant colonel de Condé, Cavalerie.

*Boſſio.* Commandant au Château d'Aire.

*Boeſſe.* Lieutenant de Roy de Mezieres.

*Berthelat.* Major du Regiment Royal de Cavalerie.

*Barrette.* Major du Regiment d'Infanterie de Bourgogne.

*Beliar.* Capitaine au Regiment de Thoy.

*Boisricheux.* Capitaine au Regiment d Infanterie de la Reine.

*Bourgere Surmaison.* Capitaine des Grenadiers du Regiment de Dauphiné.

*Berziaux.* Capitaine de Fimarcon Dragons.

*Bailleul.* Major de Regiment de Nice.

*Bellair.* Capitaine au Regiment de Bassigny.

*Beaulieu de Bethomas.* Capitaine des Grenadiers du Regiment de Foix.

*Barbesan.*

*Barbasan.* Capitaine au Regiment Mestre de Camp general des Dragons.

*Bono.* Commandant le troisiéme Bataillon du Royal Roussillon.

*Barette.* Capitaine au second Bataillon de Morangis.

*Bardon.* Major du Regiment d'Infanterie du Maine.

*Boutillon.* Major de Maubeuge.

*Benoist.* Capitaine au Regiment de Brie.

*Beauchamp.* Brigadier de la Compagnie de Villeroi des Gardes du Corps.

*Boisdefre.* Maréchal des Logis & Aide-major des Chevaux-legers.

*Barmond de Thoiras.* Lieutenant colonel reformé d'Infanterie.



BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

*Beauregard.* } Ingenieurs.
*Blanzi.* }

*Chemerault.* Lieutenant general.
*Cilly.* Colonel reformé de Dragons.
*Chapizeaux.* Enseigne des Gardes du Corps du Roy.
Le *Marquis de Castres.* Maréchal de Camp.
*Coëtanfar.* Sous-lieutenant des Chevaux-legers de la Garde.
*Cheyladet.* Enseigne des Gardes du Corps.
*Cappy.* Mestre de Camp de Cavalerie.
*Chardon.* Capitaine aux Gardes Françoises.
*Conflans.* Mestre de Camp de Cavalerie.
*Clodore.* Brigadier d'Infanterie.

*Chavigny*. Commandant à Colmar.

*Courtade*. Lieutenant colonel de Meleun, Cavalerie.

*Courcelles Grevé*. Lieutenant de Roy de Tournay.

*Castelnau Descordes*. Capitaine de la Marine.

*Cavy*. Capitaine de la Couronne.

*Champier*. Capitaine de Cottentin.

*Caissac*. Capitaine des Grenadiers du Royal.

*Courtade*. Commandant au Fort des Bains.

*Clerambault*. Lieutenant General.

*Coëtelet*. Lieutenant aux Gardes Françoises.

*Chantariege*. Capitaine reformé

dans Choiſeul, cavalerie.

*Chaſteauthierry*. Commandant le ſecond Bataillon d'Anjou.

*Chaſteau-neuf*. Capitaine de Bourbon, Infanterie.

*Chaſtoix*. Lieutenant colonel de Piémont.

*Charles*. Major de Scheleſtat.

*Comia*. Lieutenant de Roy de Mont-Louis.

*Chanceaux Barville*. Lieutenant colonel de l'Iſle de France.

*Cottignon*. Lieutenant de Roy de la Citadelle de Calais.

*Cadrieu*. Lieutenant colonel de Gaſtinois.

*Chabanel*. Lieutenant de Roy de Charlemont.

*Chalieuſe*. Lieutenant colonel de S. Sulpice, Infanterie.

*Cavaudan*, Lieutenant colonel

de Joffreville, cavalerie.

*Covoz.* Lieutenant colonel de Beaujollois.

*Capestan.* Commandant à la Ke-noque.

*Coulange.* Capitaine des Grenadiers de Vexin.

*Carusle.* Major de Vexin.

*Coudras.* Capitaine des Grenadiers de Bourgogne

*Certemont.* Major du Royal Artillerie.

*Chartagne.* Capitaine de Bourbon, cavalerie.

*Chantoiseau.* commandant le second Bataillon de la Marine,

*Colemberg.* Capitaine des Grenadiers de Navarre.

*Chaponet.* Sous-lieutenant des Grenadiers au Regiment des Gardes Françoises.

*Cavorde.* Capitaine du Royal Roussillon, Infanterie.

*Coëssal.* Sous-lieutenant aux Gardes.

*Chantelou.* Capitaine de Galiotes.

*Chastenay.* Capitaine des Grenadiers de Xaintonge.

*Cotuze.* Capitaine des Grenadiers de Languedoc.

*Carriere.* commandant le second Bataillon de la Sarre

*Cavillac.* Sous-lieutenant de la seconde Compagnie des Mousquetaires

*Clery Poissy.* Commissaire Provincial d'Artillerie.

*Cardon.* Major des Bombardiers.

*Duvinet.* Exempt des Gardes du Corps.

*Dugua*. Brigadier colonel de Bugey.

*Dauger*. Exempt des Gardes du Corps.

*Damigny*. Brigadier, Lieutenant colonel de Xaintonge.

*Dubosc*. Lieutenant colonel de Dutroncq Cavalerie.

*Desrauzose*. Lieutenant colonel de Lautrech Dragons.

*Daoust*. cy-devant Lieutenant de Roy de Landau.

*Dufaux*. Lieutenant colonel de la Colonelle de l'Isle du Vigier Cavalerie.

*Dastor*. Lieutenant de Roy de Blaye.

*Dassier des Brosses*. Capitaine au second Bataillon du Royal Artillerie.

*Dorthu*. Capitaine reformé dans

Orleans Infanterie.

*Duchaiſeau.* Capitaine de Vendôme.

*Darnaut.* Major du Regiment de Cavalerie Danlezy.

*Dufaux.* cy-devant Lieutenant de la Compagnie, Meſtre de Camp du Regiment de Cavalerie de Montal.

*Durſon.* Aide major de Cambray.

*Le Chevalier Dardie.* Capitaine de la Sarre.

*Davie.* Capitaine d'Artois Infanterie.

*Deſvignaux.* Aide Major de Perigord.

*Doctoville.* Capitaine de Nivernois.

*Deſlandes.* Capitaine de Canoniers.

*Deſondes.* Major d'Orleans Infanterie.

*Desvaux* Garde de la Manche du Roy.

*Dargelos*. Lieutenant colonel de Languedoc Infanterie.

*Deshaules*. Lieutenant de Roy de Montmedy.

*Dumouchet*. Lieutenant colonel de Bassigny.

*Des Gaudieres*. Lieutenant colonel de Laonnois.

*Des Isles*. Lieutenant colonel de Limosin.

*Du Vinet*. Lieutenant colonel reformé du Chevalier de Sourches Infanterie.

*Davesnes*. Lieutenant colonel de la Marche.

*Daigremont*. Lieutenant colonel Dourches Cavalerie.

*Debons*. Lieutenant colonel reformé dans Listenois Dragons.

D*aurout*. Lieutenant colonel de Blaiſois Infanterie

D*uferier*. Lieutenant colonel du Regiment Royal des Vaiſſeaux.

D*eſrobert*. Lieutenant colonel de Foix.

D*arenes*. Lieutenant colonel reformé dans le Regiment Royal des Dragons

D*u Vivier*. Lieutenant colonel de Sault.

D*avignon*. Capitaine au Regiment d'Infanterie de Limoſin.

D*oumeſny*. Lieutenant aux Gardes Françoiſes.

D*u Parc au Poëds*. Capitaine au Regiment de Picardie.

D*arcy*. cy-devant Capitaine au Regiment Royal des Vaiſſeaux.

D*aſſier*. Lieutenant de Roy de la Rochelle.

D*eſrochets*. Lieutenant de Roy de Verdun.

D*u Leſtier*. Lieutenant colonel de Gevaudan Dragons.

D*eſcollins*. Lieutenant colonel d'Orleans Infanterie.

D*aruſſe*. cy devant Commandant à Boüillon.

D*esfougeres*. Lieutenant colonel de Talmont Cavalerie.

D*eſeſſars*. Lieutenant colonel de Deſclainvilliers Cavalerie.

D*epeyre*. Second Lieutenant colonel de Nice Infanterie.

D*argues*. cy-devant Lieutenant de Roy d'Ath.

D*ubarreau*. Lieutenant colonel reformé d'Infanterie.

D*arnaut*. Lieutenant colonel

reformé d'Infanterie.

*Dagoult*. Lieutenant colonel de Talandre Infanterie.

*La Douë*. Lieutenant colonel de Luxembourg.

*Du Verger*. Major du Regiment de Provence.

*Dufos*. Commandant le fecond Bataillon de Leuvile.

*Daiguilli*. Capitaine des Grenadiers du Bourbonnois.

*Deppeville*. Capitaine des Grenadiers de la Reine.

*Dumont*. Exempt des Gardes du Corps.

*Darnoulin*. Major d'Anvers.

*De Maſſe*. Major de Nancy.

*Darifart*. Maréchal des Logis des premiers Mouſquetaires.

*Le Chevalier Daniere*. Commandant le ſecond Bataillon de Mortmart.

*Le Chevalier d'Enonville.* Ingenieur.

*Du Cairon.* Premier Sous-Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval.

*De Brach.* Second Sous-Lieutenant de la Compagnie des Grenadiers à cheval.

*Domps.* Capitaine des Grenadiers de Languedoc.

*Daugecourt.* Capitaine au Regiment Royal de Dragons.

*Decours.* Major de Ponthieu.

*Daudifret.* Aide Major des Gardes Françoises.

*Desmeurs.* Capitaine reformé de Carabiniers.

*Daunoux.* Capitaine de la Reine, Cavalerie.

*Du Claux.* Capitaines des Grenadiers de la Couronne.

*Le Chevalier Durcet.* Maréchal des Logis de la Cavalerie.

*Des Masures.* Sous Aide Major de la Gendarmerie.

*Duperon.* Major du Royal la Marine.

*Dumont.* Capitaine aux Gardes Suisses.

*Darcicourt.* Major de Bouzolle Cavalerie.

*Dolive.* Capitaine de Languedoc Infanterie.

*Darpentiny.* Capitaine d'Albemarle Irlandois.

De *Guilly.* Capitaine du Royal Piémont, Cavalerie

*Desperoux.* Major de Charroſt, Infanterie.

*Desbordes.* Capitaine au Regiment, Meſtre de Camp General de Cavalerie.

*Dumas*. Brigadier des premiers Mouſquetaires.

D'*Hautefort*. Premier Enſeigne des ſeconds Mouſquetaires.

D*oucette*. Maréchal des Logis des ſeconds Mouſquetaires.

D*eſvauges*. Maréchal des Logis des Chevaux Legers de Berry.

D*u Mouſſeau*. Lieutenant de Biſſi, Cavalerie.

D*u Rocheret*. Commandant le ſecond Bataillon de Languedoc.

D*auzeville*. Lieutenant Colonel d'Asfeld, Dragons.

Le *Chevalier du Cairon*. Commandant le ſecond Bataillon de Xaintonges.

D*e Veſle*. Capitaine reformé

de Carabiniers.

*Douville.* Lieutenant d'Artillerie en Rouſſillon.

*Dupleſſis.* Maréchal des Logis des chevaux Legers du Roy.

*Damoiſeau.* } Ingenieurs.
*Demus.* }

*Eſpinchal.* Meſtre de Camp de Cavalerie.

*Deſeſſart.* Lieutenant au Regiment Royal des Carabiniers.

*Le Comte de Fiennes.* Meſtre de Camp de Cavalerie.

*Firmarcon.* Colonel de Dragons.

*Feligonde.* Commandant le ſecond Bataillon de Piedmont.

*Focieux.* Capitaine de Nettancourt, Infanterie.

*Fouville.* Capitaine de Languedoc, Infanterie.

*Fontienne.* Capitaine de Saint Pouange, cavalerie.

*Fongoſſier.* Lieutenant colonel de Solre.

*Fontenay.* Maréchal des Logis des chevaux Legers du Roy.

*Flaiche.* Lieutenant colonel de Grignan, cavalerie.

*Ferron.* Lieutenant aux Gardes Françoiſes.

*Friſelande.* Major du Chaſtelet cavalerie.

*Faure.* capitaine des Grenadiers de Mirabeau.

*Fondoux.* Major d'Olleron, infanterie.

*Faverolles.* ci-devant capitaine au Regiment de Bugey.

*Favancourt.* Sous-brigadier de la premiere compagnie des Mouſquetaires.

*Fransart.* capitaine de Canonniers.

*Fontenaille.* capitaine des Bombardiers.

*Fromont.* capitaine d'Orleans, cavalerie.

*Fages.* capitaine des Grenadiers d'Auxerrois.

*Foucault.* capitaine du Roi, infanterie.

*Filtz.* Maréchal des Logis des Gendarmes du Roi.

*Favart.*
*Fiers.*
*Fonsermois.* } Ingenieurs.

*Le Comte de Grammont.* Maréchal de Camp.

*Goas.* colonel reformé de Dragons.

*Giraut.* Lieutenant colonel du

Maine, cavalerie.

*Grieu.* capitaine d'Anjou, infanterie.

*Gobert.* capitaine de Champagne.

*Grebonval.* Marechal des Logis des Gendarmes du Roi.

*Guerry des Creſpinieres.* Lieutenant du Roi de Philippeville.

*Galean de Chaſteau-neuf.* Lieutenant colonel reformé d'Infanterie.

*Grangemont.* Lieutenant de Roi de Monaco..

*Gimel.* Lieutenant coloncl du Regiment du Prince Charles, Cavalerie.

*Gaya.* Major de Saint Sulpice, Infanterie.

*Des Garmens.* commandant le

second Bataillon de Nettencourt.

*Galliat de Montagny.* capitaine reformé dans Dauriac, cavalerie.

*Gondras.* des Gardes du Corps.

*Grand hamps.* Maréchal des Logis de la seconde Compagnie des Mousquetaires.

*Guillebon.* capitaine du Roi, cavalerie.

Le *Chevalier Guerin.* Lieutenant au second Bataillon de l'Isle de France.

*Gerfaux de Sailly.* capitaine au Regiment de Lionnois.

*Goulet Montlibon.*
*Goulet Brevanne.* } Ingenieurs.
*Gittard.*

*Grebouval.* Maréchal des Logis des Gendarmes.

De *Heere*. Lieutenant de Roi de Phaltzbourg.

*Hoüel*. capitaine aux Gardes Françoises.

*Hugony*. capitaine & Aide-major de Mortemart, infanterie.

*Imecourt*. Lieutenant colonel des Gardes du Corps.

*Jonquiers*. capitaine d'Aubuſſon, cavalerie.

*Jouffrey*. Lieutenant de Roi du Mont Dauphin.

*Jaucourt de la Vaiſerie*. capitaine des Grenadiers de la Marine.

*Iavary*. cy-devant capitaine au Regiment d'Infanterie du Mayne.

*Joinville*. } Ingenieurs.
*Iacquet*. }

Le *Marquis de Langallerie*. Mareschal de camp.

L*huillier*, commandant à Antibes.

*La Villeneuve*. Aide Major des Gardes du corps.

L*iverne*. capitaine au Regiment de cavalerie Desclainvilliers.

*La Ruelle*. capitaine au Regiment de cavalerie de Quintin.

L*aferonnaye*. Mestre de camp de cavalerie.

L*achetardie*. colonel du Regiment de Beausse.

*La Coste de Pompadour*. colonel reformé d'Infanterie.

L*essart*. Mestre de camp de cavalerie.

*La Mutteſiere*. Exempt des Gardes du Corps.

La *Forcade.* Lieutenant colonel du Regiment de la couronne.

*Loubert.* capitaine au Regiment Royal des Vaisseaux.

*Lutzelbourg.* capitaine reformé au Regiment de Rozen cavalerie.

Le B*lanc.* Major reformé de Goas dans Dauphin Dragons.

Le *Fevre.* capitaine d'Orleans Infanterie.

Le*sclotaires.* commandant le second Bataillon d'Auvergne.

*Livry.* Lieutenant reformé de carabiniers.

La *Serre Larazette.* capitaine du Dauphin Infanterie.

La *Chapelle.* Major de Gastinois Infanterie.

La *Matte* capitaine & Aide Major de Touraine.

*La Varenne*. Sousbrigadier des Gardes du corps.

*La Garliere*. Lieutenant de Roy du chateau de Sedan.

*Lépine*. Lieutenant colonel du Regiment du Roy.

*La Feronnaye*. Lieutenant colonel du Commissaire General de la cavalerie.

*Lafonds*. Marechal des Logis des Gendarmes du Roy.

*Lampnt*. Lieutenant de Roy de Longvvy.

*Le Comte de Longaunay*. capitaine au Regiment des Dragons de la Vrilliere.

*Longueville*. cy devant capitaine dans Bourgogne Infanterie.

*La Rulaye*. Lieutenant colonel du Regiment d'Aunis.

*La Minotiere*. Lieutenant colonel

nel reformé de VVateville Dragons.

La *Peyrouze de Leſtang.* Lieutenant colonel de Forſat Cavalerie.

L*utzebourg.* Lieutenant colonel reformé de Cavalerie.

L*arujade.* Lieutenant colonel de Foreſt.

L*a Robiniere.* Lieutenant colonel de Barrois.

L*adauphie Cheyladet.* Lieutenant colonel de Noailles Cavalerie.

L*abas.* Lieutenant colonel du Regiment des Cravattes.

L*aporterie.* Lieutenant colonel de Charollois.

L*a Louviere.* Lieutenant colonel de Montpeyroux Cavalerie.

*La Sabliere.* Lieutenant de Roy de Betfort.

*Lafacie.* Marechal des Logis des Gendarmes du Roy.

*Lacombe.* Major de Nettencourt Infanterie.

*Labatut.* Lieutenant de Roy de Nancy.

*Lavalette.* Major de Rouergue.

*Lachaiſe.* Capitaine des Grenadiers de Mortmart.

*Labeſſiere.* Marechal des Logis de la premiere Compagnie des Mouſquetaires.

*Laco.* Capitaine des Grenadiers de Vermandois.

*Labillonniere.* Major du Royal Infanterie.

*Lacharme.* Capitaine des Grenadiers d'Orleans.

*Lavalterie.* Capitaine des Gre-

nadiers de Limosin.

*Latour de Camp*. Sous-Aidemajor des Gardes Françoises.

*La Tour d'Auvergne*. Capitaine au Regiment de Limosin.

*La Salle*. Capitaine au Regiment Mestre de Camp General de Dragons.

*La Valade*. Major de Coëtquin Infanterie.

*Louvin*. Capitaine au second Bataillon du Royal Artillerie.

*Labrosse*. Capitaine de Canoniers au Royal Artillerie.

*Laluminade*. Capitaine des Grenadiers de Berry.

*Lepinay*. Major de Toulouse Infanterie.

*Lamotte*. Commandant le second LBataillon des Vaisseaux.

*Labrunie*. Commandant le se-

cond Bataillon de Bourbon.

L*afond*. Lieutenant reformé dans Hautfort Dragons.

L*a Tourzelle* Capitaine au ſecond Bataillon de Bragelonne.

L*aborde*. Capitaine de Hautefort Dragons.

L*eviſton*. cy-devant Aide major de la Citadelle de Metz.

L*herault*. Major de Dragons reformé dans Dauphin.

L*e Marquis de la Luzerne*. Enſeigne de la premiere compagnie des Mouſquetaires.

L*e Marquis de la Frezeliere*. Lieutenant General de l'Artillerie.

L*adevezc*. Commandant le troiſiéme Bataillon du Royal Artillerie.

L*artique*. Capitaine au Regiment Royal Artillerie.

L*ebrun*. Chevau-leger de la Garde.

L*acour*. } Ingenieurs.
L*auzier* D*aſtier*. }

L*ibertat*. Lieutenant colonel de Nivernois.

L*a Croix*. des Gardes du Corps.

Le *Marquis de Murſay*. Marechal de Camp.

*Mailly la Houßaye*. Colonel du Regiment des Landes.

*Marnay*. Enſeigne des Gardes du Corps.

*Mortagny*, ci-devant Colonel du Regiment d'Houſſarts.

*Marcin*. Meſtre de Camp au Regiment des Cravattes.

*Montverdun.* Major de Verac ; Dragons.

*Menon.* Colonel d'Infanterie.

*Le P. Machicorre.* Capitaine reformé dans Hautefort, Dragons.

*Mouchy.* Lieutenant colonel d'Anjou, cavalerie.

*Mailly Livet.* Capitaine de Grenadiers de Champagne.

*Montrot.* Capitaine reformé de cavalerie.

*Moiria.* Lieutenant colonel reformé d'Infanterie.

*Marclesy.* Capitaine au Regiment Suisse de Courten.

*Monteval.* Capitaine de Carabiniers.

*Montbartie.* Lieutenant colonel de Guyenne.

*Manas.* Major du Neuf-Brisak.

*Malortie*. Lieutenant de Roy de Perpignan.

*Le Chevalier de Montauban*. Exempt des Gardes du Corps.

*Merials*. Lieutenant colonel du Royal Rouſſillon, infanterie.

*Maiſontiers*. Lieutenant colonel de Dauriac, cavalerie.

*Melleray*. Lieutenant colonel de Boulonnois.

*Marteville*. Lieutenant colonel de Villeroi, cavalerie.

*Medony*. Lieutenant colonel du Royal Italien, infanterie.

*Montholon*. Maréchal des Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires.

*Maſſé*. Maréchal des Logis de la même Compagnie.

*Montignac*. Lieutenant colonel d'Egmont, cavalerie.

De *Mons*. lieutenant colonel de Sully, cavalerie.

*Martimont*. Capitaine des Grenadiers de Flandre.

*Montagu*. Capitaine des Grenadiers de Coëtquin.

*Monchamp*. Capitaine des Grenadiers de Bourbonnois.

*Montmelian*. Capitaine des Grenadiers du Royal.

*Montevie*. Capitaine des Grenadiers de Bretagne.

*Miſtrats*. Lieutenant des Grenadiers au Regiment des Françoiſes.

*Mauroy*. Capitaine des Grenadiers de la Reine.

*Marmont*. Major de Condé, infanterie.

*Marcillac*. Major du Regiment de la Marche.

*Millanouit*. Major de Greder Allemand.

*Malaval*. Capitaine de Soiſſonnois.

*Magny*. Capitaine des Grenadiers de Brie.

*Montigny*. Lieutenant reformé de carabiniers.

*Morant*. Lieutenant au Regiment Commiſſaire general de la cavalerie.

*Montmejan*. Major de Noailles, Infanterie.

*Malleville*. Maréchal des Logis de la premiere Compagnie des Mouſquetaires.

*Mauvaiſiniere*. Brigadier de la la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires.

*Marrlle*. Brigadier de la ſeconde compagnie des Mouſquetaires.

*Montviel.* Brigadier d'Infanterie.

*Montpezat.* Capitaine aux Gardes Françoiſes,

*Maupeou.* Capitaine aux Gardes Françoiſes.

*Maſſon.* Brigadier des Chevaux-legers de la Garde

*Montaigu.* ci-devant Capitaine de Dragons.

*La Motte Baracé.* Lieutenant d'Artillerie.

*De Meun la Ferté.* Ingenieur.

*Mazille.* Maréchal des Logis des Gendarmes.

*Morange.* Lieutenant Provincial d'Artillerie.

*Le Comte de Ville.* Lieutenant colonel de Furſtemberg, cavalerie.

*Nonant.* Lieutenant colonel de Bigorre.

*Nollette.* Lieutenant colonel reformé, d'Infanterie.

*Narbonne.* Lieutenant colonel de Mirabeau, Infanterie.

*Novion.* Capitaine des Grenadiers au Regiment Royal.

*Nogaret.* Capitaine des Grenadiers de Piémont.

Le *Chevalier de Noüey.* Major du Regiment de Vermandois.

*Neuvillette.* Capitaine du Dauphin, cavalerie.

*Novy.* Commandant le troisiéme Bataillon de Normandie.

*Neveu.* Maréchal des Logis & Aide-major des Chevaux-legers.

*Noblesse.* Ingenieur.

*Obrien.* Major du Regiment de Bourck, Irlandois.

*Poudens.* Colonel de Gaſtinois.

*Pelleport.* Meſtre de Camp de Cavalerie.

*Phiffer VViber.* Capitaine aux Gardes Suiſſes.

*Pitous.* Gouverneur de Ville-franche.

*Praderet.* Capitaine au Regiment de Vexin.

*Pontac.* Capitaine au Regiment de Navarre.

*Penenyeun.* Capitaine au Regiment Royal des Vaiſſeaux.

*Pouchera.* Lieutenant au Regiment d'Infanterie de Mortemart.

*Paſchal.* ci-devant Lieutenant de Roy de Kirn.

*De Poiſe.* Lieutenant colonel de Quercy.

*De Praille.* Lieutenant colonel de Touraine.

*Pertus.* Lieutenant de Roy de Navarrins.

*Paulo.* Maréchal des Logis des Mouſquetaires.

*Prerobert.* Capitaine des Grenadiers d'Orleans.

*Pariſot.* Major de Cambray.

*Pionſac.* commandant le ſecond Bataillon de Navarre.

*Praſlon.* Capitaine de Bourgogne, Infanterie.

*Pujol de Romel.* Capitaine d'Egmont, cavalerie.

*Préchac.* Maréchal des Logis des Gendarmes Bourguignons.

*Pruge.* Capitaine de Bourbonnois.

*Pijart.* Commandant le quatrie-
me Bataillon du Regiment
Royal d'Artillerie.

*Pascal.* Major de Desclos, ca-
valerie.

*Du Portail.* Ingenieur.

*Du Quartier.* Capitaine des Gre-
nadiers de Normandie.

*Quinville.* Major de Nivernois.

*Rennepont.* Mestre de Camp de
Cavalerie.

*Remondel.* Capitaine au Regi-
ment de Mortemart.

*Rabutin.* Lieutenant colonel de
Sillery, Infanterie.

*Rome.* Capitaine des Grenadiers
de Sault.

*Rabar.* Lieutenant d'Angoul-
mois.

*Roquefeüil.* Lieutenant de Roy du Neuf-Briſack.

La *Roulie.* Lieutenant colonel du Regiment de Senterre.

La *Reintrie.* Commandant au Chateau de Breſt.

*Reguillé.* Lieutenant colonel du Regiment de Dragons de Chaſſonville des Troupes de Mr l'Electeur de Cologne.

*Ras.* Major de Furne.

*Rantzau.* Capitaine de Greder Alleman.

*Rodemach.* Lieutenant colonel de Choiſeuil Cavalerie.

*Ricour.* Commandant le troiſiéme Bataillon de Picardie.

*Reffuge.* Commandant le ſecond Bataillon de Bourgogne.

*Roſſillon.* Capitaine des Grenadiers de Toulouze.

*Reilhac.* Marechal des Logis de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires.

*Rouvray.* Chevau-Leger de la Garde.

*Ribier.* Major de Valenciennes.

*Saint Second*, Brigadier d'Infanterie.

*Senerik* Lieutenant de Roy d'Huningue.

*Sifredy.* Commandant au Fort Blin.

*Siougeat.* Colonel reformé d'Infanterie,

*Saintpau.* Exempt des Gardes du Corps.

*Suzy.* Enſeigne des Gardes du Corps.

*Sailly des Aleurs.* Capitaine reformé au Regiment de Sault.

*Sistrier* Capitaine au Regiment Royal des Vaisseaux.

*Savines*. Enseigne des Gardes du Corps.

*Saint Michel*. Lieutenant au Regiment de Cavalerie Broglio.

*Saint Lambert*. Lieutenant de la Mestre de Camp de Firmacon.

*De Serre de Morie*. Capitaine des Grenadiers de Piedmont.

*Sentrailles*. Capitaine des Grenadiers au second Bataillon de Laonnois.

*Saint Maurice*. Capitaine de Canoniers.

*Sainte Colombe*. Lieutenant au Regiment Royal de Cavalerie.

*Saint Julien*. Lieutenant au Regiment de Cavalerie de Grignan.

*Soisy*. Capitaine au second Bataillon de la Sarre.

*Saint Pierre*. Lieutenant colonel de Robeck.

*Serment*. Commandant à la Citadelle de Nancy.

*Sevigny*. Lieutenant colonel reformé au Regiment de Cavalerie Daulezy.

*Sainte Marie du Faure*. Lieutenant de Roy de Villefranche.

*Saint Victou*. Lieutenant colonel du Regiment de Cavalerie d'Aubusson.

*Saint Georges*. Lieutenant de Roi du Fort Loüis du Rhin.

*Saint Quentin Turbilly*. Lieutenant de Roy d'Aire.

*Le Marquis de Sorane*. Lieutenant colonel du Regiment de Cavalerie de Parabeyre.

*Solignac.* Lieutenant colonel au Regiment Royal des Carabiniers.

*Saint Avy.* Enſeigne des Gardes du Corps du Roy.

*Saint Ouen Beauval.* Capitaine de Bouzolles Cavalerie.

*Saint Germain.* Major du Fort ſaint André prés Salins.

*Saintemeſme.* Capitaine reformé de Montperoux.

*Surbeck.* Commandant le ſecond Bataillon de Greder Suiſſe.

*Saint Leon.* Lieutenant des Grenadiers au Regiment de Poitou.

*Saint Eloy.* Capitaine des Grenadiers au Regiment d'Olleron.

*Saint Hypolite.* Capitaine au Regiment de Limoſin.

*Saint Esteve*. Capitaine des Grenadiers de Gastinois.

*Saint Victor*. Major de Pelleport Cavalerie.

*Saint Cyr*. Capitaine au Regiment de Cavalerie de Vienne.

*Saint Vincent*, Capitaine au Regiment de la Couronne.

*Sauliere* Capitaine des Grenadiers d'Artois.

*Sennefontaine*. Sous-lieutenant aux Gardes Françoises.

*Saint Georges*, Capitaine de Nettancourt, infanterie.

*Saint Paul*. Aide-major des Gardes Françoises.

Le *Marquis de Sommery*.

*Saint Paul*. Capitaine au Regiment d'Infanterie du Roy.

Le *Marquis de Saint Geniez Navailles*. Capitaine au Regi-

ment de Dragons Dauphin.

*Serka.* Capitaine au Regiment d'Alsace.

*Snisart.* Ingenieur.

*Tournin.* Lieutenant colonel de Charost, infant. & Brigadier.

*Talvenne.* Lieutenant de Roy de Menin.

*Tauriac.* Capitaine au Regiment de Sault.

*Testu.* Lieutenant colonel reformé d'Infanterie.

*Tourville.* Maréchal des Logis des Gendarmes.

*Tavagny.* Lieutenant colonel de Miroménil, infanterie.

*Toury.* Major de Bourbon, infanterie.

*T'beys.* Sous-lieutenant de Roy de la Citadelle de Mets.

*Trusfin*. Major de Montperoux, cavalerie.

*Turmenyes*. Major d'Hainault, infanterie.

*Talange*. Capitaine reformé dans Hautefort, Dragons.

*Tarade*. } Ingenieurs.
*Tardif*. }

*Tourinelle*. Maréchal des Logis des Gendarmes.

*Monsieur le Duc de Villeroy*. Lieutenant general.

*Vibraye*. Maréchal de Camp.

*Valsemé*. Maréchal de Camp.

*Villemort*. colonel d'infanterie.

*Varies*. Commandant à Givet.

*Vernoüillet*. Capitaine de Carabiniers.

*Valouze*. Colonel reformé d'infanterie.

*Villerville.* Lieutenant colonel du Meſtre de Camp general des Dragons.

*Villeroze.* capitaine au ſecond Bataillon de Soiſſonnois.

*Vococourt.* Lieutenant colonel de Courlancon, cavalerie.

*Valmont.* Maréchal des Logis des Gendarmes du Roy.

*VVilaine.* Lieutenant colonel de Chartres, cavalerie.

*Villars.* Lieutenant reformé d'infanterie.

*Villedon* Lieutenant colonel de Pelleport, cavalerie.

*Villeneuve.* Lieutenant de Roy d'Arras.

*Verac du Pouget.* Command ant à Bouillon.

*Vauzelle.* Lieutenant colonel du Perche.

*Villepeaux.* Sous lieutenant aux Gardes Françoiſes.

*Villeneuve.* Lieutenant colonel du Regiment d'Infanterie d'Olleron.

*Vineux.* Commandant au Fort de Lecluze en Breſſe.

*Villeman.* Major de Sarrelouis.

*Valladon.* Major de Montemart Infanterie

*Vallon.* Capitaine des Grenadiers de Guyenne

*Verneuil.* Major de Baſſigny.

*Villeraze.* Capitaine de Guyenne.

*Vacquier.* Capitaine de Guyenne.

Le *Chevalier de Villiers le Morbier.* Major du Regiment de Dragons de la Reyne.

*Vaſſan.* Capitaine de Charoſt Infanterie.

*Villars Lugin.* Ingenieur.

*Vallemont.* Maréchal des Logis des Gendarmes.

*Youl.* Colonel reformé d'Infanterie.

*Ythier.* Lieutenant Colonel de Montinain Cavalerie.

*Zurlauben.* Capitaine aux Gardes Suisses.

# PENSIONS ACCORDE'ES PAR LE ROY.

Le *premier Février* 1703.

*Bonneville.* Capitaine dans le Colonel Royal de Dra-

gons. 400. liv.

*Bourneuf.* Lieutenant colonel de Dragons du Heron. 1000. l.

*Bellefons.* Lieutenant colonel du Colonel General de Dragons, outre les 800. livres de penſion encore d'augmentation. 400. l.

*Boch.* capitaine au Royal Allemand. 500 l.

*Barry.* Capitaine de Cavalerie de Rozen. 500 l.

*Bidou.* Lieutenant colonel de cavalerie de Vivans, outre les 300 livres de penſion une augmentation de 500 l.

*Bois du Perche.* capitaine, Aide Major d'infanterie du Dauphin. 400 l.

*Bardon.* capitaine & Aide Major d'infanterie du Mayne. 400 l.

*Beckel.* Commandant le ſecond Bataillon d'Alſace, a 300 livres de Penſion d'augmentation. 300 l.

*Boiſtard.* Lieutenant de la Meſtre de Camp du Colonel General de Cavalerie. 500 l.

*Barron.* Lieutenant reformé de cavalerie de Conflans. 400 l.

*Berthelemy.* Lieutenant reformé de Vivans Saint Chriſtaut. 400 l.

*Breton.* Lieutenant du Royal Piedmont cavalerie. 300 l.

*Chamlez.* capitaine reformé de cavalerie de Vienne. 500 l.

*Courtade.* Lieutenant colonel de cavalerie de Melun. 600 l.

*Coulange.* capitaine des Grenadiers de Vexin. 400 l.

*Caſtelnau de Cordes*. capitaine de la Marine. 400 l.

*Coiſnon*. capitaine des Grenadiers de Provence. 400 l.

*Chaumont Lapomelie*. capitaine d'infanterie de la Reine. 400 l.

*Chateaufort*. capitaine d'infanterie d'Artois. 400 l.

*Couches*. capitaine des Grenadiers du Dauphin. 400 l.

*Champier*. capitaine dans Cottentin. 400 l.

*Chaluet*. capitaine de Mortemart. 400 l.

*Chalmazel*. capitaine de Carabiniers. 600 l.

*Charruel*. Lieutenant d'infanterie de Touraine. 300 l.

*Defrozeaux*. Lieutenant colonel des Dragons de Lautrec. 600. l.

*Darfeuil*. Lieutenant de Carabiniers. 400 l.

*Deshoins*. Mestre de Camp de Dragons. 1000 l.

*Dulaurent*. capitaine du Mestre de Camp General de la Cavalerie. 500 l.

*Durcet*. Mestre de Camp Maréchal des Logis de la Cavalerie. 1000 l.

*Desroques*. Premier capitaine de cavalerie de Toulouze 500 l.

*Desfeugeres*. Lieutenant colonel de cavalerie de Talmont 600 l.

*Desmeures*. capitaine de Carabiniers. 500 l.

*Dargi*. Major de cavalerie d'Egmont. 500 l.

*Dauria*. Mestre de Camp de Cavalerie. 1500 l.

*Doze*. capitaine d'infanterie

d'Artois. 400 l.

*Desondes.* Major d'infanterie d'Orleans. 400 l.

*Duclos.* capitaine des Grenadiers de la Couronne. 400 l.

*Doctonelle.* capitaine dans Nivernois. 400 l.

*Durochers.* Commandant le second Bataillon de Languedoc. 400 l.

*Domps.* capitaine des Grenadiers de Languedoc. 400. l.

*Dais* capitaine des Grenadiers de Vermandois. 400 l.

*Dupuis* Aide Major de la Sarre. 400. l.

*Darnaut.* Lieutenant colonel d'infanterie de Tessé. 600 l.

*Desperoux.* Major de Charroſt. 400 l.

*Du Cartier* capitaine des Grenadiers de Normandie a 400.

livres de penſion, & par augmentation. 200 l.

*Du Bourg Saint Georges.* capitaine détaché du Royal des Vaiſſeaux. 400 l.

*Dupuis.* capitaine dans Egmont. 500 l.

*Deſmoulins.* cy-devant Lieutenant colonel de cavalerie de Narbonne. 400 l.

*Du Laurens,* capitaine & Aide Major de caval. de Livry. 500.

*Des Raulins.* Lieutenant de cavalerie de Barentin. 400 l.

*Ducomballe.* Lieutenant de Dragons d'Hautefort. 400 l.

*Eſpinchal.* Meſtre de Camp de cavalerie. 1000 l.

*Fremont.* Lieutenant colonel de

cavalerie d'Orleans. 600 l.

*Fleche*. Lieutenant colonel de Grignan. 600 l.

*Froideau*. capitaine de carabiniers. 500 l.

*Fontaine*. Meſtre de camp reformé de Cavalerie. 1000 l.

*Fouville*. capitaine d'infanterie de Languedoc. 400 l.

*Fitou*. capitaine dans Coëſquin. 400 l.

*Gramont*. capitaine de Dragons de Languedoc. 400 l.

*Giraut* Lieutenant colonel de cavalerie du Mayne. 600 l.

*Gaya*. Major de ſaint Sulpice. 400 l.

*Gregoire*. commandant le ſecond Bataillon de Charroſt. 400 l.

*Guyon*. capitaine reformé du

Chevalier de Biſſy. 500 l.

*Gouppy.* Lieutenant de cavalerie de Vaillac. 300 l.

*Hunolſtein.* Lieutenant colonel de cavalerie eſtrangere de Rozen. 600 l.

*Hugony* capitaine & Aide major de Montemart. 400 l.

*Hautefort.* capitaine d'infanterie de Luxembourg. 400 l.

*Joly.* Lieutenant colonel de Dragons de la Reyne, outre ſes 600. livres de penſion encore. 600 l.

*Iuier.* Lieutenant colonel de Monmain cavalerie. 600 l.

*Le Blanc.* Major reformé de Dragons dans le Dauphin. 500 l.

*Lauret.* Major de cavalerie de Bourgogne. 500 l.

L*épine.* Lieutenant colonel de cavalerie du Roy. 600. l.

L*alande.* Lieutenant colonel du Colonel general de la cavalerie. 600. l.

L*aur.* Capitaine de Cuiraſſiers. 500. l.

L*a Motte.* Lieutenant colonel de la cavalerie de Bar. 800. l.

L*a Tour.* Lieutenant colonel de la cavalerie de Fourquevaux. 600 l.

L*a Normande.* commandant le ſecond Bataillon de S. Sulpice. 400. l.

L*a Tour d'Auvergne.* capitaine de Limoſin. 400. l.

L*a Grange.* capitaine du Royal Comtois. 400. l.

*Le Févre*, capitaine d'infanterie d'Orleans. 400. l.

*La Caſſagne*, Major de Piémont. 400. l.

*Leſele*, capitaine du Royal d'infanterie. 400. l.

*Lamatte*, capitaine & Aide major d'infanterie de Tournai. 400. l.

*La Carainiere*, capitaine au ſecond Bataillon de Beauvoiſis. 400. l.

*Lagnier*, capitaine d'Infanterie à Luxembourg. 400. l.

*Laruelle*, capitaine reformé de cavalerie de Quintin. 500. l.

*Lariviere*, commandant le ſecond Bataillon Lionnois. 4000. l.

*Lamotte*, lieutenant de cavalerie de Dauriac. 400. l.

*Laroque*. lieutenant des Grenadiers de Leuville. 300. l.

*Lanas*, lieutenant dans Nettancourt. 300. l.

*Marteville*. lieutenant colonel de cavalerie de Villeroi. 600. l.

*Maisontiers*. lieutenant colonel de cavalerie du Regiment de Dauriac. 600. l.

*Monchy*. lieutenant colonel de cavalerie d'Anjou. 600. l.

*Montreau*. capitaine reformé du du Royal Piémont. 500. l.

*Monmillan*. capitaine de Grediers à cheval. 400. l.

*Montagu*. capitaine des Grenadiers de Coëtquin. 400. l.

*Monmejan*. commandant le second Bataillon de Noailles 400. l.

*Malaval.* capitaine dans Soiſſonnois. 400. l.

*Morel.* lieutenant de cavalerie de Beringhen. 400. l.

*Mutry.* capitaine reformé de cavalerie de Conflans. 500. l.

*Montignac.* lieutenant colonel de cavalerie d'Egmont. 600. l.

*Monplaiſir Redon.* lieutenant des Grenadiers de Beauce. 300 l.

*Parfouru.* capitaine reformé de Dragons de Senneterre, outre ſa penſion de 400. l. encore d'augmentation. 400. l.

*Praders.* capitaine dans Vexin. 400. l.

*Pionſac de Chabannes.* Commandant le ſecond Bataillon. 400. l.

*Pontas.* capitaine de Navarre 400. l.

*Provençal.* lieutenant d'Infantie de Mortemart. 300. l.

*Quesnet.* capitaine dans Vosge. 400. l.

*Rodemak.* Lieutenant colonel de cavalerie de Choiseul, outre les 600. livr. de pension qu'il a déja. 400. l.

*Remondel.* capitaine dans Mortmart. 400. l.

*Rozieres.* Lieutenant colonel reformé de Dragons. 600. l.

*Saint Victou.* Lieutenant colonel d'Aubusson. 600. l.

*Saint Victor.* Lieutenant colonel de cavalerie de Vaillac. 600. l.

*Sainte Colombe.* capitaine reformé de cavalerie de Bourgo-

gne. 500. l.

*Salandre.* Major de cavalerie de Toulouſe. 500. l.

*Sainte-Croix.* capitaine de cavalerie de Schelledon. 500. l.

*Santis.* capitaine de Touraine. 400. l.

*Saint-Eſteve.* capitaine d'Infanterie Dauphin. 400. l.

*Saint-Mauris.* commandant le troiſiéme Bataillon du Royal. 300. l.

*Saint-Leon.* lieutenant des Grenadiers de Poitou. 200. l.

*Villiers-le-Morhier.* Major des Dragons de la Reine, outre ſa penſion de 300. liv. 800. l.

*Villerville.* lieutenant colonel du Meſtre de Camp general des Dragons, 800. l.

V*aucocourt*. capitaine de Carabiniers. 500. l.

V V*aton*. capitaine de cavalerie de Courlandon. 400. l.

V*algrand*. capitaine du Meſtre de Camp general de la cavalerie. 500. l.

V*autela*. lieutenant colonel de cavalerie de Quintin. 600. l.

V*auzelle*. Major de cavalerie de la Valliere.. 500. l.

V*erſeil*. ci-devant capitaine de cavalerie Dauphin, à preſent capitaine de Houſſarts a 300. livres de penſion ; & d'augmentation. 300. l.

V*aſſan*. capitaine des Grenadiers de Charoſt. 400. l.

V*aladon*. Major de Mortemart. 400. l.

V*arclery*. capitaine d'infanterie

de la Reine. 400. l.

*Vinotte*. Lieutenant reformé de Fourquevaux. 400. l.

*Veaux*. capitaine dans Tessé. 400. l. . .

Quoy que ces deux Listes contiennent les noms & les qualitez de plus de six cent soixante Chevaliers de Saint Loüis, le Roy ne s'est pas seulement donné la peine de la lire, mais Sa Majesté a lû aussi, & examiné les memoires de leurs services, & & de leurs actions qui rendoient ces Listes dix fois plus amples que celles que

je viens de vous donnner. S. M. a auſſi examiné les memoires de plus de mille autres Officiers de diſtinction qui aſpiroient à l'honneur d'eſtre nommez Chevaliers de ſaint Loüis, & quoy que ce Prince n'ait pû les contenter tous, il n'a pas laiſſé de leur rendre juſtice, en déclarant publiquement que le nombre de ceux qui meritoient la Croix de Saint Loüis, & à qui il n'avoit pû la donner, égaloit du moins le nombre de ceux qui venoient d'eſtre nommez Che-

valiers de cette Ordre ; ce qui leur donne lieu d'esperer qu'ils rempliront les premieres places vacantes, ce Prince s'estant donné la peine malgré le travail continuel que luy cause la situation des affaires presentes de lire avec attention les memoires de leurs services, & de leurs actions. Quel plaisir de servir sous un si grand Monarque. Eh sous quel autre Prince, pourroit on se promettre les avantages que l'on trouve en le servant.

Ce qui ſuit fera voir que le Roy ne repand pas ſes graces moins à propos ſur les Eccleſiaſtiques, que ſur les braves & qu'il n'eſt pas moins bien inſtruit de la pieté des uns que de la valeur des autres.

# *Lettre d'un Capitaine du Regiment de Carlux, au Major du Regiment de la Force.*

A Sarlat ce 5. Janvier 1703.

*APrés l'éloge que je vous en-dendis faire de Mr l'Abbé de Chaulnes, lorsque nous aprimes par la Gazette qu'il venoit d'estre nommé à l'Evêche de Sarlat, je ne vous surprendray pas Mr, en vous écrivant les merveilles qu'il ont fait admirer depuis qu'il est arrivé dans son*

*Dioceſe ; elles ne laiſſent pas neanmoins d'être des plus ſurprenantes, vous en jugerez par ce que je vais vous dire. Il n'y a pas encore un mois qu'il eſt dans cette Ville, où nous avons heureuſement noſtre quartier, & la face en paroiſt déja toute changée, attirant tous les cœurs à luy dés le moment qu'il s'eſt montré, il ſemble les avoir tous reunis entre eux. On auroit de la peine à dire ſi les anciens Catholiques luy ſont plus dévoüez que les nouveaux. Il eſt conſtant du moins qu'il y a déja tellement gagné ceux-cy, que quatre ou*

*cinq des principaux & qui avoient parû les plus endurcis, publient hautement qu'il n'a pas esté en leur pouvoir de se deffendre contre la force de ses raisonnemens, & les charmes de sa conversation. Aprés quelques conferences particulieres, ils sont revenus à luy de leur propre mouvement pour remettre des livres heretiques, & luy donner des nouvelles asseurances de la sincerité de leur changement. J'apprens dans ce moment qu'un de ceux là fondant en larmes invite ses amis à prendre part à la grace que le ciel vient de luy*

faire en les défillant ſur ſes erreurs, par le Miniſtre du nouveau Prélat. Quelques Officiers de noſtre Regiment qui avoient eu le malheur d'eſtre élevez dans la Religion proteſtante ont donné des marques encore plus éclatantes de leur converſion ; ils ont fait publiquement leur premiere Communion à la teſte des treize compagnies qui ſont icy Cette Conqueſte vous paroiſt elle peu glorieuſe pour celuy dont Dieu s'eſt voulu ſervir pour la faire, & qu'eſt ce qui pourra luy réſiſter aprés ce coup d'eſſay, auſſi n'y a t'il

s'il pas borné là ſes premiers ſoins. Il commença une miſſion ſur le milieu de l'Avent uniquement, diſoit il d'abord, en faveur de nos Soldats, mais nous avons bien veu qu'il n'en vouloit pas moins aux Officiers qu'aux Troupes qu'ils commandent, auſſi nous a t'il conduits tous également à ſon but ; il faut avoir eſté le témoin de ſes pieuſes induſtries, pour bien juger des talens que Dieu luy a donnez, afin de ramener les gens à la bonne voye. Il prenoit ſoin luy-même de ranger nos Soldats dans l'Egliſe Compagnie par Compa-

Fevrier 1703. P.

*gnie, mettant aux deux extre-mitez de chaque rang des Ecclesiastiques où des Religieux pour menager le silence & l'attention des Troupes, & pour les Cathechiser dans le particulier, aprés l'exhortation qu'il faisoit à toute l'assemblée de dessus le degré de l'Autel. Il a un don tout singulier de s'expliquer avec dignitè & avec force sur toutes choses sans preparation, comme les plus habiles pouroient le faire aprés y avoir bien pensé. Il nous convainquoit, il nous touchoit, il nous entrainoit, apres quoy il faisoit*

monter en chaire le Jesuite qui Prêchoit l'Avent dans sa Cathedrale, & qui parloit à peu prés sur la même matiere: dés qu'il avoit achevé, le Prélat reprenoit en peu de mots ce qui venoit d'estre dit; mais avec une autorité & une onction qui faisoient sur les esprits une impression toute nouvelle. L'action finissoit par une Priere pour le Roy, & en certains jours de la semaine par la benediction du Saint Sacrement. Il faloit mettre des Gardes aux portes de l'Eglise pour n'estre pas accablé par la foule, il est vray que le Spectacle estoit

assez nouveau de voir cinq ou six cens Soldats aussi modestes que des jeunes novices, pendant plusieurs heures que duroit l'instruction. Cet exercice continué jusques à la derniere des Festes de Noël, avoit disposé les Troupes à la participation des Saints Misteres. On commença donc ce jour là les Confessions, personne ne s'en dispensa, mais pour aller audevant des profanations qu'on pouvoit craindre, le sage Prélat trouva à propos de faire distribuer par les Confesseurs à leurs Penitens des billets qu'ils representeroient en s'apro-

chant de la ſainte Table. Le Dimanche ſuivant noſtre Apô tre, car j'ay bien raiſon de l'ap peler ainſi à noſtre égard, celebra Pontificalement la Meſſe, pendant laquelle tous le Regiment communia avec des marques de pieté & une modeſtie qui jettoient dans l'admiration les Corps de Ville aſſemblez, on donnoit à chacun à meſure qu'il alloit Communier, un des Chapelets que le Celebrant avoit benis immediatement avant la Meſſe. Pendant tout le temps de la Communion, qui dura environ une heure, le Predicateur fit

*dans la chaire les actes de Reli-*
*gion convenables dont l'assemblée*
*paroissoit toute attendrie aussi bien*
*que de pieté du Prélat. A deux*
*heures apres midy, le Regiment*
*sans armes, comme le matin, se*
*rendit dans la même Eglise Pa-*
*roissiale, & en sortit en Procession*
*pour aller à la Cathedrale dans*
*un ordre & avec une dévotion*
*que l'on ne remarque que dans*
*les Religieux les plus reformez.*
*On voyoit marcher les Soldats*
*deux à deux teste nuë, le chape-*
*let à la main, les yeux baissez*
*& dans un profond silence, pre-*
*cedez d'une partie de leurs Offi-*

ciers, & suivis de l'autre, au milieu d'un monde de spectateurs, tant de la Ville que de la Campagne, qui bordoient les ruës & qui avoient bien de la peine à retenir leurs larmes dans une marche si nouvelle à des Troupes. La pieté du Prélat qu'on avoit point veu encore dans une pareille ceremonie n'édifioit pas moins le Public. Cette belle journée se termina par la Predication, où l'on nous exhorta à la perseverance, par des prieres solemnelles pour le Roy, & par le Salut; mais graces au Ciel la dévotion de nos Soldats ne finit pas là,

*car depuis, ny nous ny les Bourgeois n'avons nulle plainte à faire de leur conduite, & ils sont des plus assidus à tous les exercices de Religion. Nous avons même remarqué qu'ils paroissoient plus contens de leur état, & qu'ils témoignent plus d'ardeur pour le service du Roy, aussi ne dois je pas oublier que le Prélat n'a pas manqué de les y exhorter tres souvent, & la veille même de la grande action il voulut bien proposer aux Prédicateurs avant qu'il descendit de Chaire, divers cas dont la resolution devoit tendre à affermir les Troupes dans*

*leur devoir, tant à l'égard du Prince, que des Officiers, & du Public. Par ces commencemens, vous jugerez Mr, de ce que l'on a sujet d'attendre dans la suite d'un Evesque en qui Dieu a mis tous les talens necessaires pour remplir dignement toutes les fonctions de l'Apostolat, & de quel avantage il seroit pour gens de nostre métier de trouver souvent dans nos quartiers, des Prelats de ce caractere. J'ay crû que je devois à celuy cy ces marques de ma reconnoissance : elles sont bien foibles, je vous prie de vous joindre à moy, & de publier*

*par tout qu'il n'y a pas un Prelat plus aimable dans le monde, ny plus digne des premieres places de l'Eglise. Je suis, Monsieur, vostre tres humble & tres obeiſſ. ſerviteur.*

On dit ſouvent que les uns pleurent pendant que les autres rient, & que la plus grande joye eſt ſouvent troublée par des avantures imprevues. L'Article que vous venez de lire, & celuy qui ſuit en fourniſſent des exemples. Pendant que les Troupes qui ſont en Garniſon à

Sarlat, pleuroient leurs pechez, les Dames de Caën, moins grandes pechereſſes, ouvroient le carnaval. Cinquante des plus vives, & des plus propres pour l'execution du deſſein qu'elles avoient projeté, s'habillerent en Amazones, & armées d'épées, de piſtolets, & de demy-Picques, & bien montées, ayant deux Trompettes & deux paires de Timballes à leur teſte, s'aſſemblerent dans la grande Place, & aprés en avoir fait le tour elles déſilerent en bon ordre, & alle-

rent à Harnage qui eſt à deux lieues de Caën. Elles firent mettre dans une tres belle plaine une teſte au bout d'un poteau, & la Reine qui conduiſoit cette belle, galante, & guerriere Troupe, & qui a infiniement d'eſprit, nommée Madame du Polcq, donna à Madame Richard le Prix qui avoit eſté propoſé, & qu'elle avoit eu l'avantage de remporter. On dîna aprés la Courſe, & l'on remonta enſuite à cheval. La marche fut troublée peu de temps aprés par un different

qui survint entre plusieurs de ces belles Cavalieres, & elles s'échaufferent tellement qu'il y eut cinq coups de Pistolet de tirez. La Reine qui estoit à la teste tourna bride, fit separer les plus obstinées, & leur fit mettre pied à terre. Il se trouva une de ces Dames blessée à la main, une autre à la cuisse, & un cheval tué. Le different fut accommodé, les belles querelleuses s'embrasserent, la marche continua, & ces Dames rentrerent dans la Ville en tres-bon ordre. Elles en firent le tour, & se

rendirent dans la Place où elles firent leurs décharges, elle conduisirent ensuite la Reine chez elle, & finirent, en la remerciant, cette brillante & sanglante journée.

Je croy que l'Air qui suit ne déplaira pas à ceux qui aiment la Musique.

## AIR NOUVEAU.

*Garde toy, bien Buveur insi-*
*gne,*
*De te déclarer contre l'eau,*
*Sans elle on voit languir la vi-*
*gne*

Gardetoy bien buueur in-signe, Dete declarer contre l'eau, Sans elle on voit languir la

Gardetoy bien buueur in-signe, Dete declarer contre l'eau, Sans elle on voit lan

vigne, Et l'on n'a pas de vin nouueau : ueau : Cet élement sert en débauche, Et contre vn

guir la vigne Et l'on n'a pas de vin nouueau : ueau : Cet élement sert en débauche, Et contre vn.

vin fumeux il defend la raison, On ne va point de droit a gauche, Du cabaret à la maison son.

vin fumeux il defend la raison, On ne va point de droit à gauche, Du cabaret à la maison son.

*l'on a pas' de vin nouveau,*
*t élement ſert en débauche,*
*t contre un vin fumeux il def-*
*fend la raiſon.*
*n ne va pas de droite à gauche,*
*Du Cabaret à la maiſon.*

Une belle perſonne, & de qualité devant Queſter pour les pauvres le jour d'une grande Feſte dans une celebre Paroiſſe de Paris, un de ſes amis envoya à ce ſujet le Madrigal ſuivant à un Magiſtrat de diſtinction qui devoit s'y trouver.

# A. M. D. M. D. R.

*VOus estes tendre & charitable,*
*Gardez vous des appas d'une*
*Questeuse aimable,*
*Dans un jour, dans un lieu,*
*consacrez au Seigneur,*
*Où le pauvre attend d'elle une*
*riche ressource,*
*Le seul amour divin doit estre*
*le vainqueur.*
*La Belle en veut à vostre bource,*
*Et n'en veut pas à vostre cœur.*

Mr Boisot, Procureur Gene-

ral du Parlement de Besançon à esté nommé par le Roy à la Charge de premier Président, vacante par la mort de Mr Jobelot. Mr de Boisot est un Magistrat d'une grande réputation & dont les lumieres & l'exacte probité l'ont toujours fort distingué dans ce Corps. L'attachement qu'il a toûjours marqué pour la France, dans les revolutions que la guerre cause, luy fit meriter la confiance de la Cour. D'ailleurs l'estime dont l'honore Mr le Cardinal d'Estrées, &

la liaiſon qu'il conſerve avec cette Eminence ſuffiſent, pour prouver le merite de ce Magiſtrat, puiſque ce Cardinal n'honore de ſon eſtime & de ſon amitié que ceux qui le meritent par les qualitez de leur eſprit & par la droiture de leur cœur. Mr de Boiſot a pluſieurs enfans dont l'aiſné eſt deſtiné aux premieres Charges de la Magiſtrature, Mr l'Abbé de Boiſot à preſent au Seminaire de ſaint Magloire qu'il édifie par ſa pieté & par ſa modeſtie, eſt auſſi ſon fils, il eut il y a

quelques années, l'Abbaye du Mont Sainte Marie vacante par la mort de Mr l'Abbé de la Feuillée. Mr de Boilot a un Frere Presidant au Parlement de Besançon qui est regardé comme un tres habile Magistrat. Feu Mr l'Abbé Boisot, Abbé de saint Vincent de Besançon estoit aussi son Frere. Il estoit fort connu dans la République des Lettres; il travailloit quand il mourut à l'Histoire du Cardinal de Granvelle, sur lequel il avoit de tres bons Memoires. Il

est fâcheux que les Sçavans soient privez de toutes les productions de son esprit. Il nous reste de luy quelques lettres écrites à feu Mr Pellisson de l'Academie Françoise, en forme de Relation sur une grotte merveilleuse de Franche Comté. La Famille de Messieurs Boisot est ancienne dans la Franche Comté elle a donné plusieurs Magistrats & plusieurs Officiers de valeur à ses Princes. On a toujours remarqué qu'un rare désintéressement a fait le caractere de ceux de

cette Maiſon : on en ſera per-
ſuadé lorſqu'on ſçaura de
quelle maniere Mr de Boiſot
a eu la nouvelle dignité dont
il vient d'être revêtu & dont
tout le monde le juge ſi di-
gne. Il a environ ſoixante
cinq ans : âge qui marque la
maturité de ſon eſprit, &
l'experience qu'il eſt ſi neceſ-
ſaire d'avoir dans un poſte
auſſi important que celuy
où il vient d'eſtre elevé.

En vous parlant le mois
paſſé de la mort de Mr Jobe-
lot, premier Preſident au Par-
lement de Beſançon, dont

Mr Boisot a esté nommé pour remplir la place ; je devois ajoûter que ce défunt premier Président avoit plusieurs freres, dont l'un estoit établi à Gréz : c'estoit un homme d'un grand merite & fort consideré par la noblesse de la Province. Feu Mr Jobelot avoit un autre frere Grand Vicaire de Besançon. Employ qu'il exerce depuis plusieurs années avec un applaudissement general. Le défunt avoit plusieurs neveux collateraux dans le Parlement. Il perdit sa femme il y

a quelques années. Elle estoit de la Maison de Saint Mauris Fallerans, une des plus anciennes de la Province. Il n'en a point eu des enfans. Cette Dame estoit sœur de Mr de Chatonas qui avoit épousé Messire N.... de Dortans, Chevalier Sr de Chalonas, frere de feu Mr le Comte de Bona, mort en Suisse, & de Dame Loüise de Dortans, veuve en premieres noces de Mr de Leez, Gentilhomme du Bugey, & en secondes de Mr de Tricaud, Lieutenant general du Bugey. Une des

filles de Madame de Chatonas, mariée à un Gentilhomme de Franche-Comté a eu des legs considerables de ses deux Tantes ; l'une paternelle, l'autre maternelle, & de Madame Louise de Dortans, Dame des marches, veuve de Mr de Tricaud & de madame la premiere Presidente Jobelot.

Il y a des Articles dont on ne peut trop parler, à cause des bons effets qu'ils peuvent produire, & celuy de feu Mr Rochsboüet, Curé de Saint Vincent

Vincent du Mans eſtant de ce nombre, je me trouve d'autant plus obligé de vous en parler une ſeconde fois qu'il y avoit quelques faits dans le premier memoire qui ne ſe trouvent pas veritables. Je vous envoye ce que j'ay reçu depuis, que vous trouverez tres bien écrit, & tres édifiant.

*Feu Mr Rocheboüet eſtoit ſoûtenu de la grace plus qu'un homme ordinaire, on n'en peut diſconvenir: mais il faudroit qu'il en euſt effectivement vecu, s'il n'avoit mangé qu'en huit jours une fois, & cela depuis huit à neuf ans. Cette auſte-*

*rité ne trouveroit gueres d'exemples, & je doute qu'elle fuſt poſſible, ſans un ſecours ſurnaturel. Quoy qu'il en ſoit, feu Mr Rocheboüet eſtoit homme. L'élevation de ſon eſprit, la fermeté de ſon cœur, la droiture de ſa raiſon, l'aneantiſſement où il avoit réduit ſes ſens, n'avoient à la verité rien d'humain ; mais on luy voyoit un corps, & s'il n'en avoit nulles paſſions, il en ſentoit les beſoins. Comme il ne vouloit préciſement que vivre, nos repas reglez luy parurent bientoſt un deſordre d'habitude. Il s'accoûtuma peu à peu à n'en faire qu'un en vingt-quatre heures, & enfin en deux jours. Ce n'eſtoit pas aſſez. Ennemi déclaré de ce qui eſtoit recherché, ou de ce qui pouvoit le flatter, il bannit de ſa table les mets les plus permis. Du*

*pain quelquefois mêlé de fruits ou de racines & de l'eau chaude en faiſoient toutes les delices. Ne croyez pas que cette auſterité le rendit farouche. Jamais il ne fut plus guay & plus content, & ſa joye auroit eſté parfaite ſi ſa maniere de vivre n'avoit eſté ſçuë que de ſon imitateur Mr du Guaſt & luy. Mais qu'il eſt difficile de cacher une vertu extraordinaire. Elle éclata malgre luy, ſes amis l'apprirent, & non ſans crainte pour ſa vie qu'il ménageoit ſi peu. Ils ne le menaçoient pas moins que d'une mort prochaine & une aſſemblée de gens de merite qui ſe fait ſouvent chez un illuſtre Abbé, dont il avoit la confiance & l'eſtime, quitta plus d'une fois ſes occupations pour le prier de ſe conſerver à elle. Il ſe ſeroit rendu, ſans doute,*

*à ſes avis, s'il n'avoit conſulté que les hommes, mais s'il eſtoit doux & facile, ce n'eſtoit pas pour luy; & il craignoit bien moins la mort que le relâchement de ſon zele ou de ſes jeûnes. Auſſi ne finirent-ils qu'avec ſa vie. Il a quelquefois mieux mangé que chez luy, mais jamais plus ſouvent qu'il ſe l'eſtoit preſcrit depuis quelques années. C'eſt à tort qu'on le méne dans un bois y faire penitence* de deux ou trois repas, *où il avoit, dit-on,* intereſſé ſa ſanté & ſa devotion. *Encor ſi on n'avoit, dit que ſa ſanté; il n'eſt pas ſurprenant qu'un eſtomac accoûtumé au pain ſeulement ne le ſoit pas avec des mets d'un feſtin;* mais *on ajoûte,* ſa devotion. *Loin qu'un repas ait pu la ternir, elle ne ſera pas ébranlée des coups de cet*

*officieux Hiſtorien, & on dira toûjours de feu Mr Rocheboüet qu'il eſtoit le modele d'une pieté ſolide, d'une charité parfaite, d'un amour ſincere pour les pauvres, d'un entier deſintereſſement, enfin d'un vray renoncement de ſoy-même.*

J'aurois dû vous parler dés le mois paſſé des articles ſuivans; mais le trop de matiere m'obligea de les reſerver pour celuy cy.

Mr de Ramſay, Gentilhomme de la Province de Poitou & l'un des plus zelez pour la nouvelle Religion eſt mort dans ſon Chateau

de Claeau aprés avoir abjuré ſes anciennes erreurs, & reçû les Sacremens de l'Egliſe, avec toutes les marques d'une veritable, & ſincere converſion. Mr du Chaſtelier, Curé de ſaint Laurent de la Salle au Dioceſe de la Rochelle a fait une Elegie ſur cette mort, toute remplie d'érudition, & d'une ſainte onction. Cet Eccleſiaſtique a autant de Pieté que de ſçavoir, & d'amour pour les belles lettres. Je vous aurois fait part de ſon Ouvrage, s'il n'eſtoit point trop long, &

si je n'estois pas obligé de reserver pour le mois prochain plusieurs articles Historiques qui doivent estre preferez aux Ouvrages d'esprit.

Mr Emery, Conseiller à la Cour des Aides est aussi decedé, il estoit fort âgé & sur la fin de ses jours : il estoit devenu aveugle. Il avoit fait paroistre une grande soumission aux ordres de Dieu dans un accident de cette nature qui prive presque de toute consolation, ceux qui en sont affligez. Mr Emery

estoit fils de feu Mr Emery aussi Conseiller à la Cour des Aides, où il avoit acquis une grande estime par sa probité, par sa sufisance, & par les lumieres que son travail luy avoit fait acquerir dans les fonctions de sa Charge. Mr Emery laisse ses biens qui sont fort considerables à Mr Emery son Neveu, Conseiller au Parlement. Il y a eu de cette Famille des hommes de lettres qui l'ont renduë fort recommandable. Un Sebastien Emery dans le quinzié-

me Siecle fut un celebre Avocat du Parlement de Paris. Il se distingua par son attachement à la bonne cause. Il ne voulut jamais se charger, lors du different de la Duchesse d'Angoulême avec le Connétable de Bourbon, des interests de cette Princesse, & il fit même une Satyre sanglante, contre Poyet, qui fut depuis Chancelier de France, parce que dans cette occasion il avoit lâchement encensé à la fortune : cette piece fit beaucoup de bruit & causa mè-

me la disgrace de l'Auteur qui eut ordre de sortir de la Cour. Il se retira dans le Bourbonnois, & de chagrin de ne pouvoir plus retourner à la Cour, il entra en effet dans l'Ordre de Saint François, d'où il sortit ensuite par le désir d'une plus grande réforme pour entrer dans celuy des Chartreux, dont on le voulut faire General quelques années aprés : mais la resistance qu'il fit fut si grande qu'on fut obligé de le laisser dans sa cellule, dont il se fit une regle inviolable

de ne jamais rompre la soli-
tude par la Communication
avec les seculiers.

Vous avez entendu parler
d'un combat qui se donna,
il y a quelque temps, sur la
coste de Portugal entre deux
Fregates Angloises & un
Vaisseau Marchand, nommé
la *Ville de Saint Malo*. Je
vous en envoye une Relation
faite par Mr Heurrault de la
Villemorin, jeune Officier
qui n'a pas moins d'esprit &
de politesse que de valeur,
vous en jugerez par la manie-

re dont il décrit ce Combat dans la lettre suivante adressée à un de ses amis.

A Cadix le 12. Novembre 1702.

*JE ne croyois pas, Monsieur, la derniere fois que je vous écrivis de Cadix que vous dussiez recevoir encore une lettre de moy dattée de la mesme ville. Nous estions partis Dimanche dernier 5. de ce mois, avec un vent assez favorable, dans la résolution d'aller à Vigo, ne sçachant pas encore l'accident, qui y est arrivé. Nous ne doutions pas que nostre voyage ne fut heureux, & que nous ne profitassions beaucoup de l'arrivée de la Flotte d'Espagne. Nous nous flattions de*

*cette esperance, lors qu'estant sur les costes d'Algarve, Province du Royaume de Portugal, nous apperceumes le 6. sur les onze heures du soir, deux Vaisseaux qui nous parurent plus forts que nous. Nous résolumes de gagner la terre pendant la nuit; le calme nous en empêcha. Les deux Vaisseaux, qui ne douterent pas que nous ne prissions ce party, nous previnrent, & se trouverent à la pointe du jour entre Sacre & le Cap Saint Vincent. Ces deux Vaisseaux dont l'un estoit de cinquante pieces de Canon & l'autre de trente six estoient Anglois, nostre Vaisseau n'estoit que de trente Canons & de cent hommes d'équipage. Ainsi voyant que nos forces estoient fort inegales à celles des Ennemis, nous*

*tâchames à nous retirer sous la Forteresse de Sacre dans l'esperance d'y rrouver un azile ; mais les Anglois ne nous en donnerent pas le temps. Ils vinrent fondre sur nous à toutes voiles, & nous firent une furieuse décharge de toute leur Mousqueterie, & de tout leur Canon. Nous les receumes en braves gens, & ils furent si surpris de nostre manœuvre qu'ils se retirerent un peu, voyant bien que nous n'estions pas d'humeur de nous rendre sans Combat. Aprés avoir concerté de quelle maniere ils nous attaqueroient, ils revinrent à la charge, résolus de nous enlever. Ils nous canonnerent vigoureusement pendant plus de trois heures & demie, & cette canonnade ne finit qu'à dix heures & demie du ma-*

*tin : nos masts & nos voiles en fouffrirent, & nous eûmes quelques manœuvres coupées ; mais nous n'eumes qu'un ſeul homme legerement bleſſé, qui fut le jeune Trequintin, brave Officier. Une réſiſtance ſi opiniaſtre déconcerta les Anglois ; ils prirent le large & coururent une bordée au vent de la Forteresſe de Sacre. Nous crûmes qu'ils eſtoient contens de nous, & qu'ils ne reviendroient pas, nous nous trompâmes, ils ne s'éloignerent que pour tenir Conſeil & pour mieux concerter leur attaque.*

*Le petit Vaiſſeau ſur lequel il y avoit quelques compagnies de Troupes reglées, eut ordre d'en venir à l'abordage & de nous enlever, pendant que le grand Vaiſſeau le ſoutiendroit de tout ſon canon. Ils*

*s'approcherent de nous dans cette disposition. Comme la pluspart de nos Officiers & de nos Matelots s'estoient accoutumez au feu dans la derniere guerre, ils ne furent point effrayez de la résolution des Anglois Mr de la Chesnais-Gardin, nostre Capitaine fit monter tout son monde sur le Pont, & nous nous y tinsmes à découvert, pour mieux recevoir les Ennemis. Une contenance si fiere tint les Anglois dans le respect. Le petit Vaisseau nous accrocha; mais aucun de ceux qui estoient dessus n'osa sauter dans nostre Vaisseau. Nous combatimes bord à bord avec une fureur que je ne puis vous exprimer, nous chargions à bout portant, jamais feu n'a esté ny plus vif ny plus terrible Canons, Mousquetades, Grena-*

*des, tout portoit. Le gros Vaisseau rangeant son camarade & criant* Vive le Roy, *vint nous prendre par l'avant de nostre Vaisseau. Il fit sur nous de terribles décharges de son canon & de sa Mousqueterie. Nos gens firent face de ce costé là & luy répondirent le mieux qu'ils purent. Nous fûmes exposez à cette terrible tempeste, pendant une heure & demie que dura ce dernier combat. Comme ils virent que leurs Ponts se remplissoient de morts & de blessez, ils se rebuterent de nostre opiniatreté & ne songerent plus qu'à se retirer, ce qu'ils firent en nous tirant deux volées de canon par derriere. Ils prirent la route de Lisbonne, & nous celle de Cadix où nous arrivames hier fort maltraitez, comme vous le pouvez.*

Fevrier 1703.

*juger, aprés un si rude combat. Nous avons eu dix hommes tuez & vingt cinq blessez. Tous nos Officiers se sont distinguez dans cette action, qui a esté des plus chaudes. De huit que nous estions, il n'y a eu que Mr de la Chesnais-Gardin, nostre Capitaine, Mr de la Canardiere & moy qui n'ayons pas esté blessez tous les autres ont esté tuez ou blessez. Le Pré-Thinois & la Vicairie sont du nombre des premiers. Celuy qui est le plus dangereusement blessé est le Chevalier de la Vicomté. Il a receu un coup de fusil dans les reins, il a esté atteint d'un éclat de grenade á la cuisse, un autre éclat luy a coupé le pouce de la main gauche, & un boulet de canon luy a frisé le ventre & luy a fait une grosse contusion.*

*La perte de ce Gentilhomme nous ſe-roit fort ſenſible, car c'eſt un tres brave homme & un bon Officier.* Nous *venons d'apprendre que le petit Vaiſſeau à eu quatre vingts hommes tuez ſur ſon bord & vingt bleſſez.* Nous *ne ſçavons pas ce que le grand à perdu, nous allons reparer nos pertes & nous remettre en mer le pluſtoſt que nous pourrons. Je ſuis &c.*

Je vous ay mandé la maniere avec laquelle les Religieux de l'Abbaye de Saint Victor avoient reçu le Roy d'Eſpagne, quand il paſſa à Marſeille, & la ſatisfaction qu'avoit témoigné ce Prince

d'avoir visité cette illustre Maison, mais comme je n'eus pas le temps de vous en parler fort au long, vous ne serez peut estre pas fâchée d'apprendre plusieurs particularitez remarquables qui regardent sa fondation.

Son antiquité remonte jusqu'aux premieres années du Christianisme ; ce fut Cassien qui en jetta le premiers fondemens à son arrivée de Constantinople à Marseille, où il fonda deux Monasteres, l'un d'hommes, qui est à present cette Abbaye ; & l'autre de

Filles qui subsiste encore aujourd'huy à Marseille. Le premier fut d'abord peuplé d'une infinité de Saints Personnages qui se soûmirent avec zele à cet saint Instituteur, & qui selon un Historien fidele, se trouva peu de temps aprés Pere de cinq mille Religieux.

La regle de Cassien y fut observée jusqu'aprés la mort de Saint Benoist qu'on suivit celle de ce dernier avec une regularité, & une pieté exemplaires, mais en l'année 1599. les Religieux de cet Ordre

ayant demandé à estre mitigez. Jules III. leur accorda une Bulle de mitigation telle qu'ils la souhaiterent pour leur conduite, qui est celle qu'on observe encore aujourd'huy sous l'Ordre de Saint Benoist. Cette Bulle fixa le nombre des Religieux de ce Convent à quarante, en y comprenant l'Abbé. Ils avoient la liberté de disposer pendant leur vie de leur revenu, & même de se choisir des successeurs par resignation.

On voit encore dans cette

Abbaye, comme je vous ay déja dit deux Eglises, l'une superieure, & l'autre inferieure ; elles furent consacrées par Saint Leon I. élû Pape l'an 440. Ce grand Pontife consacra la superieure sous le titre de Saint Pierre & Saint Paul. Elle fut appellée *Basilica Apostolorum Petri & Pauli*, & l'inferieure fut dediée *à la Saint Vierge & à Saint Jean Baptiste*. Les Reliques de l'Illustre Martin Saint Victor, que l'on conserve dans cette Abbaye, l'ont faite appeller communément dans la suite

des temps, *l'Abbaye Saint Victor.* Elle a toûjours eſté remplie des ſujets d'une éminente vertu, puiſqu'elle a donné deux Papes & des Cardinaux à l'Egliſe, & un grand nombre d'Evêques à divers Dioceſes.

Le Pape Urbain V. eſtoit Religieux de cette Abbaye, & il en eſtoit Abbé lorſqu'il fut élevé au Pontificat. C'eſt luy qui a achevé d'embellir cette maiſon de la maniere qu'on la voit à preſent, toute revêtuë de pierre de taille, ornée de pluſieurs belles

Tours.

Tours quarrées d'une groſ-
ſeur & d'une élevation extra-
ordinaire, ce même Pape,
qui mourut à Avignon, vou-
lut y eſtre enterré. Il eſt in-
humé à coſté du Maiſtre Au-
tel, où quantité de lampes
brûlent continuellement.

Tout le monde convient
qu'il n'y a pas en France d'A-
baye plus ancienne ny plus
celebre, ny qui ait plus
d'exemption, ny de plus
beaux privileges. Leon X. la
ſoumit immediatement à
l'Egliſe Romaine, comme
auſſi toutes les Maiſons,

Prieurez, Offices, Benefices reguliers tant d'hommes que de femmes, qui en dépendent, designa les bornes du district de l'Abbaye, dans lequel l'Abbé pourroit exercer sa jurisdiction, conformement à la Bulle de 1368. par laquelle il soumet à l'Abbé & à l'Abbaye Saint Victor, les Eglises & les Habitans de ce district, & les tira de la jurisdiction de l'Eglise de Marseille. Il laisse encore la liberté à l'Abbé & au Monastere de faire choix de tels Evêques qu'ils voudroient

pour faire dans l'Abbaye & dans les lieux de sa dépendance, ce qui estoit du Ministere de l'Evêque. Tous ces beaux privileges ont esté confirmez par une infinité de Bulles qu'on garde avec soin dans cette Abbaye,

Parmi ce nombre de quarante Religieux il y a quinze Dignitez qui peuvent estre resignées. Elles ont des revenus considerables, parce qu'il y a des Prieurez qui y sont attachez ; celle d'Aumôniers qui est la seconde ; a dix mille livres de revenu.

Il y a enſuite vingt-quatre places Monachales qui ne peuvent pas eſtre reſignées, & dont la nomination appartient à l'Abbé. Leur revenu eſt moindre que celuy des Dignitez.

La Manſe Capitulaire a auſſi de grands revenus à cauſe de la quantité de Prieurez qui y ſont attachez. L'union en fut confirmée par Sixte IV. en 1479.

Parmi une quantité de Reliques que l'on conſerve dans le riche treſor de cette Abbaye, la Croix de Saint An-

dré eſt une des plus remar-
quables. Ce fut par les libera-
litez de Meſſire N.... de Ja-
rente la Bruyere, Camerier
de cette Maiſon, qu'elle fuſt
revêtuë dun ouvrage d'orfé-
vrerie dont il avoit luy même
apporté le deſſein d'Italie,
& qui eſt ſi fini dans ſon gen-
re, que Sa Majeſté Catholi-
que n'a pû s'empêcher de la
loüer. Cet illuſtre Abbé eſtoit
fort eſtimé en Cour de Ro-
me, où il eſt mort nommé au
Gouvernement de Lorette,
& regretté de tous les gens
qui l'ont connu, & ſur tout

des Cardinaux Altieri & de Janſon, auſquels il eſtoit extrémement attaché. Sa ſolide pieté, ſa profonde erudition & ſon merite perſonnel luy avoient attiré l'eſtime d'une Cour où l'on ſçait que ſouvent les plus habiles trouvent leur écüeil. Les grandes occupations où il avoit eſté engagé durant ſa vie, l'ayant empêché de perfectionner ſon projet, il laiſſa ſa vaiſſelle d'argent pour eſtre employée à finir l'ouvrage qu'il avoit commencé, & c'eſt à Meſſire George d'Emery ſon

Ami & ſon Succeſſeur à la dignité de Camerier, qui eſt une des premieres & des plus conſiderables de l'Abbaye, qu'on en doit l'accompliſſement, pour la perfection duquel il n'a épargné ny ſes ſoins ny ſon argent ; il y a même ajoûté des embelliſſemens du fonds de ſon imagination, fertile dans ces ſortes de matieres. Cet Eccleſiaſtique outre les belles qualitez qu'il poſſede, a un gouſt particulier pour ces ſortes d'ouvrages, il fait éclater ſon genie dans tout ce qu'il entre-

prend ; on l'a vû s'acquitter toûjours dignement de tou-tes les fonctions pour lesquel-les son Chapitre l'a nommé. Il eſt même à preſent un des Grands Vicaires de Mr l'Evêque de Marſeille ; preuve certaine de ſon merite, & meſme de celuy de tous les Grands Vicaires. Sa Majeſté choiſiſſant depuis un temps parmy ces Meſſieurs la plus grande partie des ſujets qu'elle éleve ſur le Trône Sacerdotal. Ainſi quand je vous ay mandé que ce deffunt Camerier avoit donné ſa vaiſ-

ſelle d'argent en entrant dans l'Abbaye ; je ne ſçavois pas encore qu'ils euſſent du bien à diſpoſer, ny de la maniere qu'ils vivent aujourd'hui.

J'oubliois de vous dire que cette Abbaye eſtant fort diſtinguée par tout ce que je viens de vous apprendre. Elle n'eſt donnée auſſi qu'à des Princes, ou à des perſonnes d'un merite & d'une naiſſance diſtinguée. Les derniers qui l'ont poſſedée dans le ſiecle dernier, ſont ; Antoine de Bourbon, fils naturel d'Henry IV. Louis Cardi-

nal de la Vallette, Alphonſe Louis du Pleſſis de Richelieu, Cardinal de Lyon, le Cardinal Mazarin ; Monſieur le Grand Prieur de France en eſt le dernier Abbé.

Je vous tiens parole & vous allez voir ce qui manque au Journal que je vous ay envoyé du paſſage du Roy d'Eſpagne par la France.

Les Conſuls & Aſſeſſeurs de la ville d'Avignon, députerent Mr le Marquis du Caſtelet pour aller faire compliment à Sa Majeſté Catholi-

que, à Marseille & pour presenter à ce Prince une lettre de leur part. Voicy la réponse de ce Monarque qui a esté traduite de l'Espagnol.

LE ROY.

Consuls & Assesseurs de la ville d'Avignon, j'ay veu avec plaisir les témoignages de vostre affection que m'a donnez en vostre nom le Marquis du Castelet, vostre premier Consul, à l'occasion de mon passage pour retour.

ner en Eſpagne, par la Pro-vence. Et comme vous me donnez les mémes aſſurances dans la lettre qu'il m'a rendu de voſtre part, j'ay voulu vous aſſurer de la reconnoiſſance que j'en ay, & que je ſouhaite de vous donner des marques de ma bienveillance. De Marſeille ce 28. Novembre 1703.

LE ROY.

Ce Monarque n'ayant point voulu qu'on luy fiſt d'entrée dans toutes les Villes de France, où il a paſſé,

n'y a point eſté harangué ſuivant l'uſage qui s'obſerve lorſqu'un Souverain paſſe incognito dans l'Etat d'un autre Souverain : cependant comme le zele des François eſt grand pour Sa Majeſté Catholique, & que les actions de ce Prince fourniſſoient une ample & belle matiere à ceux qui auroient eſté chargez de ce ſoin, pluſieurs n'ont pas laiſſé de la mettre un œuvre pour leur propre ſatisfaction. Mr l'Abbé Viany, Prieur de Saint Jean, a eſté de ce nombre, &

s'il ne luy fut pas permis de prononcer son discours devant le Roy d'Espagne, il eut du moins l'avantage de le luy présenter lorsqu'il reçut ce Prince dans l'Eglise de Saint Jean. En voicy une copie.

# HARANGUE
## AU ROY D'ESPAGNE,

Par Mr l'Abbé VIANY, Prieur de S. Jean d'Aix.

*SACRE'E MAJESTE',*

*Il ne manquoit au bonheur de*

*l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem en France, que de voir dans cette Egliſe un Roy d'Eſpagne plus brillant par cet amas de vertus, qui fait l'admiration de tout l'Univers, que par les nombreux Diadêmes dont le Ciel a couronné ſon auguſte Teſte.*

*Nous avons vû*, Sacrée Ma-jeſté, *les Sereniſſimes Ducs de Bourgogne & de Berry, vos illuſtres Freres, au pied de ſes Autels; ils y ont obſervé ces Monumens de la memoire de vos illuſtres Anceſtres nos anciens Comtes de Provence, Fondateurs de ce ſaint Edifice. C'eſt par eux que cette belle Province eſt venuë au premier Duc d'Anjou Frere de Saint Louis. Ce Prince peu content de ce partage y ajoûta les Royaumes de Naples & de Sicile: mais ce miracle de la réünion de ces*

*deux Royaumes à la Royale Maiſon de France, avec toute la vaſte Monarchie d'Eſpagne eſtoit reſervé à un troiſiéme Duc d'Anjou, petit-Fils de Louis le Grand.*

*Le droit du Sang a produit cette ſurprenante revolution; mais elle ne doit ſa ſubſiſtance qu'à voſtre ſageſſe qui l'anime, & qu'à voſtre valeur qui la ſoûtient.*

*Que toute l'Europe jalouſe de ce prodige, couvre les Campagnes de ſes Armées & toutes les Mers de ſes Vaiſſeaux. Que tant de Potentats employent tout ce que leur puiſſance & leur paſſion réünies ſont capables d'entreprendre pour ébranler vos Couronnes, & pour attaquer voſtre Perſonne ſacrée, l'Ange tutelaire d'Eſpagne, qui vous mene comme par la main, renverſera tou-*

*jours leurs projets, dissipera partout leurs Armées, & faisant éclater leurs noirs desseins, ne leur en laissera que la honte pour les confondre, & à Vostre Majesté la gloire de leur pardonner.*

*Cremone prise & reprise au même moment; la conspiration de Naples découverte & étouffée en même temps; le Blocus de Mantouë levé; Crostollo rougie du sang des Ennemis; la Victoire de Luzzarra; la reduction de cette Place, & de tant d'autres, en sont les presages assurez.*

*Heureuse destinée pour la France, mais plus heureuse pour cette Province, de goûter les delices de posseder quelque temps un Prince qui a merité que deux Mondes l'ayent presque enlevé de l'auguste Sein de Louis le Grand, pour le faire re-*

*gner & triompher tout enſemble.*

*Que voſtre valeur nous permette de vous faire reſſouvenir qu'eſtant né pour faire fleurir deux puiſſantes Nations, Voſtre Majeſté ne doit pas s'expoſer aux affreux perils que la plus ſanglante guerre ouvre ſi ſouvent à voſtre valeur, qui a ſçu l'art de tromper l'attention de vos Generaux & de voſtre Garde occupée, mais inutilement, à empêcher que Voſtre Sacrée Perſonne ne ſe trouvaſt au centre du danger.*

*Le plaiſir de regner tranquillement au milieu d'une Cour n'a pû amollir par ſes charmes le ſang généreux & guerrier de Bourbon. L'Europe & l'Afrique vous ont vû paſſer & repaſſer les Mers ſans craindre ſes écüeils & ſes tempeſtes, & courir rapidement d'un Royaume*

*à l'autre, pour conſerver par vos Victoires un Sceptre que vos ennemis tentent en vain de briſer.*

*Les Rois vos devanciers laiſſoient ſeulement au Soleil le ſoin d'éclairer ſans ceſſe leur vaſte Empire ; mais auſſi ardent & auſſi vigilant que cet Aſtre, vous ne demandez, Monarque infatigable, aucun repos dans voſtre activité.*

*C'eſt pourtant ce repos que vos Royaumes deſirent pour affermir leur bonheur ; ils vous demandent ce glorieux repos auprés d'une grande & illuſtre Reine, qui vous a voulu ſuivre au travers les Mers, comme une autre Marguerite de Provence, épouſe de Saint Louis ; vos Peuples eſperent de ſon heureuſe fecondité leur felicité parfaite.*

*Si cette pieuse Reine a levé continuellement les mains au Ciel, quand vous estiez à la teste des Armées, elle vient à son tour de manifester à presque toutes les forces du Nord rassemblées pour assieger vostre Trône, qu'elle y regnoit avec le genie & le cœur heroïque de Vôtre Majesté.*

*C'est aussi ce qui a suffi pour obliger ces puissans ennemis de se montrer & de disparoistre presque en même temps, & de laisser la gloire immortelle à cette digne Reine d'être sortis de leurs terres pour estre plutost les témoins de la fermetè de son ame, que les conquerans des Costes de l'Espagne.*

*Cette courageuse Reine n'a t-elle pas encore offert, avec une generosité invincible au zele de vos Sujets le*

*ſecours de ſes pierreries, pour aider elle-même à diſſiper cette Troupe heretique, à l'exemple de Beatrix de Provence, dont vous voyez icy le Tombeau, lors de la conqueſte de Naples.*

*Nous l'avons veuë, nous l'avons admirée, Grand Roy, cette magnanime & genereuſe Epouſe, que les graces ont formée, que voſtre genie conduit, & que voſtre valeur accompagne; elle voulut bien recevoir de nos mains une portion des plus ſaintes Reliques de l'Egliſe de Malthe, & les conſerver comme un augure de ſon heureux voyage.*

*Faſſe le Ciel, que Voſtre Majeſté joüiſſe longuement, avec cette illuſtre Princeſſe, de toutes les Benedictions du Sacrement qui vous a unis, & qu'aprés avir achevé d'abattre vos*

*ennemis, sous le nombre de vos Victoires, ils ne se relevent que pour recevoir de vostre triomphante main la Paix, ce digne fruit de vos grands & heroïques Travaux.*

Mr l'Abbé Viany est le mesme qui harangua avec un tres-grand succez, Messeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry, ainsi que vous avez vû dans ma Lettre du mois de May 1701. & qui a donné des Pseaumes allegoriques, & plusieurs autres ouvrages inserez dans mes Lettres.

Je passe à l'arrivée du Roy

d'Eſpagne dans la Ville de Narbonne, dont je ne vous ay encore rien dit. Ce Prince y entra le neuviéme du mois de Decembre dernier à onze heures du matin. On ne luy fit point d'entrée pour obeïr aux ordres poſitifs & reïterez, de le recevoir ſans aucune ceremonie. Les ruës par leſquelles ce Prince paſſa étoient toutes remplies non ſeulement de tous les Habitans de la Ville, mais auſſi de toute la Nobleſſe, & de tout le Peuple des environs. Sa Majeſté Catholique alla en arri-

vant au Palais Archiepiſco-
pal qui luy avoit eſté préparé
pour ſon logement. Ce Pa-
lais eſtoit orné des plus riches
meubles de Mr le Cardinal
de Bonzi, Archevesque de
Narbonne. Sa Majeſté Ca-
tholique dîna en public pour
ſatisfaire à l'empreſſemenr
d'un monde entier, s'il m'eſt
permis de parler ainſi, qui
ſouhaitoit de la voir. Sa Ma-
jeſté eſtant ſortie de table,
Mr de la Fon qui a fait une
étude particuliere de tout ce
qui regarde l'Antiquité, &
qui la connoiſt parfaitement,
luy

luy presenta un Manuscrit tres-curieux des Antiquitez de Narbonne, avec plusieurs anciennes Inscriptions, Pieces antiques, & restes de la grandeur Romaine, qu'il avoit ramassées & dessinées. Sa Majesté Catholique qui se plaist extrêmement à la lecture de tous les ouvrages des Sçavans, prefera tous les plaisirs qu'elle auroit pû prendre pendant le reste de l'apresdinée à la lecture de ce Livre, dont elle examina les desseins avec toute l'attention d'un parfait Connoisseur,

de maniere que le jour com-
mença à baiſſer, lorſque Sa
Majeſté, ſuivant ce qu'elle
avoit reſolu d'abord, voulut
deſcendre dans le jardin
pour y voir un antique &
magnifique tombeau de mar-
bre blanc qui y avoit eſté
tranſporté depuis long temps
avec une ancienne niche,
auſſi de marbre blanc, à tra-
vers laquelle les Preſtres du
Paganiſme rendoient les Ora-
cles par un trou carré qui pa-
roiſt au milieu de cette ni-
che. Le jour commençant a
finir, ainſi que je viens de

vous le marquer, lorſque Sa Majeſté Catholique voulut aller au jardin, elle ſe contenta d'envoyer voir ce reſte d'antiquité & entra au Conſeil, qui dura prés de deux heures. A l'iſſuë du Conſeil, Mr de la Roche luy préſenta le Pere Juſtin, Bergue, Religieux Recolet, dont je vous ay parlé dans trois de mes lettres, & ſur tout au ſujet du Sermon qu'il prêcha en preſence de Sa Majeſté Catholique à ſon paſſage à Saintes. Ce Religieux eut l'honneur de luy

preſenter un Ouvrage tres ingenieux, compoſé exprés pour Sa Majeſté. C'eſt une Paraphraſe compoſée ſur le cent dixiéme Pſeame *Qui habitat in adjutorio altiſſimi.* Il a trouvé moyen d'expliquer dans cet ouvrage les principaux évenemens de la Campagne d'Italie, & de faire voir comment Dieu à toujours protegé le Roy d'une maniere ſinguliere, chacun des Verſets contient une action. Sa Majeſté Catholique reçut cet ouvrage avec beaucoup de bonté & lut le

compliment qui suit qu'elle trouva à la teſte.

*SIRE,*

*Quel bonheur pour moy de pouvoir une ſeconde fois aprocher de Voſtre Majeſté. Je ſens une joye bien plus complete que lorſque j'eus l'honneur de Prêcher en voſtre préſence. Je voyois pour lors un Roy choiſi du Ciel qui alloit prendre poſſeſſion d'une Couronne preparée par le Dieu qui les diſtribuë, deſtinée par la derniere diſpoſition d'un ſage*

*Prince, imposée par le Droit d'heritage, & par le consentement unanime des Peuples. Aujourd'huy je vois ce mesme Roy, qui aprés avoir calmé les troubles d'Italie, déconcerté les Ennemis, soutenu cette Couronne & consolé ses Peuples, revient plein de gloire & cheri du Ciel.*

*Quelles inquietudes, SIRE n'avons nous pas ressenti depuis vostre départ ? quels fremissements à la veuë des perils que vous environnoient ? Quels vœux n'avons nous pas offerts, mais quelles actions de graces ne devons nous pas rendre au Dieu*

*immoriel qui vous a conſervé & qui pour calmer tous nos troubles, nous procure le bonheur de vous revoir encore.*

*Voſtre Majeſté vient de donner à ſes Peuples une grande idée de la bonté de ſon cœur, mais ſa ſupréme Majeſté vous a donné des preuves encore plus éclatantes de la tendreſſe du ſien. La Religion admire la confiance heroïque que vous avez en Dieu. Mais ne doit elle pas adorer la protection ſenſible dont Dieu couvre voſtre Sacrée Perſonne.*

*Ouy, SIRE, la Religion l'admire, la Religion l'adore,*

*cette perfection du Dieu des Armées : tous le jours elle la sollicite pour vous. L'Europe entiere y a fait attention, elle vous a veu muni de secours Celeste, semblable à un autre David, entreprendre tout, vous exposer par tout, & réussir en tout, mais aussi qu'aviez vous à craindre, Dieu n'estoit il pas avec vous.*

*SIRE, c'est à la veuë de cette intrepidité soutenue de la protection sensible du Tout puissant, que j'ay Paraphrasé ce Pseaume cent dixième que j'ose vous presenter. J'ay crû que*

cette maniere d'éloge où Dieu parle plus & bien mieux que l'homme, plairoit d'avantage à vostre pieté Je sçay mesme que Vostre Majesté dans toutes ses actions heroïques n'envisage que la seule gloire de Dieu, l'esten. due de la Religion, & le bonheur des Peuples.

Que le Dieu Souverain Maistre du monde par qui les Rois regnent, les Princes commandent & les Potentats de l'Univers rendent la justice, confirme de si nobles desseins, c'est luy seul qui vous les inspire, qu'il détruise devant vostre face

*les Ennemis qui vous attaquent, qu'il fortifie un Trône apuyé sur la pieté seule, qu'il fasse durer un regne aussi auguste autant que le cours du Soleil. Qu'il conserve un Roy si cher à tant de Peuples, si précieux à l'Eglise, si utile à la Religion, si propre à cimenter la paix sur la terre, & qu'il le rende digne de regner un jour dans le Ciel : ce sont les veux, SIRE, que je fais tous les jours pour Vostre Majesté.*

Sa Majesté Catholique ayant employé toute l'apres-

dinée à la lecture, & au Conseil, prit le divertisse-
ment du Jeu plustost pour faire l'honneur aux Dames de joüer avec elles, & pour leur donner la satisfaction de le voir pendant le jeu, que par aucun attachement pour cette sorte de divertissement. On admira sa sagesse, & la tranquilité avec laquelle ce Prince joüa. Il eut la bonté de souper ensuite en Public, pour contenter la curiosité de ceux qui ne pouvoient se lasser du plaisir de le voir. Ce Prince ayant fixé son dé-

part au lendemain huit heures du matin, sortit à sept heures, traversa la Place, & alla entendre la Messe dans l'Eglise Cathedrale qui est une des plus belles du Royaume par la hauteur de sa voûte, & par la hardiesse de sa Structure. Cette Egli. se estoit ornée de tres belles tapisseries: celles qui entou. roient le Chœur estoient re. haussées d'or. Aprés la Mes. se le Roy adora la vraye Croix, dont on conserve une partie dans un riche Reli. quaire, & s'en retourna à

pied, ce Prince monta en Chaise peu de temps après & partit en laissant une grande idée de sa sagesse & de sa pieté.

Sa Majesté Catholique quitta l'onziéme de Decembre dernier la Province de Languedoc, & entra dans celle de Roussillon : Elle coucha au Village de Salsses où on luy avoit preparé la maison de Mr Ovilier, Receveur des Traites Foraines dans laquelle la Reine d'Espagne avoit logé en passant par cette Province : cette

Princeſſe eut pour ſa Garde pendant qu'elle demeura dans ce lieu, la Compagnie Franche de Mr de Laborie de la Garde avec ſon Drapeau : ce Capitaine qui s'attendoit à l'honneur de garder le Roy, ainſi qu'il avoit déja eu celuy de garder la Reine, n'oublia rien pour y répondre, & fit habiller ſes Soldats de neuf, avec toute la propreté poſſible, mais qui convenoit pourtant à leur employ, ce qui fut d'autant pluſtoſt remarqué que cette Compagnie n'eſt rem-

plie que d'hommes bien faits. On voit par là de quelle maniere Sa Majeſté Catholique a eſté receuë même dans les Villages de France & l'attention que chacun a fait en ſon particulier, à tout ce qui pouvoit faire honneur à ce Monarque.

Je vous entretins le mois paſſé d'une Feſte magnifique qu'avoit donné chez luy Mr l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, celle qui s'eſt faite au commencement du mois de Fevrier chez le même Ambaſſa-

deur a eſté beaucoup plus éclatante. Auſſi ne l'a-t il donnée qu'à l'occaſion de l'heureux retour du Roy ſon Maître à Madrid. Ce grand Miniſtre toûjours attentif aux moindres circonſtances de tout ce qui s'appelle ou devoir ou bien-ſeance, n'euſt pas plutoſt apris que le Roy d'Eſpagne eſtoit arrivé à Madrid, qu'il ſe prepara de rendre publique à Paris cette joye ſincere qu'ont témoigné en Eſpagne ſur le bonheur de revoir leur Maiſtre, tous les Sujets de ce grand

Monarque. Mr l'Ambassa-
deur qui est logé & meublé
magnifiquement, voulut
qu'on ajoûtast à ses apparte-
mens qui sont parfaitement
bien disposez & tres brillans,
tout ce qu'il y pourroit en-
trer d'ornemens nouveaux.
Rien n'y fut épargné ; les lus-
tres, les girandoles, les mi-
roirs & les tableaux y furent
distribuez, & le bon goust
ne parut pas moins que la
magnificence dans cette dis-
tribution. Il y avoit cinquan-
te femmes ou filles de la pre-
miere qualité, & soixante ou

soixante dix Seigneurs du pre-
mier rang invitez à cette
Feste. Ils devoient se trouver
chez cet Ambassadeur sur les
sept heures du soir, & ils
estoient priez d'y venir en
masque. On n'a guere vû de
Mascarade plus magnifique
& de meilleur goust. Les Da-
mes avoient mis en usage
tout ce qu'elles ont d'art &
d'adresse à s'habiller à leur
avantage, & plusieurs Sei-
gneurs avoient inventé des
habits de Masques tous nou-
veaux. Mr l'Ambassadeur
pour donner plus d'éclat à sa

feſte avoit fait faire exprés un habit de Maſque des plus riches & des mieux entendus. Il eſtoit habillé en grand Sultan. Son habit meritoit une deſcription particuliere. Tous ſes Gentilshommes & ſes principaux Officiers eſtoient auſſi maſquez fort richement, & des François qui lui ſont attachez s'eſtoient auſſi habillez à la Turque, pour lui faire un cortege digne de luy. Tous les invitez arriverent depuis ſept heures juſqu'à huit. A chaque Compagnie de Dames qui arrivoit, il al-

loit les recevoir en masque sur l'escalier, escorté de vingt-cinq ou trente autres masques qui marchoient à double rang au devant de luy le long de l'enfilade de huit pieces de plain pied, qui se terminoit à un superbe Salon des plus ornez & des mieux éclairez, où devoit se donner le Bal. A huit heures précises l'assemblée estant toute formée, on commança le bal. La plus part des jeunes personnes estoient habillées à l'Espagnole. Ce Bal fut des plus agréables depuis huit

heures jusqu'à dix & demie, chacun avoit osté son masque & dans cet estat on passa à un autre Corps de logis par une Galerie découverte qui separe la cour d'avec le jardin. De grands Pots de feu estoient distribuez dans des distances proportionnées, & faisoient une nouvelle espece d'illuminarion. On trouva ce grand corps de logis presque aussi magnifiquement ornée que celuy d'où l'on sortoit, une table de cinquante couverts y estoit destinée aux Dames. Elle

eſtoit en forme de fer à che-
val. Chacune y prit ſa place,
quelques perſonnes de conſi-
deration ſe mirent dans le
vuide du dedans, & y firent
l'office de Gentilshommes
Servans. Un certain nombre
de jeunes Seigneurs aima
mieux ſe tenir autour de la
table pour donner les ſou-
coupes aux Dames que d'al-
ler prendre leur place aux
autres tables qui eſtoient de-
ſtinées à tous les Seigneurs
qui eſtoient du Soupé. Ce
grand & magnifique repas
meriteroit une deſcription

particuliere par la quantité, par la delicateſſe, & par l'arrangement des mets les plus exquis. L'entremets & le deſſert y furent ſur tout regardez avec ſurpriſe & admiration, les Vins & les Liqueurs y eſtoient d'un choix proportionné. Jamais repas ne fut plus magnifique, plus délicat & mieux entendu & ne fut ſervi avec moins d'embaras & de confuſion. On ſortit de table à minuit & demie pour retourner au premier corps de logis. Quelques Maſques de diſtinction

qui avoient demandé des billets y attendoient l'assemblée dans le Salon destiné au Bal. Tout ce qu'il y avoit de gens de consideration à Paris, voulut estre témoin de cette Feste, la foule des gens de nom & de rang, de l'un & de l'autre sexe, estoit si fort grossie à la porte, que Mr l'Ambassadeur, qui pour éviter la cohuë, n'avoit voulû donner qu'un Bal particulier, fut obligé de le rendre public, & de faire ouvrir les portes à tous les Masques. Les huit pieces de son grand appar-

appartement se trouverent remplies en moins d'une demie heure. Il y avoit tant de Violons & de Hautbois pour le grand Bal qu'il ne fut pas malaisé d'en distribuer dans les autres pieces du plain pied. Ainsi dans un moment au lieu d'un Bal, il y en eut huit differens, qui continüerent jusqu'à cinq heures du matin. On y entroit à toute heure & personne n'en sortoit & lorsque les Violons eurent cessé, les Masques du premier rang se mirent à danser aux

chanſons. On y ſervit des rafraîchiſſemens à tous ceux qui en voulurent. Sur les ſix heures du matin tout le monde s'en alla content, & Mr l'Ambaſſadeur eut une preuve nouvelle du cas qu'on fait de luy en France par la retenuë & par le reſpect de cette multitude innombrable de Maſques, qui en toutes choſes en uſerent chez luy, comme on a accoutumé d'en uſer chez le Roy.

Mr l'Ambaſſadeur de Veniſe s'eſt auſſi diſtingué dans le Bal qu'il a donné, & l'on

assure qu'il estoit des plus ma-
gnifiques, mais il ne me reste
ny assez de place ny assez
de temps pour vous faire part
de tout ce que j'ay à vous
apprendre. Mr l'Envoyé de
Gennes a esté du nombre
des Ministres étrangers qui
ont donné des Bals. Mr le
Baron de Breteuil en a don-
né à tous ces Ministres. Ce-
la n'est pas surprenant puis-
qu'il ne se passe point de se-
maine sans qu'il leur fasse
voir sa magnificence, &
qu'il tient assemblée exprés
pour eux toutes les semaines

une fois. Je ne parle point des autres Bals qui se sont donnez ; je vous diray seulement que depuis plusieurs années on n'a point vû de Carnaval à Paris où l'on se soit plus diverti. On ne doit point estre surpris que la guerre ne fasse pas diminuer les plaisirs, quelque violente qu'elle soit, on est assuré qu'elle ne peut estre que glorieuse à la France, & qu'elle n'enfantera que des victoires sous le regne d'un Monarque, qui toutes les fois qu'il a voulu faire la Paix, l'a

imposée aux conditions qu'il luy a plu de la donner, & qui auroit toûjours continué de vaincre, s'il n'avoit arresté le cours de ses Victoires, pour le repos de l'Europe.

Quelque spatieux que soit l'Hostel de Mr l'Ambassadeur d'Espagne, cet Hôtel n'ayant pû contenir tous ceux que ce Ministre s'estoit proposé d'avoir à la premiere Feste qu'il donna pour l'heureux retour du Roy son Maître à Madrid, il en donna le Dimanche gras une seconde pour ceux qui n'avoient

pas esté de la premiere. Cel-
le ci ne differoit de l'autre
que par les dispositions des
tables, & par la difference
qu'il y a d'un Dîné à un Sou-
pé, & d'un Bal de jour à un
Bal de nuit. Son Excellence
invita donc à dîner des Prin-
cesses, des Duchesses, des
Marêchales de France & des
personnes les plus qualifiées
de l'un & de l'autre sexe, &
elle eut une vraye attention
à y faire trouver toutes les
filles de condition, qui ont
la reputation d'estre les plus
belles de Paris. Toutes les

tables y furent ſervies en mê-
me temps. Tout ce qu'on
peut trouver de plus rares
mets y fut prodigué, quel-
ques nombreux que fuſſent
les plats & les hors d'œu-
vre à chaque ſervice, on
n'y remarqua pas plus de con-
fuſion qu'à un repas ordinai-
re. On ne peut eſtre mieux
ſervi auſſi que l'eſt cet Am-
baſſadeur, & on trouve dans
tout ce qui l'environne cette
nobleſſe, cet ordre & cette
delicateſſe qui le ſuivent na-
turellement. Vous avez pû
remarquer dans toutes les re-

lations que je vous ay données des magnifiques repas que donne si souvent ce Ministre, que les desserts sont toûjours d'un arrangement nouveau, & d'une beauté nouvelle, & que le bon gouſt & la magnificence ne peuvent aller plus loin. Le dessert de la grande table où estoient les Dames estoit si délicat & si curieux à voir que ceux qui n'estoient pas de cette table, se leverent pour l'admirer. On demeura à table pendant plus de deux heures, & l'on n'en sortit que pour

aller prendre dans d'autres Chambres, du Caffé, du Thé & du Chocolat. On entendit un concert fort melodieux de voix & d'instrumens. Les Dames du premier rang, par consideration pour Mr l'Ambassadeur, & par complaisance pour toute l'Assemblée, ne jugerent pas indignes d'elles de mêler leurs voix à celles qu'on écoutoit avec tant de plaisir dans ce concert: on y chanta, & on y joüa le premier Acte de l'Opera d'Atis, aprés quoy on commença un Bal qui dura jusqu'à dix

heures du soir. Les Danseuses y estoient choisies & leur bon air n'y brilloit pas moins que leur beauté, les Danseurs y estoient aussi fort assortis. L'Assemblée y estoit assez nombreuse sans qu'il y eust aucune cohuë, on peut dire que jamais Bal n'a esté plus agréable & plus gracieux. La premiere idée de Mr l'Ambassadeur avoit esté de donner encore cette Feste, de nuit ; mais il aima mieux la donner de jour, d'autant que tout Paris s'y attendoit, & que tout le monde se prepa-

roit à y aller. Son Excellence n'euſt pas demandé mieux que de recevoir chez luy tous les François qui témoignent tant d'empreſſement à l'honorer & à luy plaire, mais de peur que dans la cohuë prodigieuſe qu'il auroit vuë chez luy quelque perſonne de marque n'y euſt eſté avec trop d'embarras, il aima mieux ſe priver & de la ſatisfaction qu'il en auroit pû attendre, & de celles que d'autres en attendoient. Le ſuccés du premier Bal avoit eſté ſi grand qu'il n'eſtoit pas de

la prudence d'en hazarder un ſecond, où il n'eut pas eſté poſſible d'y recevoir tout le monde ſans de trop grands inconveniens. Ainſi tout finit ce jour là chez luy à dix heures du ſoir. Les Eſpagnols de diſtinction qui ſont ici ont vû ces deux Feſtes avec admiration, & ſur tout Mr le Marquis de los Balbaſés dont je vous parlay le mois paſſé. Il eſt d'un eſprit, d'un gouſt, & d'une magnificence à pouvoir en juger mieux que d'autres.

Je vous envoye un Journal de ce qui s'eſt paſſé à Marly pendant le Carnaval, où vous verrez que le Roy ſçait bien maſquer, mais qu'il ne ſçait point ſe déguiſer.

Sa Majeſté alla à Marly le Mecredy 14. de Fevrier pour y ſejourner juſqu'au premier Samedy de Carême 24. du même mois. Les Muſiciens de Sa Majeſté chanterent le ſoir pour Monſeigneur, le Prologue, & le premier Acte de l'Opera d'Alceſte, Madame la Ducheſſe de Bourgogne y aſſiſta.

Le lendemain qui eſtoit le Jeudy gras, le Roy courut le matin un Cerf dans le Parc de Marly. Monſeigneur, Monſieur le Duc de Bourgogne & Monſieur le Duc de Berry s'y trouverent. Madame y courut, ainſi que le Roy, dans une Calêche découverte. Le ſoir à ſept heures & demie il y eut Bal dans le grand Sallon, qu'on peut dire avec juſtice, eſtre le lieu de toutes les maiſons Royales, le plus commode & le plus beau, pour une ſemblable Feſte. Les Sei

gneurs danſans furent Mon-
ſeigneur le Duc de Berry,
Monſieur le Duc d'Orleans,
Monſieur le Comte de Tou-
louſe Mr le Comte de Brion-
ne, Mr le Prince de Mona-
co, Mr le Duc de Villeroy
Mr le Duc de Luxembourg.
Meſſieurs les Marquis de la
Charres, de Grignan, de
Brancas, & Mr le Chevalier
de Sully. Les Dames dan-
ſantes furent Madame la
Ducheſſe de Bourgogne,
Mademoiſelle d'Elbeuf,
Madame la Princeſſe de MO-
naco, Mademoiſelle d'Arma-

gnac, Madame la Ducheſſe de Villeroy, Madame la Marquiſe de Brancas, Mademoiſelle de Meleun, Meſdemes les Comteſſes d'Ayen, de Solre, de Chaumont, Madame la Marquiſe de la Vrillere. Le Bal fut ſerieux & ſans maſcarades. Les Dames y furent fort parées, mais ſans robes, ſelon l'uſage de Marly. Madame la Ducheſſe de Bourgogne ſe diſtingua fort, & par ſon air & par ſa danſe.

Le Vendredi le Roy courut à onze heures du matin un

Daim dans le Parc de Marly, & Madame fut de cette Chaſſe. Monſeigneur courut un Loup dans la Foreſt de Saint Germain. Meſſeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry ne ſortirent point. Le ſoir l'on chanta pour Monſeigneur le ſecond & le troiſiéme Acte de l'Opera d'Alceſte. Madame la Ducheſſe de Bourgogne y aſſiſta.

Le Samedi le Roi courut le matin le Cerf dans le même Parc de Marly, & Madame l'accompagna dans un autre Caléche. Monſeigneur &

Messeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry n'y allerent point. Il y eut Bal à sept heures & de mie du soir dans le Sallon. Il se passa de la même maniere que le Jeudy, & finit de même à dix heures. On soupa à l'heure ordinaire. Mademoiselle de Charollois, fille de monsieur le Duc, parut au Bal pour la premiere fois, & dansa avec une grace, & une justesse surprenante. Elle soupa aussi avec S. M. Les Dames parurent avec d'autres habits que ceux qu'elles

avoient porté au premier Bal.

Le Dimanche il y eut le matin Conſeil de Miniſtres. Le Roy ſe promena l'apreſdi. née dans les jardins. Le Bal ne commença qu'aprés le ſouper S. M. y reſta juſqu'à minuit & demi ; il ne finit neanmoins qu'à deux heures & demie. Il fut, ainſi que les deux premiers, ſerieux & ſans maſcarades. On y danſa comme aux premiers toutes les vieilles Danſes & celles d'Angleterre. Mademoiſelle de Charollois y brilla fort, &

toutes les Dames y furent magnifiquement vétuës.

Le Lundi il n'y eut point le matin de Conſeil ny de Chaſſe. Le Roy ſe promena le matin & l'apreſdinée dans les Jardins. Le Bal commença à ſept heures & demie, & finit à dix pour le ſouper. Il ne differa en rien des precedents.

Le Mardi gras le Roy courut le matin le Cerf dans le Parc de Marly. Monſeigneur & Madame l'y accompagnerent. Sa Majeſté fut de re-

tour à midi & un quart, & se promena aprés son dîner dans les Jardins. Le souper fut servi à neuf heures & demie, & la Mascarade commença à onze heures dans le Salion. Le Roy deffendit expressement qu'on y laissast entrer personne, de quelque consideration qu'elle fut, sans estre masquée, à l'exception des Garçons du Chasteau, ce qui fut ponctuellement executé, même aprés que le Roi se fut retiré pour se coucher. Le Roy y entra avec une Robe de chambre de

gaze qu'il mit par dessus son habit ordinaire, & un masque. Cet exemple fut suivi, & generalement tous ceux qui se trouverent à Marly, masquerent. Capitaine & Officiers des Gardes du Corps, grands & petits Officiers de la Chambre & de la Garderobe, Officiers de la Garde Françoise & Suisse: en un mot tous ceux qui voulurent voir cette Feste. Il y eut plusieurs bandes de masques en habits uniformes. Monseigneur & Mr le Marquis d'Antin figurérent habillez en vieux Sei-

gneurs du temps passé, avec des pourpoints, des hauts de chausses larges & des rubans aux costez, Perruques grises, manteaux, rabats, & aisles de moulin sur les souliers. Monseigneur le Duc de Bourgogne, Monsieur le Duc d'Orleans, & Monsieur le Comte de Toulouze, entrerent chacun à la teste de leur Troupe; & Madame la Duchesse de Bourgogne conduisit la sienne de bonne grace. Les habits de cette Troupe étoient simples & sans aucune dorure, ils estoient de velours

bleu avec une ceinture, & avec une petite cale, avec une plume sur la teste portée de costé. Outre ces Troupes uniformes, il y eut plusieurs masques singuliers de l'un & de l'autre sexe. Les spectateurs eurent un plaisir infini de revoir danser des Dames qui ont trop tost renoncé à la danse. Madame la Duchesse de Bourgogne se distingua fort, & Mademoiselle de Charollois surprit tout le monde. Nos vieilles danses les plus vives, & celles d'Angleterre furent souvent re-

com-

commencées. Le Roy se retira avant une heure, mais le Bal ne finit qu'après quatre heures.

Le Mercredi il y eut le matin Conseil de Ministres. Monseigneur alla passer une partie de la journée à Meudon. Le Roy se promena l'apresdînée. L'on chanta le soir pour Monseigneur les deux derniers Actes d'Alceste.

J'ay remis à ce mois cy à vous parler des Maréchaux de France de la derniere Promotion. Je tiens ma parole lors

que l'onen nomme plusieurs dans le même jour, ils prennent leur rang du temps qu'ils ont esté nommez Lieutenants Generaux, c'est à dire que le plus ancien Lieutenant General, de ceux qui sont nommez Maréchaux de France a le pas sur celuy qui a esté nommé Maréchal de France en même temps que luy, & s'il se trouve qu'ils ayent esté nommez Lieutenants Generaux en même temps, le plus ancien Maréchal de Camp a le pas, & si le hazard veut encore qu'ils

ayent eſté faits Maréchaux de Camp en meſme jour, on regle le pas ſur le temps qu'ils ont eſté faits Brigadiers, & l'on aſſure meſme que s'il ſe rencontroit, qu'ils euſſent tous monté en mê-me temps à ces Poſtes d'honneur, celuy qui auroit eſté Colonel le premier auroit le pas ſur les autres. Vous verrez par ce qui ſuit en quel temps les derniers Maréchaux de France ont eſté nommez Lieutenants Generaux. Vous jugerez par là du rang qu'ils doivent avoir.

*Mr le Marquis de Chamilly.*

Le 28. Juin 1678.

*Mr le Comte d'Estrées.*

Le 12. Decembre 1684.

*Mr le Comte de Chasteaurenaut*

Au mois de Fevrier 1688.

*Mr de Vauban.*

Le 24. Aoust 1688.

*Mr de Rosen.*

Le 24 Aoust 1688.

*Mr le Comte de Tessé.*

Le 17. Avril 1692

*Mr le Comte de Montrevel.*

Le 30. Mars 1693.

*Mr le Comte de Tallard.*

Le 30. Mars 1693.

*Mr le Duc d'Harcourt.*

Le 30. Mars 1693.

Vous pouvez juger par là, que ce n'eſt ny leur merite perſonnel, ny leur naiſſance, ny les grandes actions qui les ont fait parvenir à ce haut degré d'honneur qui leur font donner la preference du pas, & que ceux qui ſont nommez en meſme jour, & qui meritent tous l'honneur que le Roy leur fait, n'ont le pas les uns devant les autres, que parce qu'il faut une regle dans toutes les choſes où il s'agit du pas, pour empêcher les conteſtations, dont

les ſuites ſont toûjours fa-
cheuſes, & ſouvent dange-
ſes.

Je ne vous rapporteray point les actions d'éclat des dix Maréchaux de France, dont j'ay à vous parler : elles rempliroient des volumes entiers. Il faut s'eſtre diſtingué en qualité de Colonel pour eſtre nommé Brigadier. Il faut qu'un Brigadier ſe ſoit ſignalé en pluſieurs occaſions importantes pour meriter le poſte de Maréchal de Camp, & l'on n'éleve perſonne à celuy de Lieutenant General,

qu'aprés une reputation bien établie & bien ſoûtenuë, des actions de valeur, de conduite & d'éclat ſouvent réiterées. Quant au rang de Maréchal de France, comme l'on n'en choiſi qu'un petit nombre ſur une fort grande quantité d'Officiers generaux on peut dire que ces Meſſieurs ſont l'élite de ce que la France a de plus brave & de diſtingué, qu'ils ont fait voir une extréme valeur conduite avec beaucoup de ſageſſe, de penetration & de jugement, & qu'ils ont comman-

de en chef, pris des Places, fait lever des Sieges, ou deffendu des Villes avec ſuccés, puiſqu'il faut avoir fait au moins une partie de toutes ces choſes pour eſtre nommé Maréchal de France. Ainſi vous jugez bien qu'il me ſeroit impoſſible de rapporter toutes leurs actions dans une ſeule lettre, qui d'ailleurs ſe trouvent répanduës dans prés de quatre cens Lettres que vous m'avez permis de vous adreſſer depuis vingt-ſept années. Je vais donc vous parler ſeulement de

la naiſſance des dix nouveaux Maréchaux de France, & de leurs premiers emplois, & quand vous joindrez à cela toutes les actions qui vous ſont connuës, tant parce qu'elles ſont répanduës dans toutes mes Lettres, que parce qu'elles ont trop éclaté pour eſtre ignorées de perſonne, vous pourrez vous repreſenter ce qu'ils ſont, & tout ce qu'ils ont fait depuis qu'ils ont commencé à porter les armes.

Le Roy ayant donné le Regiment de Bourgogne à

Mr le Marquis de Chamilly en 1670. il s'acquit une grande reputation pendant dix années à la teſte de ce Regiment. Il s'en démit en 1680. en faveur de Mr le Comte de Chamilly ſon neveu. Il fut fait Gouverneur de Grave pendant la premiere guerre de Hollande, & cette Place ayant eſté aſſiegée par le Prince d'Orange en 1674. il en ſoutint le Siege pendant quatre vingt treize jours de tranchée ouverte, avec tant de valeur & de conduite, que la memoire d'une ſi longue & ſi

vigoureuſe deffenſe durera é-
ternellement. Il eut ordre de
rendre cette Place qu'il auroit
pû deffendre plus longtemps,
mais des raiſons importantes
au bien de l'Etat obligerent
la Cour de luy envoyer les
ordres qu'il reçut. Il luy vint
en penſée ſur la fin de ce
Siege de faire un coup digne
de luy, & qui reparaſt cette
perte bien avantageuſement.
Il luy prit une forte envie de
faire une Sortie, avec tout ce
qui luy reſtoit d'Officiers &
de Soldats, de mettre le feu
à la Place & de la Faire ſauter

par des fourneaux, de battre encore un quartier des Assiegeans, & de s'aller jetter dans Bosleduc. Il estoit sûr de réüssir dans ce dessein ; & il l'auroit executé, s'il avoit pû esperer d'estre soutenu comme il estoit assuré de surprendre cette Place ; mais toutes nos Armées en estant trop loin, il jugea bien que cette entreprise toute grande & importante qu'elle estoit, ne produiroit aucun fruit, & qu'il ne travailleroit en cela que pour sa propre gloire, ce qui lui fit preferer la capi-

tulation la plus glorieuſe qu'on ait jamais fait en cas pareil, à l'execution du plus hardi projet qui ait jamais été imaginé. Le Roy recompenſa ſa valeur, en le faiſant Gouverneur & Grand Bailly d'Oudenarde. Il fut enſuite fait Maréchal de Camp, & il ſervit en cette qualité en 1675. ſous Mr le Maréchal de Humieres. En 1678. le Roy le fit Lieutenant General, & il ſervit à Ypres en 1689. il ſervit en Fevrier ſous Mr le maréchal de Duras. En mars 1692 & en Avril 1693. il ſervit

en Allemagne. Il avoit eu le Gouvernement de Fribourg en 1679. & celuy de Straſbourg en Septembre 1682. Le nom de ſa maiſon eſt Bouton : Elle eſt tres illuſtre & tres bien alliée. Il ſeroit malaiſé d'en déterminer l'ancienneté. Elle eſtoit dans un grand luſtre ſous les Ducs de Bourgogne. Elle eſt de cette Province, & elle y a toujours tenu un rang conſiderable. Madame la Maréchale de Chamilly eſt de la Maiſon de Verafrit. Il y avoit un Philippes Bouton Favory declaré de

Philippes le Bon, Duc de Bourgogne. Ce Prince le combla de biens & d'honneurs, il luy donna son Ordre & de grandes Terres, & l'admit dans sa confidence la plus étroite. Il l'envoya plusieurs fois en Angleterre, pour tâcher d'y rétablir la Paix lors de ces funestes divisions qui déchirérent si longtemps ce Royaume sous le nom de Factions de la Rose blanche & de la Rose rouge, qui partageoient de cœur & d'interest tout le monde, ou pour la Maison de Lancas-

tre ou pour celle d'York. Le Bouton dont nous parlons se trouva à Londres, lorsque l'infortuné Henry VI. y fut égorgé dans la Prison, il fit la description de cette funeste catastrofe en vers elegiaques.

Mr le Comte d'Estrées ayant esté fait Capitaine de marine en 1680. servit au mois de May de la méme année sur le Vaisseau l'Excellent, & au mois de May 1682. sur le Vaisseau l'Hirondelle. Le Roy luy donna au mois de Decembre 1684. la survivance de la Charge de Vice-

Amiral, à condition qu'il ſerviroit encore deux Campagnes en qualité de Capitaine, & qu'il ſerviroit enſuite trois autres années en qualité de Chef d'Eſcadre. Le Roy luy donna une penſion la meſme année. Il ſervit enſuite ſelon l'intention de Sa Majeſté de Chef d'Eſcadre dans l'Armée du Pont ſous Mr le Maréchal d'Eſtrées ſon Pere. En 1691. il Bombarda Barcelonne & pluſieurs autres Places. En 1693. il aſſiega Roſes par Mer, & cette Place ſe rendit aprés

huit jours de Siege. Il servit en qualité de Lieutenant General au dernier Siege de Barcelonne, lorsque cette Place fut emportée par mr le Duc de Vendôme. Il a eu l'honneur de conduire Sa Majesté Catholique à Naples, & l'on peut dire qu'il a soutenu en cette occasion la gloire de son rang, & l'éclat de sa naissance ayant une suite nombreuse, une superbe livrée, & une table magnifique. Sa Majesté Catholique l'a honoré de la qualité de Grand d'Espagne.

Sa Maiſon eſt originaire de Picardie. Antoine d'Eſtrées qui vivoit en 1560. eſtoit Sieur de Vallieu, & fut Pere d'Antoine qui de Jeanne Dame de la Cauchie en Boulonnois, eut Antoine III. du nom, Grand Maiſtre de l'Artillerie de France, qui épouſa Catherine, fille de Jacques, Bâtard de Vendoſme, & de Jeanne de Rubempré, une des plus belles perſonnes de ſon temps. Il en eut Antoine IV du nom, & Françoiſe mariée à Philippe de Longueval, Seigneur de Harrau.

court, dont Madame la Comtesse de Senneville est issuë; & Antoine fut sur un grand pied dans le monde. Il fut Chevalier des Ordres du Roi à la premiere érection qui fut en 1578. Il fut pourvu au Camp de Pas en Artois l'an 1597. de la Charge de Grand Maistre de l'Artillerie qu'avoit possedé son pere. Il en donna sa demission l'an 1599. Il épousa Françoise Babou, fille du Sr de la Bourdaisiere. Il en eut François Annibal, la belle Gabrielle Duchesse de Beaufort, dont sont issus

Messieurs de Vendosme, Diane, seconde femme du S^r de Balagny, Maréchal de France, Jeanne Hippolite femme de George de Brancas, Duc de Villars, grand'mere par consequent de M^r le Duc & de M^r l'Abbé de Brancas, & de Madame la Princesse d'Harcourt. François Annibal merita par ses services le Baston de Maréchal de France. Il mourut âgé de prés de cent ans. Il eut trois femmes, sçavoir, Marie de Berhunes, Jeanne Habert, fille du Seigneur de Montmort, laquel-

le estoit Veuve du Seigneur de Lauzieres Themines, la troisiéme fut Gabrielle de Longueval. De la premiere il eut feu Mr le Duc d'Estrées mort Ambassadeur à Rome, pere du dernier Duc d'Estrées & de Mr l'Evêque de Laon & grand pere de Mr le Duc d'Estrées d'aujourd'huy. Jean Comte d'Estrées, Maréchal de France, aujourd'huy vivant, qui de Dame Marguerite Moria a eu entr'autres enfans, Mr le Comte d'Estrées, qui vient d'estre fait Maréchal de France; & qui est par consé-

quent le troisiéme Maréchal de France de pere en fils, avec cet avantage qu'il n'y a peut-estre point d'exemple que le pere & le fils se soient trouvez ensemble élevez à ce haut degré d'honneur. Mr le Maréchal d'Estrées est encore pere de Mr l'Abbé d'Estrées, Abbé de Saint Claude, ci devant Ambassadeur ordinaire en Portugal, & qui l'est presentement en Espagne. Le premier Maréchal d'Estrées est pere de trois fils de son premier mariage, Mr le Cardinal d'Estrées, ancien Evêque de

Laon. Ce Prince de l'Eglise a eſté nommé au Cardinalat par le Roy de Portugal, ayant l'honneur de luy appartenir du chef de la premiere femme, qui eſtoit de la Maiſon de Savoye Nemours, & fille d'une Vendôme, iſſuë de Madame la Ducheſſe de Beaufort Gabrielle d'Eſtrées. C'eſt par le même endroit que ceux de de cette Maiſon ont l'honneur d'appartenir à Madame la Duchéſſe de Bourgogne, du chef de ſa Grand mere Madame Royale, qui eſt auſſi Nemours.

Nemours & Sœur de la feuë Reine de Portugal. Un plus long détail sur la maison d'Estrées est inutile aprés ce qu'en ont dit tant d'Historiens, ainsi j'y renvoye les Curieux. Cependant je puis assurer qu'il y a peu de Maisons à la Cour plus élevées par les dignitez que celle cy.

Mr le Comte d'Estrées qui vient d'estre nommé Maréchal de France, a épousé une des filles de Mr le Maréchal Duc de Noailles. Elle est Dame du Palais de Madame la Duchesse

le de Bourgogne. Ce nouveau Maréchal a pris le nom de Maréchal de Cœuvres, parce que s'il avoit gardé celuy de Maréchal d'Estrées. On se seroit souvent trouvé embaraſſé en confondant le pere avec le fils. Les fils des ainez de la Maiſon d'Estrées portent ordinairement le nom de Marquis de Cœuvres ; mais Mr le Duc d'Estrées ainé de cette Maiſon a bien voulu que dans une occurence ſi glorieuſe à la Maiſon d'Estrées. Le nouveau Maréchal de France de

de ce nom, portaſt le nom de Cœuvres, tant qu'il y auroit deux d'Eſtrées Maréchaux de France.

Mr le Comte de Chateaurenaut qui vient d'eſtre nommé Maréchal de France, fut fait Capitaine de Vaiſſeau au mois de Septembre 1671. & le Roy luy donna le Commandement de quatre Vaiſſeaux pendant l'hiver de la meſme année. Il ſe diſtingua tellement depuis ce temps là juſqu'au mois de Janvier 1674 que le Roy le fit Chef d'Eſcadre.

Il eut au mois de May 1677 le commandement de l'Escadre Garde Coste du Ponant.

Au mois de May 1680. il commanda une autre Escadre.

Le Roy le fit au mois de Janvier 1681. Grand Prieur de l'Ordre de S. Lazare.

Au mois de Fevrier de l'Année 1688. le Roy le fit Lieutenant General de ses Armées Navales. Ce Comte avec douze Vaisseaux mit en fuite au mois de May prés de la Baye de Bantrie l'A-

miral Hebert qui avoit vingt-deux Vaisseaux Anglois.

Au mois de May 1690. il passa le Détroit avec sept Vaisseaux, à la veuë de vingt-trois Vaisseaux Anglois.

En 1691. il fit executer la capitulation de Limerick, & ramena en France tous les François, & quinze cens sol-dats Irlandois.

Le Roy le fit au mois de May 1693. grand Croix de l'Ordre de saint Loüis aprés les changemens qui furent faits dans l'Ordre de saint La-zare.

M^r le Maréchal de Cha. teaurenaud eſt d'une ancienne Maiſon ſortie originairement de Florence, dont le nom eſt encore aujourd'huy tres celebre en ce Pays-là, c'eſt Roucellay. La Reine Catherine de Medicis amena en France le premier de cette Maiſon, qui s'y eſt établi. On ſçait avec combien d'habileté, & avec quelle autorité dans le même ſiecle (c'eſt à dire dans le ſeiziéme) un Horatio Roucellay mania les Finances. Il n'y a pas même long-temps qu'un Envoyé

de Florence de ce nom là, eſtant en France, fit valoir des droits qui luy eſtoient dûs du chef de ces Anceſtres qui avoient eſté établis dans le Royaume. La Reine Catherine de Medicis avoit une tres-tendre affection pour tous ceux de cette Maiſon. Elle ne les regardoit pas ſeulement comme ſes Compatriotes, mais en quelque maniere, comme des Alliez, car les Roucellay avoient l'honneur d'appartenir à la Maiſon des Medicis, du côté des Viſconti, dont ils deſcen-

doient par les femmes. Mr de Chasteaurenaut qui vient d'être honoré de la dignité de Maréchal de France, eut l'avantage de succeder à Mr le Maréchal de Tourville en la Charge de Vice Amiral, avec un aplaudissement universel, il avoit merité cette dignité par ses longs services. L'affaire de la Havane en dernier lieu luy a fait un honneur infini. Toute l'Europe avoit les yeux sur luy pour voir comment il se tireroit d'un pas aussi délicat. Il ne 'fallut pas moins de fermeté,

de prudence & de conduite qu'il en marqua dans cette occasion, pour apporter les tresors pour l'arrivée desquels tant de Nations differentes soupiroient. Son courage enfin, sa resolution de mourir par le feu ou par l'eau, plutost que de laisser enlever les Vaisseaux du Roy, sa prudence & sa presence d'esprit dans un danger aussi grand que celuy où il s'est trouvé à l'affaire de Vigo ont fait voir dans sa personne un des plus fermes & des plus experimentez Generaux qui se soient vûs

depuis longtemps & digne de l'employ que le Roy lui avoit confié. Mr de Chasteaurenaut son neveu, à qui il avoit donné les premieres leçons de la guerre maritime, & qu'il a pris soin de former luy-même, marche déja dignement sur ses pas. Mr le Maréchal de Chasteaurenaut est fils d'une sœur de feu Mr Daubray, Lieutenant Civil.

Mr de Vaubrun a commencé à servir le Roy en 1651. Il se distingua en 1657. au Siege de Montmedy où il

servit en qualité d'Ingenieur sous Mr le Marechal de la Ferté qui faisoit ce Siege. Il s'attira plusieurs fois des élo. ges de ce Maréchal qui estoit plus avare que prodigue de loüanges n'en donnant qu'au merite, & à la valeur plus d'une fois éprouvées. On assure qu'il dit aprés la prise de Montmedy qu'il n'y avoit poste d'honneur où le cou. rage & l'habileté de ce jeune Ingenieur ne le missent en estat de pretendre, & que ce Maréchal s'expliqua en ces termes lors qu'il en parla

au Roy. Ce jeune Ingenieur ayant continuè de ſervir avec valeur, zele & application, le Roy luy donna au mois de Mars 1667. vingt-cinq mil. le écus pour avoir fait le Siege de Valencienne.

Au mois de Juin 1668. le Roy le fit Gouverneur de la Citadelle de l'Iſle. Sa Majeſté le fit Marechal de Camp au mois d'Aouſt 1676. Il ſervit dans l'Armée de Flandres ſous Mr le Marechal d'Humieres, & il eut la conduite des travaux du Siege de ſaint Guilain.

En 1678. il recut une seconde gratification du Roy de vingt cinq mille écus.

En 1680. le Roy le fit Gouverneur de Doüay à la place de Mr Desbonets, & Sa Majesté luy permit en 1682. de vendre ce Gouvernement à Mr de Pomereu. Il en eut vingt mille écus au mois de Janvier 1684 Mr du Metsayant esté fait Gouverneur de Gravelines, le Roy donna une seconde fois le Gouvernement de la Citadelle de l'Isle à Mr de Vauban, parce qu'il se plaisoit dans cette Cita-

delle qu'il avoit fait bastir ; & que la connoissant parfaitement personne n'estoit plus capable que luy de la bien deffendre. Le Roy luy donna au mois de May 1687. une gratification de douze mille écus, & en 1688. Sa Majestè le fit Lieutenant General.

En 1692. il eut au mois d'Avril une gratification de cent mille livres aprés le Siege de Mons, & une de six vingt mille au mois de Juin aprés le Siege de Namur. Il fut fait Grand'Croix de l'Ordre de Saint Louis en 1693. Il sert le

Roy dans ſes Armées depuis l'année 1651. Il a travaillé à la conſtruction d'un nombre infini de Places fortifiées. Il a fait quarante deux Sieges reglez de Places conſiderables qu'il a attaquées & qui ſe ſont renduës. Il a eu la conduite de tous les Sieges où le Roy s'eſt trouvé. Il a defendu Oudenarde, dont le Siege a eſté levé. Il eſt d'une ancienne Maiſon de Bourgogne. Son nom eſt le Preſtre, Chevalier Seigneur de Vauban. Il a épouſé Dame Jeanne Donay, de la Maiſon des an.

ciens Barons d'Erpiry. Il a deux filles dont l'une eſt mariée à Mr de Valentinay, Marquis Ducé, Controlleur general de la Maiſon du Roy, & l'autre à Mr de Megrigny, Gouverneur de la Citadelle de Douay, fameux Ingenieur qu'il a pris ſoin de former, & qui a ſervi ſous ſes ordres.

Mr de Roſen eſtant entré fort jeune dans le ſervice, & s'eſtant diſtingué dans toutes les actions où il s'eſtoit trouvé, fut nommé Brigadier de Cavalerie dés l'année

1675 Il fut nommé pour ser-
vir dans l'Armée d'Allema-
gne au mois de Fevrier 1676.
Il fut fait Maréchal de Camp
au mois de Janvier 1678. Au
mois d'Avril 1679. il servit
sous Mr de Calvo au Pays de
Juliers, & la même année
sous Mr le Maréchal de Cre-
qui. Le Roy le fit Mestre de
Camp de Cavalerie en 1681.
Il donna ce Regiment à Mr
de Rottembourg qui épousa
sa fille. Il servit sous Mr le
Marquis de la Trousse en
Piémont au mois de Novem-
bre 1681. & en Languedoc au
Fevrier 1703.

mois d'Août 1686. Au mois de Septembre 1688. le Roy luy donna pour acheter la Terre de Bouſevie 10488. livres qui devoient revenir à S. M. Je ne parle point des ſervices qu'il a rendus depuis ce temps-là, ce qui s'eſt paſſé dans la derniere guerre eſt trop récent pour n'eſtre pas preſent à la memoire de tous ceux qui ne doivent pas ignorer les affaires du monde

Mr de Roſen, eſt de Livonie où ſa maiſon à tenu autre fois un rang conſiderable, il n'en faut pas d'autre preuve

que l'honneur qu'elle a d'a-
voir donné des Chevaliers à
l'Ordre des Porte Glaives.
Il vint en France pour s'atta-
cher à la fortune du General
Rosen, son Parent. Voicy
de quelle maniere la chose
se passa. Aprés la mort du
Roy de Suede, le Grand
Gustave Adolfe, le Duc de
Weymar, General de ses trou-
pes, s'engagea dans le party
de la France, & emmena avec
luy le Colonel Rosen (c'est
ainsi qu'on appeloit dans ce
temps là ce fameux Gene-
ral) le Duc de Weymar eut

des quartiers dans l'Alsace & dans le Brisgaw, & on luy confia même la Ville de Brisac. Pendant le sejour qu'il y fit le Colonel Rosen s'y maria & y fit un établissement fort considerable. N'ayant point d'enfans mâles de ses femmes, il résolut d'avancer son Parent qu'il avoit engagé de quitter la Livonie, il le maria & luy laissa tous ses biens, il prit soin de sa fortune & la poussa autant qu'il put, aprés quoy Mr de Rosen qui avoit passé par tous les degrez de

la Milice & qui peut ſe van-
ter de ne devoir rien qu'à
ſon ſeul merite & à ſa ſeule
valeur, monta aux plus hau-
tes dignitez dont tout le
monde le jugeoit ſi digne.
On doit remarquer qu'au
Siege de Dole, où le Roy
eſtoit en perſonne, le Gene-
ral Roſen vint ſaluer Sa Ma-
jeſté. Il eſtoit monté ſur un
Cheval âgé de trente huit
ans, qu'il dit au Roy luy
avoir ſauvé la vie à la Batail-
le de Rocroy qui s'eſtoit don-
née plus de vingt ans aupa-
ravant, & ce fut alors qu'il

recommanda au Roy ſon Pa-
rent, & que Sa Majeſté luy
en dit beaucoup de bien.
Quelque temps aprés ce
vieux General mourut, &
laiſſa une penſion à ſon
cheval, avec un Pré, & la li-
berté. Quant à Mr de Roſen
il n'a pas porté avec moins
d'honneur ce nom que le Ge-
neral dont je viens de vous
parler. Mr le Comte de Ro-
ſen ſon fils eſt Maréchal de
Camp. Il épouſa il y a cinq
ou ſix ans Mademoiſelle de
Grammont, d'une des plus
illuſtres Maiſons de la Fran-

che Comté. Cette Dame est Parente de Mr l'Archevêque de Besançon. Il avoit un autre fils qui fut tué estant Capitaine dans le Regiment d'Infanterie du Roy. Il a une fille mariée à Mr le Marquis de Rottembourg, qui est d'une tres illustre Maison sortie d'Allemagne. On sçait que Mr de Rosen fit venir il y a quelque temps des titres de Livonie qui prouvent que la noblesse de sa Maison est tres ancienne. Mr le Maréchal de Rosen a l'honneur d'appartenir à la Royale Mai-

lon de Suede ; & il y a eu un Maréchal de Suede de ſa Maiſon ; il poſſede de grandes Terres en Alſace qui luy ſont infeodées. C'eſt en Alſace qu'eſt établi ſon Gendre, ſorti des anciens Barons de Rotembourg.

En 1674 le Roy fit Mr le Marquis d'Huxelles Colonel du Regiment Dauphin aprés la mort de Mr le Marquis de Beringhen, dont la mere étoit d'Huxelles, Colonel du Regiment Dauphin.

Au mois de Février 1676. le Roy le nomma Brigadier d'Infanterie.

d'Infanterie. Il servit dans la mesme année aux Sieges de Valenciennes, & de Cambray, & il commanda au mois d'Octobre à Cassel avec cinq Bataillons.

Il servit en 1678. aux Sieges de Gand & d'Ypres, & dans le Païs de Vaës au mois d'Octobre de la mesme année. Il eut cette année-là une pension & une gratification du Roy.

Il fut fait Marechal de Camp en 1683. & servit Sa Majesté la mesme année sur la Sarre en cette qualité

Il servit en 1684. au Siege de Luxembourg.

Il deffendit la ville de Mayence en 1689. & ne se rendit qu'aprés quarante jours de tranchée ouverte. Quoy qu'il fust attaqué avec toutes les forces de l'Empereur commandées par feu Mr le Duc de Lorraine, & avec une si nombreuse Artillerie, suivant l'usage des Allemans, qu'il n'y a point de Ville qu'elle n'eut pû reduire en cendre. Vous sçavez avec quel zele & quelle activité, il a servi en qualité de Commandant à

Strasbourg, on ne peut avoir plus d'intelligence qu'il en en a pour ces sortes de commandemens, & l'on ne peut mieux connoistre les troupes ny mieux sçavoir ce qui leur convient, & generalement tout ce qui peut les regarder. Le nom de sa maison est Dublé, & l'ancien nom est Laye. Son pere & son grand pere ont touché de fort prés la dignité dont il est honoré aujourd'huy: car ils eurent le titre de Capitaine general, & MR le Marquis d'Uxelles pere du nou-

veau Marechal qui fut tué au Siege de Gravelines en 1658. en receut le Brevet au lit de la mort, il fut meſme enterré avec les marques de cette dignité. Leur maiſon eſt ſortie de Bourgogne où elle a tenu un rang conſiderable. Il y a eu un Grand Prieur de Clugni de cette maiſon & du nom de Dublé qui fit beaucoup parler de luy dans ſon Ordre: leur famille avant ſon eſtabliſſement en Bourgogne, eſtoit en Artois dont Meſſieurs d'Uxelles ſont originaires. Ils

quitterent cette Province pour revenir en Bourgogne & pour y recueillir de grandes successions. Ils y ont eu & y possedent encore aujourd'huy de grandes Terres. La mere de Mr le Marechal d'Uxelles estoit Bailleül, sœur de feu Mr le President Bailleül. On sçait l'origine illustre de la maison de Bailleül, qui est sortie d'Ecosse, & que l'on croit avec beaucoup de fondement descendre d'un Roy d'Ecosse. Madame d'Uxelles avant d'épouser feu Mr le Marquis d'Uxelles estoit

veuve de feu Mr le Marquis de Nangis. La maiſon Dublé d'Uxelles a d'illuſtres allian-ces, elle en a entre autres une qui luy procure l'honneur de toucher d'aſſez prés à la maiſon de Conzagues, & les anciens Ducs de Nevers faiſoient grand cas de Meſ-ſieurs Dublé qu'ils alloient meſme ſouvent viſiter en Bourgogne dans leurs Terres. Mr le Marechal d'Uxelles n'a que cinquante-ſix ans. Il a eſté Abbé de la Buſſiere & quitta l'eſtat Eccleſiaſti-que à cauſe de la mort de

son frere aisnée qui fut tué en Candie au mois d'Aoust 1669. Le Roy le fit Lieutenant General au Baillage de Chalons en Bourgogne, sous le Gouverneur General de la Province, Gouverneur General de la Ville & Citadelle de Chalons, Bailly & maistre des Foires de Chalons. Ses Provisions ne sont que pour trois ans; mais elles sont continuées de temps en temps. Il a eu une dignité où son pere se vit comme élevé avant sa mort, & qu'il ne put regarder que

comme un ſonge, & que ſon grand pere manqua de quelques jours par une mort prematurée. Ainſi il ſemble que cette dignité eſtoit legitimement deuë à ceux de ce genereux ſang.

Mr le Comte de Teſſé ſervit le Roy en qualité d'Aide de Camp au mois d'Avril 1670. Il fut enſuite Capitaine de Cavalerie, & le Roy luy donna peu de temps aprés un Regiment de Dragons, Sa Majeſté le fit Brigadier de Dragons au mois de Janvier 1678. Il ſe diſtingua au Com-

bar de Rinfeld. Le Roy luy donna la Lieutenance generale du Maine & du Perche, au mois d'Octobre 1680. vacante par la mort de Mr de Beaumanoir. Il servit au mois d'Aouſt 1683 dans le Corps de Troupes envoyé en Dauphiné ſous le commandement de Mr de Saint Ruth.

Au mois de Novembre de l'année 1684. le Roy le fit Meſtre de Camp General des Dragons. Il avoit acheté quarante mille livres la la Charge de Meſtre de Camp general des Carabins de la

Famille de Mr le Comte de Quincé. Le Roy la supprima & en attacha les appointemens à la nouvelle Charge de Dragons. Sa Majesté luy donna au mois d'Avril 1685. le Commandement des Troupes campées sur la Chanche. Vous sçavez que Sa Majesté luy a aussi donné le Gouvernement d'Ypres, qui vaut cinquante mille livres de rente. Il s'est tellement distingué pendant la derniere guerre, & dans celle qui vient de commencer, qu'ayant monté par degrez à tous les postes

éclatans qui conduisent au plus haut rang d'honneur où puissent aspirer ceux qui font Profession des armes, il vient d'y estre élevé avec un applaudissement universel. Sa conduite, & sa valeur ont brillé pendant tout l'hiver dernier qu'a duré le Blocus de Mantouë. Il y a peu de Sieges qui soient aussi considerables que l'a été ce Blocus: Aussi a t il merité qu'on en fist un Volume entier, où l'on voit mille & mille actions de valeur qui couvrent le Commandant d'une double

gloire, tant parce qu'il s'eſt trouvé à pluſieurs de ces actions, que parce qu'elles ſont un effet de ſes ordres donnez judicieuſement & à propos.

Ce nouveau Maréchal ne brille pas moins dans une Negociation que dans un Combat, & s'il a donné mille preuves éclatantes de ce qu'il ſçait faire à la teſte d'une Armée, il en a auſſi donné de ſolides de ce qu'il ſçait faire dans une negociation. Aprés avoir contribué par là au mariage de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, il fut nommé

par le Roy premier Ecuyer de cette Princeſſe, & il a eu l'honneur de la conduire en France. Il eſt Chevalier des Ordres du Roy. Sa maiſon dont il eſt l'aîné, eſt origi. naire du Maine, où elle a toujours tenu un des premiers rangs : le nom de ſa maiſon eſt Froulé. Elle a donné de tous temps des Comtes à l'Egliſe de Lyon, & a tou. jours eu entrée dans les Corps de Nobleſſe. Mr le Maré- chal de Teſſé avoit des on. cles Comtes de Lyon, & Mr l'Abbé de Teſſé ſon fils l'eſt

encor aujourd'huy. Madame la Maréchale de Tessé est de la Maison d'Aunay en basse Normandie. Sa mere estoit Beaumanoir Lavardin, sœur du feu Marquis de Lavardin, & sa grand'mere Escoubleau Sourdis. Sa Maison a eu des alliances avec celle de Tonnerre & il n'en est point d'illustres dans le Royaume à qui elle n'appartienne par quelque endroit. Mr le Comte de Froulé oncle de Mr le Maréchal de Tessé, estoit Chevalier des Ordres du Roy. Il estoit grand Maréchal des

Logis de la Maiſon de Sa Ma-
jeſté. Il avoit épouſé Made-
moiſelle de Neüillan, fille
d'honneur de la Reine Mere,
Sœur de Madame la Maré-
chale de Navailles; une
Ayeule de M^r le Maréchal
de Teſſé eſtoit ſortie de la
tres illuſtre Maiſon de la Fer-
riere en Normandie. Il n'eſt
point enfin de Maiſon dans
la Province du Maine, où il
y a tant de Nobleſſe, qui ne
ſe tienne honorée d'apparte-
nir à celle de Froulé, & elle
a toujours eſté ſur un tres
grand pied dans le Royau-

me. Dans la Bataille de Crecy il y eut un Jean de Froulé qui commandoit en Corps de vieilles Bandes qui reçeut vingt trois bleſſures, & qui eut encor aſſez de force avant de rendre le dernier ſoupir pour plonger ſon épée dans le ſein d'un General Anglois qui ne luy ſurvecut que de demie heure. Les Anglois firent des indignitez ſur le corps de ce genereux François qui en mourant recommanda à ſon Fils (Baltaſard de Froulé) qui eſtoit auprés de luy de répan-

dre jusqu'à la derniere goute de son sang pour le service de son Roy & de son Mais-tre. Feu Mr le Chevalier de Tessé qui mourut il n'y a pas long temps en Italie, estant Lieutenant General des Armées du Roy, & un des meilleurs Officiers de France, estoit Frere de Mr le Maréchal de Tessé.

Mr le Marquis de Tessé fils de ce Marechal à resté prés de son pere en Italie depuis le commencement de la guerre. Il a passé l'hiver avec luy dans Mantouë,

pendant le blocus, & s'e-
ſtant trouvé dans une oc-
caſion avec le Maréchal ſon
pere, il fut bleſſé auprés de
luy. Il revint ici pour aller
joindre ſon Regiment qui eſt
dans Bonn.

Mr le Marechal de Toſſé
a une de ſes filles veuve de
Mr le Marquis de Varren-
nes, dont le fils a eu le Gou-
vernement de la Fleche avant
que d'eſtre né, ce fils eſtant
poſthume.

Mr le marquis de maule-
vrier, fils de feu Mr le marquis
de maulevrier Colbert, Lieu-

tenant General des Armées du Roy, & Chevalier de ſes Ordres, eſt gendre de Mr le Marechal de Teſſé, ce Marquis eſt Colonel du Regiment de Navarre, & a fait la derniere campagne en Allemagne aprés s'eſtre extrémement diſtingué en Italie où il a ſervi pendant les campagnes precedentes.

Mr le Marquis de Montrevel. Il eſt fils de feu Meſſire Ferdinand de la Baume Chevalier, dixiéme Comte de Montrevel, Marquis de Saint Martin & de Savigny ſur

Orge & de plusieurs autres grandes terres, Chevalier des Ordres du Roy, Capitaine de cent hommes d'Armes de ses Ordonnances, Maréchal de ses Camps & Armées, & son Lieutenant General, en Bresse, Bugey, Valromey, Gex, & Comté de Charolois, & de Dame Marie Olivier de Nointel, fille de François Olivier, Seigneur de Nointel & d'Angervilliers & de Françoise Bouhier, de la Maison de Beaumarchais. Mr le Marquis de saint Martin qui

estoit l'aisné des Enfans de feu Mr le Comte de Montrevel, mourut avant son Pere. Il laissa de Dame Claire Françoise de Saux de Tavanes, feu Mr le Comte de Montrevel, qui fut tué à la teste de son Regiment dans la derniere guerre, & qui a laissé de Dame N... de Lanoy, le Comte de Montrevel, tué depuis peu, & Mr le Comte de Montrevel d'aujourd'huy qui est petit Neveu du nouveau Maréchal.

La maison de la Baume est sans contredit une des

plus illuſtres du Royaume, ſoit qu'on la conſidere par l'antiquité de ſa Nobleſſe, par ſes alliances, & par ſes grandes dignitez, ſoit enfin par les grands biens qu'elle a poſſedé. En effet, Mr le Comte de Montrevel eſt le treiziéme Comte de Montrevel. Le premier Comte de Montrevel ſous lequel cette grande Terre fut erigée en Comté, fut Jean de la Baume, qui fut fait Maréchal de France le 22. Janvier 1421. Il eſtoit Prevoſt & Gouverneur de Paris, Chevalier

de l'Ordre de Savoye. Ce fut à Saint Faron lez Meaux, qu'il fut élevé à cette dignité avec Antoine de Vergi, Comte de Danmartin, à la priere du Roy d'Angleterre. Ce Maré-chal délivra le Roy Charles VI. assiegé dans Meaux par les Anglois. Il eut le Commandement de l'Armée qu'on envoya dans le Royaume de Naples pour soutenir les droits de Louis de France, Duc d'Anjou, qui avoit esté adopté par la Reine Jeanne. Cette Maison a produit deux Cardinaux, sçavoir ; Pierre,

Cardinal de la Baume, Archevêque de Besançon, & Claude de la Baume son neveu, qui fut son Coadjuteur à l'Archevêché de Besançon, & qui fut outre cela Abbé de Saint Claude, maistre des Requestes, & Viceroy de Naples. Cette maison a donné à l'Eglise plusieurs Archevêques & Evêques. Le dernier Evêque de Geneve en estoit sorti. Elle a donné à la Savoye, au Dauphiné, à la Bresse & au Bugey, plusieurs Gouverneurs, outre plusieurs Lieutenans Generaux.

Mais ce qui distingue le plus la Maison de la Baume Montrevel est l'honneur qu'elle a d'être entrée dans l'alliance de la Maison de France, par l'alliance de Jean de la Baume, Seigneur de Bonrepos, Chambellan du Roy Charles VI. Prevost de Paris, & de Jeanne de Chalon, Comtesse de Tonnerre & d'Auxerre. Par ce mariage Jean de la Baume entra doublement dans cette Royale alliance, puisque Jeanne de Chalon son Epouse, du costé paternel estoit issuë de Jean Comte de Bourgogne & de Salins, & d'Isabeau de Courtenay, & que du costé maternel elle avoit pour ayeule Beatrix de Dreux, fille de Robert de Dreux pre-

mier du nom, Grand Maiſtre de France & Prince du Sang. Pour ce qui eſt de l'origine de cette grande Maiſon. Les uns la tirent des Princes de Thebes, qui combattoient en la ſacrée Legion de Thebes. D'autres la prennent dans la Maiſon Royale des Princes d'Albanie, qui ont regné en Chipre un peu avant la perte de la Macedoine. Quoy qu'il en ſoit de cette origine il n'eſt pas dans le Royaume de plus ancienne Maiſon, & la dignité dont vient d'eſtre honoré Mr de Montrevel n'eſt pas ſeulement dûë à ſa valeur & à ſon merite, mais auſſi à ſa naiſſance. Il ſert depuis ſa plus tendre jeuneſſe le Roy avec cette activité & cette fidelité qui ſont ſi natu-

relles à ceux de ſon illuſtre ſang. Il avoit épouſé en ſecon-res nôces Madame la Comteſſe d'Uzés, & il a épouſé en troiſié-mes Madame la Marquiſe de Grancey.

Le Roy luy donna en 1675 la Lieutenance generale de Breſſe & de Charollois, ſur la démiſ-ſion de Mr le Comte de Mont-revel ſon pere qui eut un pou-voir pour commander ſa vie du-rant, nonobſtant ſa démiſſion, quand même le fils viendroit à mourir. Le Roy le fit la même année Meſtre de Camp du Re-giment Royal Cavalerie, qui vacqua par la mort de Mr de Chenoiſe. Il vendit ce Regi-ment en 1677. à Mr le Comte du Bourg. Le Roy le nomma la

même année Brigadier de Cavalerie & Commissaire general de la Cavalerie, & luy donna un brevet de retenuë de soixante-quinze mille livres sur la Charge de Lieutenant general de Bresse de Charollois. Il vendit en 1679. sa Lieutenance generale de Bresse 171000. livres à Mr d'Antremont, & Sa Majesté trouva bon qu'il gardast la Lieutenance generale du Charollois. Le Roy le nomma Maréchal de Camp au mois de Septembre 1688. & il vendit dans le même mois sa Charge de Commissaire general de la Cavalerie à Mr le Marquis de Villars. Il servit en Mars 1689. sous Mr le Maréchal de Humieres. En Avril 1690. sous Mr le Ma-

réchal de Luxembourg. En mars 1692. sous le même maré-chal. Le Roy le nomma Lieutenant general au mois de mars 1693. & il servit au mois d'Avril de la même année sous Mr le Maréchal de Boufflers.

Mr le Comte de Tallard fut fait Guidon des Gendarmes Anglois au mois de Septembre 1667. & en 1668. Colonel du Regiment des Cravates. En 1669. il vendit quatre cens mille livres le Guidon des Gendarmes Anglois à Mr de la Guiette, & dix ans aprés il vendit à Mr de Goueibriant le Regiment des Cravates. En 1672 le Roy le fit Senechal du Lyonois sur la demission de son pere. Il s'en deffit peu de temps

aprés. Il fut Lieutenant General en Dauphiné, & en 1675. il fut Lieutenant de Roy à l'Arcenal de Grenoble. Ces Charges vacquerent par la mort de Mr le Marquis de Ragni, il en donna quarante mille écus à Mr le Duc de l'Esdigueres. Il vendit dix mille livres la Lieutenance de Roy de l'Arcenal de Grenoble, lors que Mr le Marechal de la Feüillade en eut vendu le Gouvernement. Le Roy le fit Brigadier de Cavalerie au mois de Mars 1677. luy donna un Regiment de Cavalerie, & le Regiment de Tallard sur la demission de Mr de la Baume son pere. Il fut fait quelques années aprés Marechal de Camp, & au mois de

Mars 1693. Lieutenant General. Il joint l'esprit à la valeur, il a beaucoup de vivacité, & d'imagination, & comme il est propre à plus d'une sorte d'employ, il fut nommé Ambassadeur Extraordinaire en Angleterre aprés la Paix de Risvyck. Le Roy le fit Chevalier de ses Ordres peu de temps aprés son retour de cette Ambassade & luy a donné le Gouvernement de Foix qu'avoit feu Mr le Marquis de Mirpoix avec permission de le vendre.

Il est fils de feu Mr le Marquis de la Baume, mort à Lyon en l'Abbaye d'Esnay où il logeoit. Le nom de la Maison est Hostung de Bonne ; elle est

d'une tres-grande ancienneté & d'une illuſtration conſiderable La maiſon de Tallard touche de prés à celle de Villeroy, puiſque Marie de Neuville fille de Charles de Neuville, Marquis d'Alincour, & de Jaqueline de Harlay, & ſœur de feu Mr le Maréchal de Villeroy, & de feu Mr l'Archeveſque de Lyon, épouſa en premiere noces Alexandre de Bonne Comte de Tallard, dont eſt iſſu par ſa mere Mr le Comte de Tallard qui donne lieu à cet article. Cette Dame épouſa en ſecondes noces Loüis de Champlais Marquis de Courcelles, Lieutenant General de l'Artillerie de France dont Mr le Commandeur de

Courcelles Officier General dans les Troupes de France, eſt iſſu. Mr le Comte de Tallard a épouſé la ſœur de Mr le Marquis de Vireville Gouverneur de Montelimar de la maiſon de Grolée. Cette Dame eſt morte il y a prés de deux ans en cette Ville dans de grands ſentimens de pieté. Mr le Comte de Tallard porte en Cour le nom de Bonne, par ſa ſubſtitution. C'eſt une des plus illuſtres maiſons du Dauphiné. Elle a fort brillé ſous les Dauphins de Viennois. Il y en eut un qui quitta le monde avec le dernier Dauphin, & qui entra avec luy dans l'Ordre des Jacobins pour ne le point abandonner. Marie de

Neuville qui avoit épouſé en premieres noces Alexandre de Bonne Comte de Tallard, n'eut de ce mariage qu'une fille qui épouſa feu Mr le Marquis de la Baume pere de Mr le Comte de Tallard dont le veritable nom eſtoit Hoſtung & qui y joignit celui de Bonne par la loy & la derniere volonté de ſon beaupere Alexandre de Bonne : ainſi Mr le Marechal de Tallard eſt neveu à la mode de Bourgogne de Mr le Maréchal de Villeroy, & veritable neveu de Mr le Commandeur de Courcelles qui eſt proche parent de Mr le Duc de la Meilleraye, puiſque feu Mr le Maréchal de la Meilleraye eſtoit fils d'une Champlais. La mere

de Mr le Mareſchal de Tallard eſtoit de la meſme Maiſon que le Conneſtable de l'Eſdiguieres.

Le Roy donna en 1675. à Mr le Duc d'Harcourt, qui vient d'être nommé Maréchal de France, le Regiment d'Infanterie qu'avoit Mr de Sourches Grand Prevoſt de France. Il s'acquit en deux années une ſi grande reputation à la teſte de ce Regiment que celui de Picardie ayant vacqué par la mort de Mr de Bourlemont qui le commandoit, & qui fut tué à Valencienne, le Roy lui donna ce Regiment. Au mois de May 1678. Sa Majeſté le fit Lieutenant General en haute Normandie, & lui donna le Gou-

vernement du vieux Palais de Rouën, sur la demission de Mr le Marquis de Bevron son pere, à qui le Roy donna un Brevet pour commander sa vie durant, nonobstant sa demission. Sa Majesté estant non-seulement informée de la haute valeur de Mr le Marquis d'Harcourt, qui en donnoit tous les jours de nouvelles preuves, mais aussi de sa conduite judicieuse, & de la parfaite intelligence qu'il avoit de tout ce qui regarde la Guerre, le fit Inspecteur d'Infanterie; cet Employ demandant un homme sage & intelligent. Sa Majesté le nomma Brigadier d'Infanterie en 1683. & lui donna une pension considerable l'année

suivante. Il fut fait Maréchal de Camp quelque temps aprés, & au mois de Mars 1695. Lieutenant General. Au mois de Juillet de la mesme année ayant entendu dans son Camp prés d'Huy le canon de Nervinde, où Mr de Luxembourg avoit attaqué heureusement l'Armée des Alliez il partit en diligence pour le joindre avec les Troupes qui estoient sous ses ordres, & se vint poster à la gauche de l'Armée, ayant jugé que c'estoit le lieu où il seroit le plus utile. Cette action fut fort aplaudie, & marqua beaucoup d'attention au service, de cœur & de zele. Enfin sa reputation ayant fait de grands progrez dans l'esprit du Roy,

autant du costé de l'esprit, de la prudence & de la conduite, que de celui de la valeur, S. M. resolut d'envoyer un Ambassadeur en Espagne qui eust toutes ces qualitez, elle se fit pour cet effet donner une liste par le Ministre des Affaires Etrangeres de tous ceux qui pouvoient remplir cet Employ selon ses intentions, & ayant trouvé le nom de Mr le Marquis d'Harcourt à la teste, elle ne voulut pas entendre la lecture des autres noms, & dit qu'elle avoit trouvé l'homme qu'elle cherchoit : La suite a fait voir la justesse du choix du Roy, & jamais Ministre n'a fait voir dans l'execution de ses ordres, dans une conjonctu-

re auſſi delicate & auſſi im-
portante, plus de prudence,
plus de ſageſſe, plus de condui-
te, & plus d'eſprit. Il a ge-
neralement plû dans une Cour
où il eſtoit difficile de plai-
re, à cauſe de la diverſité
des partis; il s'y eſt fait aimer,
il s'y eſt fait eſtimer, il y a fait
évanoüir l'antipathie que les Eſ-
pagnols avoient pour les Fran-
çois, il leur a fait connoître
ſon Roy, & leur a fait rendre
la juſtice qui eſtoit dûë à ſon
Sang: & ſi ce Marquis a merité
par des ſervices ſi importans,
le rang de Duc où Sa Majeſté
l'a élevé, il ne s'eſt pas rendu
moins digne par ſa valeur du
Bâton de Maréchal de France
que Sa Majeſté vient de lui

donner. Le Roy a couronné tous ses dons par la Charge de Capitaine de ses Gardes du Corps, dont il vient de l'honorer. Ce choix est d'autant plus glorieux à ce nouveau Maréchal, que le Roy aprés luy avoir confié ses Secrets & ses Troupes, lui confie encore sa propre Personne.

Mr le Maréchal d'Harcourt est fils de Mr le Marquis de Bevron, Lieutenant General pour le Roy en Normandie. La Maison d'Harcourt a tenu un rang tres-considerable dans le monde depuis l'établissement de la Monarchie; les alliances qu'elle a eu, & les dignitez dont elle a esté honorée, la distinguent si fort, qu'on peut

dire hardiment qu'il n'y en a aucune dans le Royaume qui lui ſoit ſuperieure. Il ſeroit inutile de donner un détail Genealogique de cette illuſtre Maiſon, aprés l'Hiſtoire qu'en a fait le ſieur de la Roque, auquel je renvoye les Curieux, aprés ce qu'en a encore dit Olderic Vitalis en parlant de ſon origine & de ces temps reculez où elle commença à ſe faire connoître dans le monde. Il me ſuffira donc de dire que la branche de la Maiſon d'Harcourt, dont eſt chef aujourd'huy Mr le Marquis de Beuvron, pere du nouveau Maréchal, fut formée par Philippes d'Harcourt, qui outre la branche de Beuvron, fut encor

la tige de celle des *Sieurs* de Bonnerable & d'Ollonde. Il étoit un des fils de Jean V. Comte d'Harcourt & d'Aumale qui fut bleſſé à la Bataille de Crecy en 1346. & qui depuis ayant eſté ſurpris avec le Roy de Navarre dans la Ville de Rouen, par le Roy Jean, eut la teſte tranchée par ordre de ce Prince en 1355. Il avoit épouſé la Comteſſe de Ponthieu qui luy avoit apporté de grands biens. La branche aînée de la maiſon d'Harcourt finit long-temps aprés en la perſonne de Jeanne Comteſſe d'Harcourt, qui porta tous les grands biens de ſa maiſon dans celle de Rieux, d'où ils ſortirent encor dans la ſuite par le mariage de Louiſe de Rieux,

seule heritiere de sa maison, avec René de Lorraine, Marquis d'Elbeuf. Pour la branche que forma Philippes, elle a duré jusqu'à present. Il descendoit comme aussi toute la maison d'Harcourt, de Robert premier Comte d'Harcourt qui vivoit l'an 1100. & qui bâtit le Chateau d'Harcourt, dans le Comté d'Evreux en Normandie. C'est du même Robert qu'Olderic Vitalis fait une si honorable mention. Mr le Maréchal d'Harcourt a épousé Dame N.... Brulard de Genlis & dans le mesme temps qu'il l'épousa Mr le Marquis de Beuvron, son Pere épousa en deuxiéme Noces la Mere de cette Dame, qui estoit Fille da

feu Maréchal Fabert, Gouverneur de Sedan, dont il a eu Mr de Cezanes & Mr l'Abbé d'Harcourt, ſi bien que ces deux Meſſieurs, ſont freres de Mere de Madame la Maréchale d'Harcourt, & en même temps ſes beaux freres. Il y a peu de maiſons ſouveraines dans l'Europe auſquelles ce nouveau Maréchal n'ait l'honneur d'appartenir. Il a environ quarante-ſix ans.

Il paroiſt depuis peu un livre nouveau dont le titre eſt, *De l'Amitié.* Il ſeroit bien difficile de trouver une matiere qui meritaſt mieux d'exercer une plume delicate, puiſqu'il n'y a rien qui puiſſe contribuer davantage

à la felicité de la vie, que l'acquisition d'un vray Ami, quand on eſt aſſez heureux pour le trouver. Mr de Sacy, à qui nous devons ce beau Traité, l'a diviſé en trois Livres. Il parle dans le premier de la nature de l'Amitié, des qualitez neceſſaires aux Amis, des précautions à prendre dans le choix que l'on en fait. Le ſecond comprend les devoirs de l'Amitié, leurs juſtes bornes, leur ſubordination aux devoirs naturels, & le dernier regarde non-ſeulement les ruptures, les moyens de les prevenir, & la conduite que l'on doit tenir quand on ne ſçauroit les éviter, mais les obligations dont les Amis vivans ſont chargez envers les Amis

qui ſont morts. Tout cela eſt traité avec beaucoup d'art & de methode & d'une maniere digne de Mr de Sacy, dont le merite vous eſt ſi connu. Tout le monde ſçait combien il s'eſt acquis de reputation dans le Conſeil depuis un fort grand nombre d'années. C'eſt luy qui nous a donné l'exeellente Traduction des Lettres de Pline. Il eſt de l'Academie Françoiſe, & pouvoit beaucoup mieux qu'un autre écrire ſur l'Amitié, puiſqu'il a fait voir en pluſieurs occaſions qu'il eſt un parfait Ami. Ce livre ſe vend chez la Veuve du ſieur Barbin, au Palais, ſur le Perron de la ſainte Chapelle.

Mr de Villefort continuë à travailler à la traduction de di-

vers ouvrages de Saint Auguſtin, & l'eſtime que le public a faite de celle qu'il a donnée du Livre de la *Doctrine Chreſtienne*, & de quelques autres, que debite le Sieur Coignard, ruë Saint Jacques à la Bible d'or, vous doit eſtre une aſſurance qu'il n'a pas moins réüſſi dans *les Livres du même Saint Auguſtin, contre les Philoſophes Academiciens*, qu'il vient de faire imprimer. Il y a joint le *Traité de la Grace & de la Liberté*. La belle Preface que vous trouverez à la teſte de ce Volume vous fera connoiſtre qu'il a bien approfondi l'eſtat où eſtoit Saint Auguſtin, lorſqu'il a entrepris d'écrire ſur cette matiere. Son ſtile eſt aiſé & naturel, & en

même temps tres-pur & digne d'un homme qui connoiſt bien noſtre Langue. C'eſt à la Fleur de lis d'or, ruë Saint Jacques, qu'on trouve ce livre, chez le ſieur Elie Joſſet.

Les Fables d'Eſope ſont ſi connuës & ſi eſtimées qu'il n'y a rien à dire à leur avantage. On en a ſouhaité une Traduction plus exacte & plus correcte que celles qui ont paru juſqu'à preſent, & le ſieur Michel Brunet, Libraire au Palais, vient de la donner en deux Volumes, & afin que l'on comprenne plus aiſément le ſujet de chaque Fable, il en a fait graver la Figure pour rendre la choſe plus ſenſible. L'Auteur y a ajoûté le Sens Moral pour en faciliter

faciliter l'intelligence de ce que ces Fables doivent faire entendre. Il a étendu fort au long ces Moralitez, on les a diversifiées en plusieurs manieres differentes, afin que chacun en puisse trouver quelques-unes qui luy conviennent selon son estat & la portée de son genie. Les Discours Moraux qui contiennent l'explication des Fables tant d'Esope que de Philelphe, sont suivis chacun de quatre Vers qui renferment le sens principal qu'on leur peut donner. Ces Quatrains fort aisez à retenir, peuvent faire une impression utile dans l'esprit des jeunes personnes qui les voudront apprendre par cœur. On trouvera aussi dans ces mêmes

Volumes, quelques Fables de Gabrias, Poëte Grec, qui avoit mis en Vers celles d'Esope, avec la traduction du combat des Rats & des Grenoüilles, à quoy l'on a joint quelques Fables poëtiques Egyptiennes qui renferment les secrets de la Nature, de la Religion, & de la Morale, sous des paroles ambiguës, & sous des exemples tirez de l'Histoire ou de la Fable.

On trouve chez la veuve Chevillon sur le Quay des Augustins, à l'Image de S. Jean de Dieu, un livre nouveau intitulé *la Tyrannie des Fées détruite*, par Madame la Comtesse d'Auneuïil le rang qu'elle tient dans le monde par sa naissance, & par le nom qu'elle porte, les agréemens

de ſa perſonne & l'étenduë de ſon eſprit, la rendent une des plus accomplies perſonnes de ce temps, & font deſirer ſon commerce à ceux qui en cherchent de doux & d'agreables.

Ce Livre eſt une fiction ingenieuſe écrite dans le goût qui regne ſi fort depuis quelque tems parmy les Dames, quoique ce deſſein toutefois ne réponde pas à celuy des autres contes des Fées ; puiſque dans cet ouvrage l'on y détruit le pouvoir tyrannique de ces Déeſſes imaginaires. L'Epître à Madame la Ducheſſe de Bourgogne eſt en vers, & a eſté receüe avec de grands agréemens de cette Princeſſe Ce Livre eſt écrit avec toute la delicateſſe & tou-

re la fineſſe dont ces ſortes d'ouvrages ſont ſuſceptibles. Les paſſions y ſont peintes avec beaucoup d'art, & les effets qu'elles produiſent y ſont decrits tres-ingenieuſement : on y trouve d'excellens portraits tirez d'aprés la pure nature, de belles & touchantes deſcriptions : on y parle enfin de l'amour, cette paſſion tyrannique, dans des termes ſi propres & ſi naturels qu'il y a lieu de croire que l'on ne parle point des effets bizarres de cette paſſion ſans en avoir ſouvent inſpiré de pareils. Les ouvrages que cette Comteſſe donne tous les jours au public font connoitre que lors qu'elle voudra eſſayer ſa plume ſur des

sujets plus serieux, il n'y a pas à douter qu'elle ne le fasse avec beaucoup de succés, & qu'elle ne puisse un jour voir placer son nom parmi ceux des Scudery, des Houlieres, des Schurman, des Cornaro, & autres personnes illustres de ce sexe.

Le mot de l'Enigme du mois passé estoit *L'Eguille*, ceux qui l'ont deviné sont, Mrs de Beauvais de la ruë neuve S. Laurent, Olivier fils de Mr Olivier Procureur au Chastelet du cloistre saint Germain, Bardet & son amy Dupleslis du Mans; Dutartre de la ruë saint Antoine; Mouget de la ruë du Roule, & la dixiéme Muse

du Fauxbourg ſaint Germain ſa commere ; le Preſident de l'Election de Magny, ſon Epouſe , & le jeune Notaire ; Requipas & Mademoiſelle Darguer du ſaint Eſprit de la ruë Quinquempois , Mr & Mademoiſelle de Preol ſon Epouſe ruë S. Julien des Meneſtriers, Madame de Billy de la ruë Beaubour , vis à vis le grand cul de ſacq , Mr Chevalier marchand de vin , de la ruë Geofroy Langevin , & Me Jean Laiſné de la ruë Portefoin, l'infortuné Pigis de la ruë ſaint Antoine , le maiſtre du Grand chien de la ruë ſaint Paul , & le Jeune Lorrain , du cloiſtre ſaint Martial , le gros Bourgeois de la ruë de Veniſe ;

Dom cadet enfant de la ruë saint Antoine, & la Bleuë de la même ruë; les aimables cousins d'Orleans & de Paris; & le Hocton de la Bastille.

Mesdemoiselles de Revelois de Buire, Marie Anne Brigade la Montagne sainte Geneviéve, Madelon de la ruë Quinquempois; Angelique de la belle étoille; la charmante Manon, Baudoüin de la Fontaine sainte Genevieéve, & le Chevalier; Manon la spirituelle de la ruë saint Antoine & son fidel amant; l, Aimable Manon Gerard de Creil; la charmante Godon de la ruë saint Antoine & son petit voisin; la belle Hiacinte & sa poulette, la Princesse Mignonette de la

place de Fourcy, la mere de Mademoiſelle Lonlon, & le bonami de la bonne, la Brugnon de devant ſaint Mery & ſon compere, l'Abbé du même lieu.

L'Enigme que je vous envoye eſt de Mr d'Aubicour.

ENIGME.

*Avec ma teſte ſans cervelle*
*Je mets dans ſon jour une belle,*
*C'eſt par moy que la laide a des attraits brillans.*
*Je préſide ſur la Toilette*
*De la Prude & de la Coquette,*
*Même ſur les Autels j'exerce mes talens,*
*Chez l'un & l'autre Sexe on me trouve de miſe,*
*Doris ſe paſſe moins de moy que de chemiſe;*

*Et quoy que je ſois propre à ſervir les humains,*
*Je n'ay ny mouvement, ny pieds, ny bras, ny mains.*

L'Italie a eſté de nouveau affligée de pluſieurs tremblemens de terre, avec cette difference que l'Eſtat Eccleſiaſtique a reſſenti toutes les alarmes, & une partie des maux auſquels la Ville de Naples eſtoit autrefois ſujete. Il ſemble que le Ciel ait voulu épargner les ſujets d'un nouveau Roy, à qui l'on a ſuſcité une guerre injuſte où la Religion eſt intereſſée, puiſqu'on a ſoulevé contre lui tout ce qu'elle a d'ennemis en Europe. Rome où les nouveaux

tremblemens ſe ſont faits reſſentir a fait voir qu'elle n'eſt pas accoutumée à ſouffrir, & l'aprehenſion y a eſté infiniment plus grande que le mal. Jamais Jubilé n'y a fait faire tant de bonnes œuvres, & tant de reconciliations, plus on goute avec tranquilité les delices de la vie, plus on craint de la quiter, & plus les jugemens de Dieu qui paroiſſent prochains cauſent d'allarmes. Ces tremblemens de terre ſe ſont faits reſſentir à Rome trois fois en vingt jours, le troiſiéme qui eſt celui qui a cauſé le plus de fraïeur, arriva le jour de la Chandeleur. Tout le peuple qui rempliſſoit les Egliſes en ſortit pour ſe rendre dans

les Places publiques où il se croïoit plus en seureté. Le Pape & les Cardinaux n'en sortirent point, & y entendirent avec beaucoup de resignation & de fermeté, ce qu'il plairoit à Dieu d'ordonner de leur vie qui se trouvoit exposée aux plus grands perils dans un lieu où la moindre pierre venant à manquer pouvoit faire tomber sur eux une partie d'un batiment pesant & materiel, & qui ne laisse rien d'entier sous ses ruïnes. La fraïeur naturelle à tous les hommes lors que le danger paroist évident, fit faire aux premieres secousses de la terre, quelques mouvemens aux Cardinaux pour suivre l'exemple du peuple fuyant ; mais aïant

remarqué que ſa Sainteté tout occupée à prier ſongeoit plus à arreſter la colere du Ciel par ſes prieres qu'à prendre la fuite, ils crurent devoir imiter ce ſaint homme, & aucun ne ſortit. Cette timidité auroit pu paſſer dans la ſuite pour un ſujet d'excluſion pendant un Siege vacant.

On ne peut donner trop de loüange à ſa Sainteté, jamais Pape n'aïant mieux rempli toutes les fonctions de ſon miniſtere. Il n'ordonne pas, il agit; il ne fait pas prêcher, il prêche; il fait luy meſme ce qu'il recommande & ce qu'il conſeille, & comme l'exemple à plus de poids & opere davantage, on ne doit pas s'étonner

tonner ſi un Pape ſi ſaint ſanctifie l'Eſtat Eccleſiaſtique.

Pendant que les vents ſouterrains font la guerre aux Italiens, leshommes continuent à ſe la faire, preſque dans tout le reſte de l'Europe. Ses Souverains ne peuvent ſouffrir qu'un Prince s'affermiſſe dans un Trône qui luy appartient legitimement, par la ſeule raiſon que ſa maiſon deviendroit trop puiſſante. Comme ceux qui n'aiment que la juſtice ont de la peine à croire qu'il ſe trouve des hommes qui ſoient aſſez injuſtes pour entreprendre une guerre contre tout droit & raiſon, le Roy ne put ſe perſuader avant l'ouverture

de la guerre qui desole aujourd'huy l'Europe que cette guerre dust jamais estre commencée, ainsi il ne crut pas devoir répondre par des armemens aux menaces qu'on luy faisoit tous les jours, & quoy que la Politique semblast l'exiger de luy, ce Prince crut qu'une plus sage & plus fine Politique le devoit empêcher d'armer. Ceux qui vouloient la guerre, & qui n'avoient de cause legitime pour la commencer n'auroient pas manqué de publier, & de faire sonner bien haut que le Roy armant pour leur faire la guerre il falloit le prevenir afin de n'estre pas accablé par les forces d'un Monarque qui toutes les fois qu'il avoit commencé

quelque guerre, il a fait un nombre infini de conquestes dés sa premiere campagne. Enfin le Roy aima mieux s'exposer à essuyer les premiers coups de ses ennemis, & les voir commencer la guerre sans pouvoir alleguer aucun sujet legitime, que de risquer à allumer une sanglante guerre, qu'on auroit imputée à son Armement, & dont il auroit pû luy-même se croire la cause. Ce Monarque estoit persuadé que si ses ennemis avoient d'abord quelque avantage, il les feroit repentir dans la suite de l'avoir attaqué injustement. Il mit du monde dans Keyserswert, & dans Rhimberg, non pas dans la pensée de conserver ces Places : elles sont trop avan-

cées, & les ennemis estoient d'abord trop puissans pour oser seulement l'esperer. Le Roy ne vouloit que gagner du temps & leur faire perdre beaucoup de monde pendant qu'il se mettroit en estat de faire repentir ses ennemis de luy avoir declaré la guerre. Il est venu à bout de tout ce qu'il s'estoit proposé, Keyserswvert a esté l'écüeil de leurs meilleures Troupes, ils se sont épuisez d'hommes & d'argent devant cette Place. Ainsi ce Prince ne laissoit pas d'affoiblir ses Ennemis en se preparant à les vaincre. Si Rhimberg leur a moins fait perdre de monde, il les a occupez plus long-temps, & les a empêchez d'avancer pendant plus

d'une année. Ils ont esté obligez de tenir la campagne pendant tout l'Hiver, & d'essuyer les incommoditez d'une saison qui fait perdre beaucoup de monde lorsqu'on est obligé de la passer en campagne. Il y avoit déja deux mois que Mr le Marquis de Gramont avoit reçû les ordres du Roy qui luy permettoient de se rendre, lorsqu'il a demandé à capituler. Il a obtenu une capitulation des plus honorables, tant les ennemis avoient l'empressement d'entrer dans cette Place. On peut dire que le Roy l'a gardée tant qu'elle lui a esté utile, les projets qu'il a formez pour cette campagne ne pouvant estre arrestez par des Places si

peu considerables. Les Alliez ne s'attendoient pas qu'il l'ouvriroit de si bonne heure en Allemagne, mais le Roy s'en mesloit lui-même, & cela suffisoit pour faire réüssir ses projets, quelque difficile qu'en fust l'execution. Pendant que l'on preparoit toutes choses pour le faire reüssir, Mr l'Electeur de Baviere preparoit de son costé tout ce qui luy estoit necessaire pour la prise de Neubourg sur le Danube, Capitale du Duché du même nom, appartenant à l'Electeur Palatin. Mr l'Electeur de Baviere auroit pû s'en emparer à la fin de la derniere Campagne pour se rendre par là le Danube entierement libre, & pour fermer aussi

par là l'entrée de la Baviere. Elle n'a cependant pas voulu prendre cette réſolution, pour faire mieux connoiſtre la ſincerité de ſes intentions pour la conſervation de la Paix, & pour cet effet elle a bien voulu ſe contenter des ſimples aſſurances qui lui ont eſté données tant de la part de Madame l'Electrice Doüairiere qui fait ſa réſidence audit Neubourg que de la Regence du Pays, qu'on ne feroit aucune innovation, & que tout reſteroit dans l'état. Mais ayant vû avec douleur que malgré ces aſſurances, & au mépris des égards que Son Alteſſe Electorale a fait voir pour ce Duché & pour la Ville de Neubourg, on n'y a pas ſeu-

lement introduit une forte garnison, qui a d'abord commencé à s'y fortifier, mais qu'en même temps on se preparoit aussi d'executer par le moyen de ce passage, le dessein qu'on avoit concerté il y a longtemps d'envahir les Etats de Son Alteſſe Electorale, elle a cherché tous les moyens qui pouvoient empêcher d'en venir à des extremitez & luy donner lieu de pourvoir à sa seureté par les voïes de douceur ; mais voyant que tout ce qu'elle a fait amiablement representer à ce sujet n'avoit rien produit, & connoissant l'importance du danger éminent dont ses Etats estoient menacez, s'est vuë enfin contrainte de s'assurer de

ce Poſte par la force de ſes ar-
mes, & pour cet effet elle char-
gea Mr le Maréchal Comte
d'Arco de tous les preparatifs
neceſſaires pour cette expedi-
tion, ce qui fut executé avec
tant de ſoin & de diligence,
qu'au bout de huit jours les
Troupes, l'Artillerie, les mu-
nitions de guerre, & les autres
proviſions ſe trouverent au jour
nommé aux environs de Neu-
bourg. Les Troupes deſtinées
pour l'attaque cantonnerent à
l'entrée de la Ville, tandis que
le General Major Vvollffram-
ſtorff, avec un corps de Cava-
lerie, & quelque Infanterie ſe
poſta de l'autre coſté du Danu-
ble, pour empêcher le ſecours
d'un gros détachement de l'Ar-

mée du Prince de Bade, que conduiſoit Mr le Maréchal Comte de Styrum, & ſous luy Mr le Comte de Gronsfeld, Mr le Duc de Vvirtemberg, & Mr le Marquis d'Anſpach. Son Alteſſe Electorale arriva à Ingolſtat le 29. de Janvier d'où elle dépecha le lendemain Mr le Comte de Rechberg Gentilhomme de ſa Chambre à Madame l'Electrice Palatine Doüairiere, pour luy repreſenter les ſujets que S Alteſſe Electorale avoit de ſe plaindre d'une demarche ſi contraire à ſes promeſſes, luy offrant encor de ne rien entreprendre contre Neubourg, ſi elle en vouloit faire ſortir la garniſon & ruïner le pont. Son Alteſſe Electorale la

prioit en meſme temps en cas qu'elle fuſt obligée malgré elle, d'en venir à la derniere extremité pour la ſeureté de ſes Etats, qu'elle vouluſt bien ne point expoſer ſa perſonne aux deſordres & aux incommoditez du Siege, & qu'elle choiſiroit la retraite qui luy conviendroit le mieux, où Son Alteſſe Electorale auroit ſoin de la faire accompagner avec toutes les commoditez & tous les reſpects dûs à ſa perſonne. Le 31. Janvier Son Alteſſe Electorale ſe rendit au village de Feldkirchen, à la portée du canon de Neubourg, où Mr le Comte de Rechberg lui apporta la réponſe qu'on lui avoit faite, ſçavoir que les Troupes eſtoient arri-

vées à Neubourg, ſans que Madame l'Electrice en euſt eu connoiſſance, qu'elles y eſtoient entrées ſans ſon conſentement, & que le Commandant n'eſtant pas à ſes ordres, elle eſtoit bien fâchée de ne pouvoir faire ce que l'Electeur demandoit, & ce qu'elle deſiroit elle-même. Son Alteſſe Electorale voyant que les negociations ſeroient inutiles, ordonna dans l'inſtant l'attaque du Fauxbourg, que les ennemis avoient environné de retranchemens, & qu'ils deffendoient avec preſque toute la garniſon. Dix-huit cens hommes furent détachez pour s'en emparer l'épée à la main, la ſaiſon ne permettant pas de remuer la terre, ny d'uſer des précautions

précautions dont on se sert en pareil cas. Mr le Comte de Tattembach General de Bataille, marcha avec six cens Fusiliers ou Grenadiers à la droite de l'angle du Retranchement de la Porte de Feldkirchen. Mr le Comte Emanuel d'Arco, Colonel du Regiment du Prince Electoral, avec un pareil nombre, eut ordre d'attaquer par la gauche, & Mr le Comte de Sanfré, Lieutenant general les soutenoit avec le reste du détachement, pendant que les autres Troupes estoient rangées en ordre de Bataille au village de Feldkirchen. L'action commença à sept heures du soir. La clarté de la Lune & la neige favorisoient les ennemis, qui

pouvoient découvrir juſqu'aux moindres mouvemens. On marcha en Bataille à découvert juſqu'au pied du retranchement. Les ennemis firent une ſalve generale, mais la marche audacieuſe des Troupes de Son Alteſſe Electorale les ébranla tellement qu'ils plierent preſque tout auſſi-toſt. Mr le Maréchal Comte d'Arco eſtant à cheval pouſſa à la teſte des Troupes pour les animer, on franchit le foſſé ; mais l'eſcarpe du retranchement eſtoit ſi gliſſant, qu'on avoit toutes les peines du monde à y monter. Cette difficulté favoriſa la fuite des ennemis, qui eurent le temps de ſe ſauver dans la Ville. Mr le Comte de Tarrembach

les pouſſa juſques à la porte du Danube, où il prit poſte dans les maiſons les plus voiſines. Mr le Comte Emanuel d'Arco s'étant jetté ſur la gauche; trouva un retranchement dans le Fauxbourg que les ennemis deffendoient encore. Mais ayant fait percer les maiſons, il les enveloppa de tous coſtez, & les chargea ſi vivement qu'ils furent contraints de l'abandonner. Cependant Mr le Comte de Sanfré s'empara du reſte du Fauxbourg, & ſe poſta de maniere à ſe pouvoir porter par tout où la neceſſité le requereroit. Son Alteſſe Electorale qui s'eſtoit avancée pour voir l'attaque, arriva dans le Fauxbourg auſſitoſt que ſes Troupes, & ſans

perdre un moment alla avec
Mr le Maréchal Comte d'Arco
reconnoiſtre les lieux les plus
plus propres pour les batteries,
on lui fit rapport que le plus
foible de la Place eſtoit l'en-
droit où la muraille de la Ville
ſe joint au Chaſteau ; mais par
conſideration pour Madame l'E-
lectrice, il ne voulut pas expoſer
ſon Palais au danger des coups,
& aux décharges de l'Artille-
rie, & il ordonna que l'attaque
ſe fiſt à la Porte de Feldkirchen,
où l'on travailla à faire deux
bateries. Il en ordonna auſſi une
troiſiéme au bord du Danube
qui pouvoit battre le pont &
ruiner les retranchemens que
les Ennemis avoient dans une
petite Iſle que ce pont traver-

se. La Garnison faisoit feu de tous costez, & tâchoit de retarder le travail des batteries que les Assiegeans faisoient avec toute la diligence possible. Son Alteſſe Electorale voulant encor témoigner que c'étoit à regret qu'on la contraignoit d'en venir à ces extremitez, écrivit pour la seconde fois à Madame l'Electrice Doüairiere, & lui manda que si les Troupes vouloient se retirer de la Ville & détruire le pont, qu'il feroit de son costé retirer les siennes, elle ordonna en mesme-temps à Mr le Comte de Tattembach d'avertir le Colonel d'Isselbach Commandant de la Garnison, que s'il n'acceptoit des conditions si avantageuses, il devoit

s'attendre à tous les malheurs d'une place prise d'assaut. La réponse de Madame l Electrice fut à peu prés en mêmes termes que la premiere, & le Commandant écrivit, qu'il ne voyoit pas qu'il fut encor temps de capituler ; on l'avoit flatté d'un puissant secours, & il attendoit d'un moment à l'autre de le voir paroistre. Le second jour à sept heures du matin, les batteries tirerent avec succés ; cependant Son Alteſſe Electorale jugea à propos de les faire avancer encore plus prés, ce qui fut executé d'abord à la faveur du feu continuel qu'on faisoit. A l'attaque de la gauche, où estoit Mr le Comte Emanuel d'Arco, on

pouſſa les deux batteries à la portée du piſtolet, l'une de la porte, & l'autre d'une tour qui la flanquoit, & à la droite le Comte de Tattenbach en fit dreſſer une à vingt pas des paliſſades qui fermoient les avenuës du pont. Mr le Maréchal Comte dArco, pour avoir l'œil à tout, ſe logea à dix pas des batteries. Mr le Comte de Sanfré ſous ſes ordres, agiſſoit de tous coſtez, & Mr Pol Ajudant General, chargé de tout le détail de l'attaque, s'en acquitta avec tout le courage & toute l'activité poſſible. Enfin le lendemain toutes les batteries ayant fait l'effet qu'on en pouvoit attendre, les breches ſe trouverent dans un état à faire

juger que l'apresdînée on pourroit donner l'assaut. Mais comme Son Alteſſe Electorale alloit donner ſes ordres pour cela, les Ennemis firent battre la chamade, & lui envoyerent par un Trompette une Lettre de Madame l'Electrice, & une autre du Commandant pour le Comte de Tattembach, on lui demandoit par ces Lettres les mêmes conditions qu'il avoit avoit offertes, & Mr d'Isselbach s'y ſoumettoit enfin, diſoit-il, par reſpect pour les inſtances de cette Princeſſe; mais Son Alteſſe Electorale en accordant tres-obligeamment tout ce qui pouvoit regarder Madame l'Electrice, fit ſignifier au Commandant, qu'ayant

laiſſé venir les choſes à une extremité ſi grande, elle ne le recevroit qu'à diſcretion, & que d'abord que le Trompette ſeroit rentré dans la Ville, on continuëroit l'attaque; toutes les batteries recommencerent auſſi-toſt. La Tour qui defendoit la porte eſtant prête de tomber en ruine, l'épouvente fut ſi grande parmi les Aſſiegez, qu'ils ſe ſoûmirent à tout ce que deſiroit Son Alteſſe Electorale; deux Majors ſortirent pour ôtage. On livra d'abord le pont & la porte de la Ville, où les Troupes de Son Alteſſe Electorale ſe poſterent, & Sadite Alteſſe Electorale alla viſiter les ouvrages du pont; & ayant donné ſes ordres à MR le

Maréchal Comte d'Arco pour avoir soin du reste, monta en caroſſe avec l'Envoyé de France & celui de Savoye, qui avoient l'honneur de l'accompagner, & s'en retourna à Ingolſtadt. Mr le Maréchal Comte d'Arco pour marquer aux Officiers la generoſité du Prince auquel ils s'eſtoient rendus, les renvoya tous avec armes & bagage, à la reſerve de quatre ou cinq qu'il a fait arreſter, juſqu'à ce qu'on ait rendu quelques Officiers des Troupes de Son Alteſſe Electorale qu'on retient en priſon depuis quatre mois, ſans aucun droit; & avant que l'on euſt commencé la moindre hoſtilité. La garniſon compoſée du Regiment

Palatin de Mr d'Iſſelbach qui y eſtoit entré fort de neuf cens hommes, & d'un détachement de ſept cens hommes des Troupes du Duc de Vvirtemberg, a eſté conduite à Landshut. On a perdu en ce Siege du coſté de S. A. E. Mr de Polens Capitaine de Grenadiers, mort de ſa bleſſure, un Lieutenant de Grenadiers, un Lieutenant d'Artillerie, un Ingenieur, & 60. ſoldats, dont pluſieurs ne ſont que bleſſez. Mr de Ramoski, Major du Regiment de Mr le Prince Electoral qui commandoit la fauſſe attaque, a eſté bleſſé dangereuſement par un ſoldat qui ne le reconnut point. Le 5. de Fevrier, Son Alteſſe Electorale, ſur les nouvelles

qu'elle avoit receuës que les Troupes destinées pour le secours de Neubourg, marchoient pour se joindre à celles de Franconie, dans le dessein d'attaquer la Ville de Vvembding appartenant à Son Alteſſe Electorale, & de faire ensuite une invasion dans le Haut Palatinat, partit pour aller coucher à Donavvert, & y observer les mouvemens de Mr le Comte de Styrum. Toutes les Troupes de S. A. E. tinrent la mesme route, avec une gayeté & une diligence extraordinaire; mais S. A. E. ayant apris à Donavvert que les Imperiaux s'étoient éloignez par une contremarche, elle en repartit, & ordonna à Mr le Maréchal Comte d'Arco de distribuer

distribuer les Troupes dans des quartiers, & de les poſter, de maniere qu'elles fuſſent en état de ſe raſſembler aiſement pour tomber ſur les premiers qui feroient la moindre démarche contre ſes Etats. Cette expedition dans la plus rude ſaiſon de l'année, a eſté conduite & executée avec toute la prudence & toute la valeur poſſible; & par cette priſe faite ſi à propos, on a deconcerté les projets dangereux formez contre Son Alteſſe Electorale; & la Baviere, doit ce coup paré à la ſage prévoyance & au courage de ſon Prince, qui ſoûtient ſi dignement les droits Souverains & la liberté de l'Empire.

Il eſt important à ſon Al-

teſſe Electorale de Baviere que cette Relation qui a deja eſté renduë publique ſe repande par toute la terre, non ſeulement pour la gloire de ſes armes, mais auſſi parce qu'elle peut luy ſervir de manifeſte : en effet on ne la peut lire ſans admirer ce Prince. On y remarque ſa bonté & ſes honneſtetez pour Madame l'Electrice Doüairiere Palatine, & les égards qu'il a pour la tranquillité publique, & pour le repos de l'Empire, en s'offrant de ne point prendre Neubourg pourveu qu'on le mette en état de ne luy point nuire ; cette moderation doit eſtre doublement admirée pendant qu'on le menace d'entrer par pluſieurs

endroits dans ſes Etats, & que l'on arme puiſſamment pour joindre les effets aux menaces. Je vous marqueray à la fin de ma Lettre ce que cet Electeur a fait depuis la priſe de Neubourg qui luy eſtoit d'une extrême importance à cauſe du pont que cette place a ſur le Danube.

Pendant que les Troupes Bavarroiſes agiſſoient de leur coſté, celles de France eſtoient en mouvement pour l'execution d'un deſſein important, & celles qui avoient hiverné en Alſace & en Franche-Comté eſtoient en marche ainſi que l'Artillerie, & l'Hopital, ce qui faiſoit croire que l'entrepriſe devoit eſtre conſiderable,

chacun voulut la deviner, & la plus commune opinion fut qu'on alloit assieger le Fort de Kell, & qu'on feroit un pont proche de Srasbourg; mais lors que l'on eut apris que nos troupes marchoient vers Huningue, on cessa d'avoir cette pensé, parce que l'on s'éloignoit de vingt lieuës du fort de Kell, & que pour descendre de ce côté là, outre ces vingt lieuës qu'il y avoit à faire, il falloit passer avec un grand train d'Artillerie, plusieurs rivieres, un pays coupé par plusieurs ruisseaux, des defilez impraticables, sur tout dans cette saison. Il falloit de plus passer entre Brisack & Fribourg, ainsi qu'entre un nombre infini de

Forts, & s'emparer enſuite de plusieurs retranchemens avant que de pouvoir inveſtir le Fort de Kell : de ſorte que voyant toutes ces difficultez, il n'auroit plus eſté poſſible de perſuader que Mr de Villars, euſt deſſein de l'attaquer, pluſieurs choſes contribuerent encore à faire croire que l'on n'avoit pas ce deſſein, tous les Colonels eſtoient à la Cour, & n'ayant receu ordre de partir qu'aprés que Mr le Marechal de Villars eût commencé à marcher, on ne crut pas qu'une Armée ſans Colonels puſt commencer l'execution d'un ſi grand projet. Dans le même temps on aſſura exprés à la Cour, que Mr de Villars n'avoit point

d'autres ordres que de joindre
Mr l'Electeur de Baviere, &
ce Marechal pour le mieux
faire croire donna des ordres
que l'on fit paſſer pour des or-
dres ſecrets, & qui furent
pourtant rendus publics, de re-
treſſir tous les chariots de ſon
armée, parce que ces chariots
eſtoient trop larges pour paſ-
ſer par les voyes par leſquel-
les on devoit joindre Mr lE-
lecteur de Baviere; de manie-
re que Mr le Prince de Bade
trompé, tant par ce qui ſe pu-
blioit icy & qu'on mandoit en
Allemagne, que par les ordres
de retreſſir les chariots, qui
ſembloient confirmer ce que l'on
vouloit qu'il cruſt, donna dans
le piege qu'on luy tendoit, &

envoya des troupes dans les gorges & dans les passages des montagnes par lesquelles il s'étoit imaginé que Mr de Villars devoit joindre Mr de Baviere, pendant ce temps ce Marechal descendit le Rhin, & s'étant trouvé au bout de quatre jours devant le fort de Kell, il écrivit la Lettre suivante à Sa Majesté. Cette Lettre est dattée du 19. Fevrier.

*SIRE,*

*Ce n'est point le gain d'une Bataille que Mr le Chevalier de la Krilliere aura l'honneur d'apprendre à Vostre Majesté; mais un évenement plus important, & d'autant plus heureux que sans qu'il en coute une goutte de sang à aucun*

*ſujet de Voſtre Majeſté, les Trou-pes de ſes Ennemis ſont diſperſees, le Fort de Kell inveſti en la preſence de Mr le Prince de Bade, & ce Prince meſme ayant vû tous les Forts du Rhin abandonnez dans pluſieurs deſquels il y avoit du canon, a laiſſé les Redoutes qu'il avoit fait conſtruire ſur la Kinche gardées pour couvrir ſa retraite. La plus part de ceux qui les gardoient ont eſté faits priſonniers de guerre, & pluſieurs ont eſté tuez ou pris en les abandonnant. On auroit ſuivi Mr le Prince de Bade, ſans que les Gués rompus depuis long-temps nous ont un peu arreſté; enfin, Sire, la profonde ſageſſe qui regne dans tous les ordres & les projets de Voſtre Majeſté a eſté ſuivie d'une execution ſi exacte, que ſon armée eſt*

*tombée au milieu des quartiers d'hi-*
*ver des Ennemis ſans qu'aucun de*
*leurs Generaux en ait eſté averti,*
*on a ſuivi douze Bataillons comman-*
*dez par le General Bibrac pendant*
*quatre heures, & ce General ne*
*pouvant plus tenir les Troupes en-*
*ſemble, & deſeſperant de les ſauver,*
*a pris luy-meſme les Drapeaux,*
*laiſſant aux ſoldats la liberté de ſe*
*jetter dans le bois. On auroit pû*
*faire un plus grand nombre de pri-*
*ſonniers ſans le deſſein de ſuivre le*
*premier objet, & ne pas donner le*
*temps au Prince de Bade de ſe pla-*
*cer derriere la Kinche, que je ſça-*
*vois retranchée. Une lettre du Com-*
*te de Furſtemberg au General Bi-*
*brac qui me tomba entre les mains*
*me fit comprendre la neceſſité de m'a-*
*vancer, & ça eſté aſſez heureuſe-*

*ment pour que le Prince de Bade arrivé d'hier à Kell, & qui rassembloit tout, n'ait eu que le temps de visiter les retranchemens & les abandonner. Il y a donc, Sire, plus de cinquante Forts ou Redoutes abandonnez, ou sur le Rhin ou sur la Kinche. Dans plusieurs de ces Forts il y a du canon, quantité de grenades, & de munitions de guerre, on peut donner des quartiers d'hiver aux Troupes de Vostre Majesté dans le pays Ennemi. Le Siege de Kell sera fait avec toutes sortes de commoditez. Vos Troupes, Sire, sont dans le meilleur estat qu'il soit possible, & l'on épargnera à Vostre Majesté les dépenses de fourages & d'avoine si excessives pour cet hiver, Vostre Majesté est bien persuadée que les contributions seront bien*

*estendnës. Nous allons donner tous nos soins à l'avancement de la prise de la Place peut-estre la plus importante de Vostre Majestè.*

## Le Maréchal DE VILLARS.

La Lettre qui suit est du même Maréchal, elle est adressée à la mere de Madame la Maréchale de Villars.

*Vous ne serez pas fachée Madame d'apprendre que l'Armée du Roy ayant passé le Rhin sur le pont de Neubourg, a fait une Marche si secrette, & en mesme temps si diligente qu'elle s'est trouvée au milieu des quartiers d'hiver des Ennemis sans qu'aucun de leurs Generaux en ayent esté averti six heures d'avance, de maniere que le General Bibra commandant toutes*

*les Troupes repanduës entre Briſack, Fribourg, le Fort de Rell & Offembourg, n'a eu que deux heures pour ſe retirer. On l'a ſuivi pendant quatre heures, & ce Colonel n'eſperant plus de ſauver les Troupes, & ne pouvant plus meſme les tenir enſemble, a pris luy-meſme les Drapaux & les a emportez. Les Soldats ſe ſont jettez dans les bois, douze Bataillons ont eſté tous diſperſez, on pouvoit meſme faire plus de priſonniers ; mais les lettres interceptées des Generaux Ennemis qui eſtoient ſur la Kinche & qui mandoient que le Prince Louis de Bade y arrivoit luy-meſme raſſemblant tout, nous ont obligez à ne rien obmettre pour les prevenir. L'Armée du Roy a paru ſur la Kinche vers le midy, & a appris par*

*par les prisonniers que le Prince Louis de Bade y estoit arrivé. On a eu de la peine à trouver un gué à cause des précautions que les Ennemis avoient pris pour les rompre ; cependant on s'est servi du premier endroit qui a paru praticable. La Cavalerie du Roy a passé, les Redoutes ont esté abandonnées, on a pris la pluspart de ceux qui les gardoient, & suivi Mr le Prince de Bade, lequel s'estoit retiré deux heures auparavant. Enfin voila plus de cinquante Forts où Redoutes que l'on a fait quitter aux Ennemis derriere la Kinche où le long du Rhin ; dans plusieurs Forts il y avoit du canon, quantité de grenades, de munitions de guerre & des farines. Nous sommes au milieu du meilleur Pays du monde,*

*des contributions prodigieuſes, & tout cela ſans qu'il en coute un homme au Roy.*

La Relation qui ſuit, & qui vient du Camp de Mr le Maré-chal de Villars, entre dans quelques détails dont ce Maré-chal n'a pas crû devoir parler dans ſes lettres.

*Mr le Maréchal de Villars ayant fait paſſer l'Armée du Roy à Huningue & à Neubourg, a pris en paſſant à Huningue environ vingt pieces de Canon, deux de vingt-quatre, & les autres de huit & de quatre, marcha en deſcendant le Rhin par le Briſgau, & paſſa la Kintche entre Fribourg & Briſack, à une lieuë de cette derniere Place,*

*au pied de la Montagne. Il traverſa cette riviere à un gué, à la teſte de l'Armée, n'ayant fait paſſer devant luy qu'un ſeul Dragon pour la ſonder. Les ennemis qui n'avoient eu aucun avis de cette marche, fort épouvantez, prirent la fuite, & abandonnerent leurs retranchemens, ſans gaſter ny les vivres ny les fourrages qu'ils y avoient amaſſez. Ils quitterent cinquante-deux Redoutes, ou petits Forts, qu'ils avoient conſtruits tant ſur la Kintche que ſur les bords du Rhin, dans tous leſquels ils avoient mis du Canon; enſorte que dans un ſeul on en a trouvé douze pieces. L'Officier qui commandoit les Troupes de ces retranchemens, nommè Bibrac, les excita lui-mème à ſe ſauver, & ſe chargea des Drapeaux qu'il fit por-*

*ter devant luy ; mais deux de ſes Bataillons, qui eſtoient au nombre de quatorze, prirent la fuite avec tant de precipitation, qu'ils laiſſerent les leurs dans les Retranchemens. Ces Troupes eſtoient du Cercle de Souabe ; Mr le Prince de Bade, ayant, ſur l'avis, que nôtre Armée paſſoit le Rhin, envoyé les Troupes de l'Empereur dans les gorges & les paſſages par leſquels il s'eſtoit imaginé que Mr de Villars vouloit joindre Mr de Baviere. Noſtre General faiſant toûjours marcher la Cavalerie la premiere, a deſcendu juſqu'au Fort de Kell, qu'il a inveſti ſans aucun obſtacle ; Mr le Prince de Bade n'en eſtoit ſorti que le matin.*

Outre ce qu'on apprit à la Cour par des Lettres & par la

Relation que vous venez de lire. Mr le Chevalier de la Vrilliere qui les avoit apportées, dit au Roy, *qu'à son départ quatre mille pionniers travailloient aux lignes de circonvallation & que beaucoup d'autres devoient les joindre, que Mr de Villars faisoit faire deux Ponts, l'un au dessus l'autre au dessous de Strasbourg, & que le dernier estoit achevé; que l'on devoit ouvrir la tranchée la nuit du 24 ou celle du 25. qu'il y avoit quatre mille hommes dans le Fort de Kell, & que par consequent la garnison estoit plus forte de la moitié que l'étenduë de la Place ne le requeroit, & qu'elle alloit estre fort incommodée des Bombes qu'on se proposoit d'y jetter en prodigieuse quantité; que nos Soldats n'estoient que trop dans*

*l'abondance, & que nos Officiers feroient ce Siege commodement, qu'ils pourront dîner à Strasbourg, avant que d'aller monter la tranchée.*

Mr le Chevalier de la Vrilliere dit auſſi ; *que Mrs de Druys, du Roſel, & Chamarande, Officiers Generaux, eſtoient arrivez à l'Armée, lors de ſon départ, & que c'eſtoit Mr Tarade, Ingenieur & Entrepreneur, le même qui a fait conſtruire cette Place, qui en conduiſoit le Siege.* Il dit auſſi, *que la garniſon n'eſtoit auſſi forte, que parce que quelques-unes des Troupes qui gardoient les retranchemens, & ſur tout les deux Bataillons, dont il eſt parlé ci-deſſus, s'y eſtoient jettez pour ſe ſauver.*

Quoy que Mr Tarade connoiſſe parfaitement bien le Fort

dont il s'agit, puiſqu'il l'a fait conſtruire ſous les ordres & ſur les deſſeins de Mr le Maréchal de Vauban, on n'a pas laiſſé de faire partir Mr de Lapara. Cette Place eſtant ſi forte & ſi reguliere, & la pierre dont elle eſt conſtruite eſtant ſi bonne, ſi dure & ſi épaiſſe, que l'on a jugé qu'il falloit plus d'un habile Ingenieur pour aider à la reduire.

Je crois devoir ajouter icy l'action ſuivante.

Une partie de noſtre Armée ayant paſſé le Rhin à Huningue, un Lieutenant du Regiment de Livry cavalerie, fut détaché avec vingt Cavaliers pour aller reconnoiſtre. Il rencontra auſſi un Parti d'environ vingt

Houſſards, qu'il pouſſa ; mais en ayant trouvé plus loin une cinquantaine, le Lieutenant fut pris, & les vingt Maiſtres furent repouſſez vivement. Mr de Villars détacha un autre Lieutenant du même Regiment avec ſoixante Cavaliers, qui fut attaqué par trois cens Houſſards ; il fit ferme de tous côtez, en combattant vaillamment, & fut dégagé par trois cens Grenadiers que Mr de Villars avoit envoyé pour le ſoûtenir.

Aprés que Mr le Maréchal de Villars eut paſſé le Rhin, il dit à ſes Troupes que le Roy leur donneroit le Pain & la Viande gratis, & que les uſtencilles & les revenans bons du Quartier d'Hiver leurs ſeroient

payez comme s'ils y estoient, pendant le temps que dureroit l'expedition qu'ils avoient à faire, & en se mettant à leur reste il deffendit sous peine de la vie, à qui que ce soit de s'écarter de son Corps, & leur ordonna de menager les vivres & de ne faire aucun dégast dans le Païs par où ils passeroient, attendu qu'on en pourroit avoir besoin au retour; mais la marche de ce Maréchal a esté bien plus favorable qu'il ne pouvoit jamais se promettre, les Ennemis en prenant la fuite, ayant laissé dans les Postes qu'ils occupoient plus de vivres qu'il n'en faut pour la subsistance de quarante mille hommes pendant plus de six mois. Il ne

faut pas s'étonner si l'abondan-
ce de Munitions, de Fourages
& de vivres est si grande de ce
costé là, pendant que l'argent
dont l'Empereur a un extrême
besoin, luy fait manquer de beau-
coup de choses, le Fort de
Kell appartient à Mr le Prince
de Bade, & il a depensé plus
de cent mille écus à la maison
de plaisance qu'il a à Rastat.
Ces raisons estoient assez fortes,
outre qu'il craint toûjours que
terre ne lui manque, pour l'en-
gager à faire venir de ce costé-
là, la plus grande partie de ce
que toute l'Allemagne pouvoit
fournir pour faire subsister les
Troupes pendant la Campagne
prochaine.

Tout ce qui est bon par soy-

même, & qui ne peut manquer de plaire au Public, en eſt infiniment mieux reçu, lorſqu'il luy eſt donné dans le temps qu'il le ſouhaite ; c'eſt ce que vient de faire Mr de Fer, en mettant au jour le Plan de Straſbourg & du Fort de Kell, avec les environs de ces Places.

Mr le Maréchal de Vauban eſtant arrivé de Flandres pour pour prêter Serment, ainſi que les autres Maréchaux de France ont fait, eut l'honneur de ſaluer le Roy auſſi-toſt apres ſon retour, & dit à Sa Majeſté qu'il la prioit inſtamment de l'employer, & de le laiſſer aller au Siege de Kell, qu'il prétendoit la ſervir de ſon meſtier, ſans conſideration de ſa digni-

té, & qu'il esperoit qu'elle ne le frusteroit pas de cet honneur. Mr de Vauban assura le Roy que le fort de Kell ne pouvoit estre secouru ; mais il dit en mesme temps à Sa Majesté que la Place estoit bonne, & que si la Garnison ne manquoit de rien, & ne s'ennuïoit pas, elle pouvoit tenir quelque temps.

Aprés vous avoir fait part des Lettres de Mr le Maréchal de Villars apportées par Mr le Marquis de la Vrilliere, parti aprés que l'Armée du Roy eust passé le Rhin, & vous avoir mandé ce qui a esté rapporté verbalement par ce Marquis, je dois vous faire part des nouvelles qui vinrent ensuite. Elles apprirent que les Ennemis avoient

avoient abandonné les trois villes Imperiales d'Offembourg, de Gengenbach, & de Zell, situées dans la Vallée de Kinche, &qu'ils étoient aussi sortis de la Ville de Vvilstet, & de celle de Rastat, dans le Marquisat de Bade. Les mêmes nouvelles portoient qu'on avoit trouvé vingt-quatre pieces de Canon dans Offembourg, & qu'on avoit aussi trouvé & amené au Camp le Canon du petit Corps que commandoit le General Bibrac, auquel il avoit ordonné de se disperser. On apprit aussi que plusieurs Soldats n'étoient point revenus, jamais occasion de deserter n'ayant esté plus favorable. Ce même Courier rapporta aussi que Mr le Prince de Bade avoit

fait prier Mr le Marêchal de Villars d'épargner ſa maiſon de Raſtat en conſideration de leur ancienne amitié ; mais qu'il n'avoit point écrit à ce Maréchal, ainſi que le bruit en avoit couru. Enfin les troiſiémes nouvelles reçuës de Mr le Maréchal de Villars qui eſtoient du 24. Fevrier, & qui arriverent le 28. à Verſailles, portoient que l'abondance eſtoit ſi grande dans l'Armée du Roy que les Vaches ne s'y vendoient que dix ſols, & qu'il s'en eſtoit même donné une aſſez grande quantité pour cinq ſols ; que les Troupes eſtoient contentes, qu'elles ne demandoient qu'à en venir aux mains avec les ennemis, que la pluſpart des Colonels eſtoient

à la teſte de leurs Regimens, & qu'ils ſeroient arrivez aſſez à temps pour paſſer le Rhin avec l'Armée, s'ils n'avoient eſté arreſtez ſur la route par le manque de chevaux, que les lignes eſtoient achevées, ainſi que les batteries au nombre de trois que l'on en faiſoit une autre dans l'Iſle du Rhin, qui ſeroit ſervie par la garniſon de Straſbourg, que ces batteries tireroient en même temps que l'on feroit l'ouverture de la tranchée, que Mr de Villars avoit eſté dans les Montagnes juſqu'à Fortzem, & les débouchez, qu'il n'avoit trouvé perſonne en ſon chemin, que le Siege alloit eſtre mené avec vigueur, & que l'on ne perdroit aucun moment ny nuit

ny jour, pour le faire avancer.

Voila les nouvelles apportées à la Cour par Mr le Marquis de la Vrilliere, & par les deux Couriers Extraordinaires qui l'ont suivy. On mande aux particuliers qui ont reçû des Lettres par l'Ordinaire, que Mr le Prince de Bade a laissé dans le Fort de Kell un Prince de Bade Dourlac pour y commander, qu'il y a environ trois mille hommes de garnison, mais que les soûterrains qui sont dans la Place ne pouvant en contenir que quinze cens, les autres pourroient difficilement se mettre à couvert des bombes. Il y a mesme des Lettres qui portent qu'il n'y a pas tant de munitions & de ca-

non dans ce Fort ; que l'on s'étoit d'abord imaginé ; mais je ne vous garantis pas que ces Lettres parlent juſte. Ces meſmes Lettres ajoûtent que Mr le Prince de Bade publioit hautement qu'il avoit écrit pluſieurs fois à l'Empereur, qu'il craignoit que le Fort de Kell ne fuſt aſſiegé ; mais que le Conſeil de Sa Majeſté Imperiale n'en avoit rien voulu croire, qu'il s'en lavoit les mains, & qu'il laiſſeroit aller les choſes comme elles pourroient aller, & ne feroit rien. J'ajouteray à la fin de ma Lettre ce que j'apprendray de nouveau de ce Siege.

Le Courier que le Roy reçût de Mr le Maréchal de Tallard

le dernier de Fevrier, portoit que ce Maréchal aprés avoir à dessein laissé affoiblir les Ennemis devant Traerbach avoit paru sur les hauteurs voisines, avec l'Armée qu'il avoit assemblée à Thionville, & qu'à la veuë de cette Armée les Assiegeans avoient quitté leurs quartiers, & qu'en les abandonnant avec autant de desordre que de precipitation, ils avoient laissé tous leurs malades & tous leurs blessez dans le Bourg de Traben qui est au bas de la montagne, & qu'ils avoient usé inutilement une tres-grande quantité de poudre, & consommé beaucoup de munitions de guerre pendant un mois qu'ils avoient demeuré devant ce Château. Le Roy

Ioüa beaucoup la conduite le Mr le Maréchal de Tallard, & la valeur de Mr Baravi, qui commande dans Traerbach, que le feu des Ennemis, quoy que grand & continuel n'avoit pû obliger à se rendre, & qui par sa longue resistance avoit fait perir une partie des Troupes qui l'avoient assiegé. Les mêmes Lettres portoient qu'aprés la levée de ce Siege, les Allemans avoient pris leur chemin d'un costé, & les Hollandois d'un autre.

Mr de Quelus qui commande à Dieft sur le Demer, ayant eu permission du Roy de lever une Compagnie Franche de Dragons de cent Hommes, il a esté si heureux dans

le choix des hommes qui la compoſent, qu'ayant envoyé cette Compagnie en parti, elle a penetré ſi avant dans le païs, qu'elle a fait plus de quarante lieuës. Elle a enlevé des Baillifs & des Bourguemeſtres, dont elle a tiré de groſſes rançons, & elle a fait priſonniers de guerre pluſieurs Officiers qui paſſoient d'un quartier à l'autre.

Le feu avant pris à quelques Magazins de Limbourg, Mr Reignac qui commande dans cette Place, crut que les Ennemis, qui avoient peut eſtre part à cet incendie, chercheroient à en profiter; & ſe propoſant de tirer de l'avantage du malheur qui lui eſtoit arrivé, il fit

fortir une partie de la Garniſon, qu'il fit cacher dans des defilez. Les Ennemis ne manquerent pas de venir, ils furent ſurpris & repouſſez vivement, & l'on en tua un tres-grand nombre.

Le 25. Janvier à dix heures du ſoir on ouvrit la Tranchée devant le Fort de Kell, à demie portée du fuſil de l'ouvrage à corne, on avança beaucoup, les Ennemis n'ayant point tiré pendant toute la nuit. Ils ſortirent le matin de leur aſſoupiſſement: Cependant il n'y eut qu'un homme tué de leur feu, & un autre bleſſé. On travailla le 26. à dreſſer des batteries pour battre l'ouvrage à corne, qui n'eſt ſeparé du Fort que par

le chemin ; de maniere que cet ouvrage étant pris, on ſe trouvera fort proche du Fort. On continuë de mander que l'on croit qu'il y a trois mille cinq cens hommes dans ce Fort, ou environ, & que les ſoûterrains aïant eſté faits particulierement pour mettre les munitions à couvert, il y reſtera peu de place pour la garniſon, & qu'ainſi la plus grande partie demeurera expoſée au feu des bombes. On commence à dire avec plus de certitude qu'on n'avoit fait d'abord, qu'il y a peu de munitions dans ce Fort, parce que l'on en a tiré beaucoup pour le ſiége de Landau. On aſſure inême qu'on en a auſſi tiré des canons de bronze, & que c'eſt

par cette raiſon que la plus grande partie de ceux qui s'y trouvent preſentement ſont de fer. On ajoûte qu'on avoit reſolu de pourvoir ce Fort de toutes les choſes neceſſaires pour ſoûtenir un Siége ; mais que les mauvais chemins & la prompte arrivée de Mr de Villars en avoient empêché, ſi toutes ces choſes ne ſont pas vrayes, elles ſont du moins fort vray ſemblables.

Toute la ville de Straſbourg paroiſt comme une foire ouverte, les ſoldats y ayant vendu tout ce qu'ils ont trouvé au delà du Rhin.

On mande auſſi qu'il y a eu dix mille pionniers employez aux lignes de circonvallation &

de contrevallation de Kell, & que jusqu'à present Mrle Prince de Bade n'avoit pû rassembler que cinq mille hommes de ses Troupes qui ont esté dispersées à l'approche de Mr le Maréchal de Villars.

Pendant que l'on a pris grand soin de publier que l'on alloit attaquer la Baviere par trois endroits, & que le Roy des Romains, & le General Schlik alloient marcher pour l'execution de ce grand projet, Mr l'Electeur de Baviere s'embarqua d'Eberndorf dans le voisinage de Passau, & de la ville de Vveiden dans le haut Palatinat ainsi que de Neustadt-Kell, ses Troupes entroient aussi dans le Roïaume de Boheme pour

pour éloigner l'orage dont on menaçoit ſes Etats ; cependant comme ſon armement tend moins à entretenir la guerre qu'à affermir la paix de l'Empire, il n'y a fait aucun acte d'hoſtilité, & ſes Troupes ont payé tout ce qu'on leur a fourni. Cet Electeur a fait demander au Cercle de Suabe deux mille chevaux pour la remonte de la Cavalerie, & à l'Evêque d'Auſbourg un paſſage dans ſes Etats pour un detachement de ſes Troupes. Ce Prince eſt enſuite allé à Munich afin de laiſſer à ceux qui peuvent avec lui contribuer au repos de l'Empire, le tems de prendre des reſolutions qui le puiſſent affermir ; cependant cette ſage tranquilité

ne l'a pas empêché d'envoye
de tous coſtez pour prendr
langue afin de découvrir ſi le
effets repondoient aux mena
ces de ſes Ennemis, & ſi le
Armées nombreuſes qui de
voient inonder ſon Pays avan
çoient, mais on n'a aperçû au
cunes Troupes, le Siege de Kel
ayant empêché l'execution d
tous les Projets qui avoien
eſté formez pour cette Campa
gne par le Conſeil de l'Empe
reur.

Sa Majeſté Imperiale fait toû
jours ſolliciter auprés des Etat
Generaux des ſecours d'argent
de troupes, & de munitions
mais ſes inſtances n'ont aucu
effet, les Hollandois ne voulan
pas ſe dépoüiller de leurs force

& mettre leur propre Pays à découvert, ils manquent de blé, & ont fait proposer d'en acheter en France pour plusieurs millions, ce qui leur a esté refusé, parce que l'on a sçu qu'ils en avoient tres-peu tiré de Dantzic, & que ce blé n'estant point propre à faire du biscuit, leur Flote en pourroit souffrir.

Pendant que l'on a travaillé aux approches du Fort de Kell, Mr de Villars s'est avancé dans le Pays avec deux mille hommes, mille Dragons, & deux mille Grenadiers, & la marche de ces Troupes à jetté de la terreur quarante lieuës au delà du Rhin.

On a eu des nouvelles plus particulieres de l'ouverture de

la tranchée devant le Fort d
Kell. Elle fut ouverte, ain
que je l'ay marqué, le 25. à di
heures du ſoir par Mrs de Lau
banie & de Marivaux, Officier
Generaux de jour, & par l
Brigade de Navarre, qui l
pouſſa quinze ou ſeize cens pas
ſans que les ennemis s'en appe
çuſſent. Ils ne tirerent que
matin, mais avec peu d'effet
puiſqu'il n'y eut que deux So
dats tuez ou bleſſez. Elle fut r
levée le 26. par Mr le Comte d
Bourg, & le lendemain par M
de Magnac. Le ſeptiéme à mi
les Ennemis abandonnerent un
Redoute de terre. Il n'y a e
que ſept hommes tuez & dix
huit bleſſez pendant les tro
premiers jours de tranché

Elle ſe trouva pouſſée le huitiéme juſqu'à quarante toiſes de la Contreſcarpe. Nos Batteries n'avoient pas encore commencé à tirer ce jour-là. Un deſerteur a rapporté qu'il y avoit beaucoup de munitions dans la Place, peu de canon, & point de mortiers : cependant beaucoup de gens demeurent perſuadez qu'on n'avoit encore pû remplacer celles qu'on en a tirées pour le Siege de Landau, & que quarante milliers de poudre qui ont eſté trouvez dans Offembourg, devoient eſtre conduits dans cette Place. Je ſuis, Madame, &c.

*A Paris ce* 5. *Mars* 1703.

## APOSTILLE.

Six cent ſoixante & ſept noms

de Chevaliers de Saint Loüis, avec leurs noms & leurs qualitez, & l'eſtat de ceux à qui le Roy a accordé des penſions, & l'abbregé de l'hiſtoire des dix nouveaux Maréchaux de France rempliſſant la plus grande partie de ce volume, l'Auteur s'eſt trouvé obligé, ainſi qu'il l'a eſté dans le Mercure dernier, de reſerver encore pluſieurs articles hiſtoriques pour le volume de Mars qu'il ne donnera qu'aprés les feſtes de Pâques, la Semaine ſainte devant eſtre employée à d'autres lectures qu'à celle de ce livre.

TABLE.

P *Relude.*

Pl *Relation de deux combats de mer,*

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

# TABLE.

*faite par Mr le Chevalier d'Infreville.* 8
*Prise d'Habit.* 10
*Morts.* 15
*Article concernant le nouveau premier President du Parlement de Bretagne.* 44
*Relation de l'Abjuration de Madame la Princesse de Virtemberg.* 61
*Moralitez curieuses sur les six premiers jours de la Création du monde.* 69
*Mariages.* 75
*Liste des Officiers de terre nommez par le Roy, Chevaliers de Saint Louis dans la promotion du mois de Janvier dernier.* 88
*Pensions accordées par le Roy à plusieurs Chevaliers de Saint Louis, le premier Fevrier.* 145
*Lettre d'un Capitaine du Regiment*

# TABLE.


de Carlux au Major du Regime
de la Force. 1
Course de testes faite par les D
mes de Caën. 1
Madrigal à une belle Questeuse. 1
Mr Boisot est nommé premier Pr
dent au Parlem. de Besançon. 1
Nouvel article de la mort de M
Curé de S. Vincent du Mans. 1
Second article des Morts. 1
Relation d'un combat donné en
deux Fregates Angloises, &
Vaisseau marchand, nommé
Ville de S. Malo. 2
Particularitez remarquables t
chant la fondation de l'Abb
de S. Victor de Marseille.
Suite du Journal du Passage du
d'Espagne par la France.
Festes magnifiques données par
l'Ambassadeur d'Espagne, a

# TABLE.

*que plusieurs autres Bals.* 255
*Journal du Carnaval de Marly.* 277
*Article concernant la Maison & les Emplois des dix Maréchaux de France, depuis qu'ils sont dans le service.* 289
*De l'Amitié.* 380
*Traduction des Livres de Saint Augustin contre les Philosophes Academiciens.* 383
*Traduction des Fables d'Esope.* 384
*La Tirannie des Fées, détruite.* 386
*Article des Enigmes.* 388
*Tremblemens de terre.* 393
*Affaire de Rhimberg.* 397
*Relation de la prise de Neubourg, sur le Danube.* 402
*Passage du Rhin par Mr le Maréchal de Villars avec un Journal de tout ce qui a suivi ce passage, & deux lettres de ce Maréchal.* 423
*Plan de Strasbourg.* 442

# TABLE.

*Ce que Mr le Marèchal de Vauban dit au Roy aprés son retour de Flandres.* 443
*Villes abandonnées par les Allemands.* 444
*Suite des affaires d'Alemagne.* 445
*Levée du Siege de Traerbach.* 449
*Belle action des Dragons de Quelus.* 451
*Siege de Kell.* 453
*Affaires de Baviere.* 456
*Demandes faites aux Hollandois par S. M. I.* 478
*Course faite par Mr le Maréchal de Villars.* 479
*Ce qui s'eſt paſſé pendant les trois premiers jours de Tranchée devant le Fort de Kell.* 480
*Apoſtille important.* 481
Le Siſtême de la Muſique nouvelle, page 74.
L'Air, *Garde-toy bien*, page

BIBLIOTHEQUE IMPE

11-17. 32-45

32-36

75-88

185-192

192. 193-202

297-301

307-322 327

328. 336-339

350-420

31.